2005

DES ARCHIVES EN FRANCE

L'activité
de la direction
des Archives de France
et des services publics d'archives

ISBN : 978-2-86000-327-8

Prix de vente : 10 €

Introduction

L'année 2005 a été marquée par une série d'étapes capitales dans l'avancement de chantiers majeurs pour les Archives. Le nouveau bâtiment des services d'archives départementales des Bouches-du-Rhône a été achevé, tandis que le projet de l'architecte Massimiliano Fuksas pour la construction du nouveau centre des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine a été retenu le 10 mai. La mission Stirn a élaboré des propositions concernant l'organisation administrative des Archives nationales : renforcement de la compétence interministérielle de la direction des Archives de France via le rattachement direct des missions et du Centre national du microfilm d'Espeyran, et constitution de trois services extérieurs à compétence nationale – un pôle francilien, celui des centres « généralistes » de Paris, Fontainebleau et Pierrefitte-sur-Seine ; un pôle méridional, le Centre des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence ; et un pôle septentrional, le Centre des archives du monde du travail de Roubaix. Ces propositions ont été validées par le ministre, M. Renaud Donnedieu de Vabres, qui a chargé la direction des Archives de France d'en étudier la mise en œuvre.

Au plan législatif, deux ordonnances importantes ont été prises : celle du 6 juin 2005 (liberté d'accès aux documents administratifs et réutilisation des informations publiques, n° 2005-650), qui modifie et complète la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public ; et celle du 8 décembre 2005 (échanges électroniques entre les autorités administratives et entre les usagers et celles-ci, n° 2005-1516), qui annonce notamment le futur référentiel général d'interopérabilité.

Au niveau international, il faut signaler la recommandation adoptée le 14 novembre 2005 n° 2005/835/CE par le Conseil de l'Union européenne en vue de renforcer la coopération et la coordination en matière d'archives en Europe. Cinq actions prioritaires y sont définies : conservation et restauration, archivage électronique, accès aux documents – sous une forme numérique notamment –, veille juridique et coopération pour la lutte contre le trafic illicite des archives et pour la revendication. Signalons que la direction des Archives de France est partenaire de projets concernant ces deux dernières priorités et qu'elle pilote notamment le projet de base de données juridiques européenne d'Eurbica (branche européenne du Conseil international des Archives), dont le prototype a été présenté dès 2005 dans plusieurs réunions et conférences internationales. Cette recommandation a donné naissance au Groupe européen des archivistes, coprésidé par la Commission. Signalons également la tenue à Abou Dhabi, en novembre 2005, de la Conférence internationale de la table ronde des archives sur le thème Constituer sa mémoire à l'heure de la mondialisation.

En matière de politique scientifique et technique, le département de l'innovation technologique et de la

normalisation de la direction des Archives de France a notamment élaboré plusieurs instructions intéressant le *records management*, l'archivage électronique et la description archivistique (modalités de délivrance du visa d'élimination des documents papier transférés sur support numérique ou micrographique ; recommandations relatives à la gravure, à la conservation et à l'évaluation des CD-R, mémento pratique ; étude relative à la réalisation de plates-formes d'archivage électronique, normalisation de la description archivistique, publication électronique des instruments de recherche). Parmi les enquêtes lancées par le département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle en vue d'élaborer des guides de recherche, signalons tout particulièrement celle sur les sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions. La direction a en effet à cœur de contribuer à en améliorer la connaissance historique en élaborant divers outils de travail aussi bien destinés aux chercheurs avertis qu'aux chercheurs débutants.

Signalons, s'agissant des publics des archives, que le lectorat diminue légèrement, tant aux Archives nationales que dans les services d'archives départementaux et communaux, tandis que la consultation des sites internet des services, dont l'offre est en accroissement constant, a continué d'augmenter, de même que la fréquentation des archives par les scolaires et le « grand public ». En matière d'offre numérique, une grande majorité de services d'archives publics se sont en effet efforcés de répondre aux attentes de publics plus larges et de publics distants : 45 % des projets enregistrés dans le catalogue des fonds culturels numérisés concernent les archives, et 28 projets émanant du réseau des archives ont été retenus en 2005 dans le cadre du plan national de numérisation du ministère de la Culture. La direction des Archives de France a souhaité faire le bilan des opérations passées et en cours au sein de son réseau à l'occasion d'un colloque consacré à l'action éducative et culturelle, tenu à Lyon les 1er et 2 juin 2005 et associant élus, enseignants, archivistes et professionnels de la culture.

L'année a également été riche pour les archives privées, avec le classement comme archives historiques du fonds des archives et de la bibliothèque de la Société des missions évangéliques de Paris. Signe des temps, une journée d'étude consacrée par l'Association des archivistes français aux « archives privées : un patrimoine à préserver et à transmettre », tenue le 7 octobre 2005 aux archives départementales de Maine-et-Loire, et faisant suite à la publication par l'AAF des *Archives privées : un patrimoine méconnu*.

Nouveau centre de Pierrefitte-sur-Seine, archivage électronique, programmes de numérisation, archives privées, nouveaux publics, coopération européenne, projet de loi sur les archives : tels sont les chantiers d'envergure qui attendent les archives dans les années à venir. Je ne doute pas de la capacité des Archives de France à les mener à bien avec l'engagement professionnel et la motivation qui les caractérisent.

Martine de Boisdeffre
Directrice des Archives de France

Chiffres-clés 2005

	Archives nationales	Archives départementales	Archives communales[1]	Total Archives de France
Nombres de services	5	103	338	446
Personnels d'État (personnes physiques)	463	280	-	814[2]
Personnels territoriaux (personnes physiques)	-	2 813	1 319	4 132
Fonds conservés (en mètres linéaires)	366 784	2 111 117	441 168	2 919 069
Accroissements (en mètres linéaires)	5 133	44 006	15 845	64 984
Nombre de lecteurs	12 051	190 592	103 026	305 669
Nombre de séances de travail en salle de lecture	46 353	717 928	177 379	941 660
Nombre de communications	131 326	3 291 388	764 941	4 187 655
Nombre de dérogations instruites	1 708	1 496	86	3 290
Nombre de scolaires accueillis ou rencontrés par les services éducatifs	9 827	95 490	33 685	139 002
Nombre de visiteurs d'exposition	73 192	437 297	295 498	805 987
Autres publics ayant bénéficié de l'offre scientifique, culturelle et éducative des Archives	44 338	28 447	*Non évalué*	72 785
Statistiques de fréquentation des sites internet des Archives				
Nombre de sessions / visites	1 298 090	3 307 486	*Non évalué*	6 119 353[3]
Nombre de pages vues	7 931 765	134 613 211	*Non évalué*	151 206 086[4]

1 338 services d'archives communales ont répondu à l'enquête 2005. Les indicateurs relatifs à la fréquentation des services par les publics ont été calculés sur la base de 436 services, des données 2004 ayant été reportées sur 2005.
2 Ce total prend en compte les 71 agents en poste à la direction des Archives de France.
3 Ce total prend en compte les chiffres de fréquentation des sites de la direction des Archives de France et des Célébrations nationales : 1 331 672 sessions ou visites.
4 *Idem :* 7 956 711 pages vues sur les sites de la direction des Archives de France et des Célébrations nationales.

Entrée des Archives départementales de l'Essonne (domaine de Chamarande)

1. Le réseau des Archives

1.1. Présentation

1.1.1. La direction des Archives de France

La direction des Archives de France conçoit, oriente et contrôle l'action de l'État en matière d'archives publiques à des fins administratives, civiques, scientifiques et culturelles. Sont de sa responsabilité la définition des politiques de collecte, de tri, de classement, de description, de conservation et de communication des archives publiques, hormis celles des ministères des Affaires étrangères et de la Défense. Elle veille à la diffusion et à la mise en valeur du patrimoine archivistique sur l'ensemble du territoire avec, en région, le soutien des DRAC. Enfin, elle s'assure de la sauvegarde des archives privées présentant un intérêt public grâce à une politique d'acquisition sur le marché et de classement des fonds et documents.

Son organisation vise à prendre en charge au mieux ces différentes missions :

L'inspection générale des Archives de France
L'inspection générale des Archives de France exerce le contrôle scientifique et technique ainsi que l'évaluation des services. Elle est chargée également de l'action internationale des Archives de France.

L'inspection générale des Archives de France a pour mission d'inspecter les Archives nationales, les archives courantes et intermédiaires des services et établissements publics de l'État, les archives des collectivités et des organismes publics territoriaux, et plus généralement de tout organisme détenteur d'archives publiques. Elle conseille le directeur des Archives de France sur la définition des orientations en matière archivistique. Les membres de l'inspection participent aux travaux des instances consultatives nationales compétentes dans les domaines concernant le patrimoine archivistique.

La délégation aux célébrations nationales est chargée du suivi et de la coordination des actions entreprises dans le cadre de la politique des célébrations nationales du ministère.

Le département du réseau institutionnel et professionnel anime le réseau des services d'archives publics ou privés ; il suit les questions d'organisation statutaire, la politique de déconcentration et d'aménagement du territoire en matière d'archives, ainsi que la mise en œuvre des programmes de coopération avec les collectivités territoriales, la collecte de l'information statistique et l'élaboration des éléments d'analyse prospective. Il assure également le suivi des personnels et l'animation des relations sociales, la politique de formation aux métiers des archives et les questions budgétaires.

Le département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle élabore les textes législatifs et réglementaires, coordonne les politiques de collecte

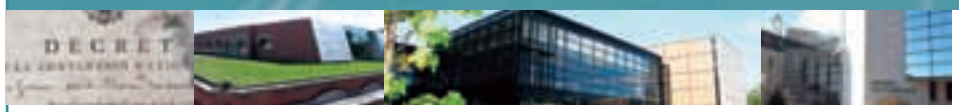

des archives publiques et privées, ainsi que la politique de communicabilité des archives publiques en liaison avec la Commission d'accès aux documents administratifs et la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Le département de l'innovation technologique et de la normalisation définit des normes professionnelles en matière de traitement et de conservation des archives, assure le suivi et la validation de la mise en œuvre de ces normes et une veille technologique dans ces domaines. Il suit également les projets d'aménagement et de construction des bâtiments, assure une fonction de conseil en matière d'informatisation des services et coordonne la politique de recherche de la direction.

Le département des publics définit et coordonne la politique en faveur des publics (diffusion scientifique, publication d'instruments de recherche, réalisation de bases de données, action culturelle et éducative appliquée aux archives) et assure la communication interne et externe de la direction.

Le service des missions assure la liaison avec les services producteurs d'archives de l'ensemble des organes centraux de l'État (organismes publics de toute nature dont les compétences s'étendent à tout le territoire).

1.1.2. Organes consultatifs

Composé de membres issus de l'administration et des institutions scientifiques et universitaires, le **Conseil supérieur des Archives** examine le rapport annuel d'activité de la direction des Archives de France, se prononce sur les propositions de classement d'archives historiques, émet des avis sur le programme de publications scientifiques et techniques et sur toutes questions relatives à l'activité des services d'archives.

Le **Haut Comité des célébrations nationales** et la **délégation aux célébrations nationales** conseillent le ministre de la Culture et de la Communication pour la définition des objectifs et des orientations de la politique des célébrations nationales.

La **Commission nationale d'héraldique** est chargée de donner un avis sur les projets héraldiques qui lui sont soumis par les collectivités territoriales et de conseiller celles-ci dans la création d'armoiries ayant toutes les garanties scientifiques et artistiques souhaitables.

1.1.3. Centre historique des Archives nationales, Centre des archives contemporaines, Projet Pierrefitte-sur-Seine

À Paris, les hôtels de Soubise et de Rohan abritent les archives de la France depuis les Mérovingiens jusqu'en 1958 auxquelles sont venues s'ajouter les archives ministérielles, les fonds de la présidence de la République, des assemblées parlementaires, ainsi que des archives privées et les minutes des notaires parisiens. Le public est accueilli, pour les recherches, au Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN) et, pour les expositions, au Musée de l'histoire de France. Le site de Fontainebleau, ouvert depuis 1969, a pour vocation d'accueillir les archives des organes centraux de l'État depuis les débuts de la Ve République. Le site de Pierrefitte-sur-Seine ouvrira au début des années 2010. Y seront transférées la plus grande partie des archives de l'administration centrale postérieures à la Révolution française.

1.1.4. Centre des Archives nationales du monde du travail

Implanté à Roubaix en 1993, ce service a pour mission de collecter, traiter et communiquer les archives publiques

ou privées à caractère national, relatives au monde du travail, produites par des entreprises et des mouvements économiques et sociaux.

1.1.5. Centre des Archives nationales d'outre-mer

C'est dans ce service, installé à Aix-en-Provence depuis 1966, qu'on trouve les archives publiques de la présence française outre-mer. S'y ajoutent des archives privées et d'entreprises relatives à l'outre-mer ainsi qu'une bibliothèque, une cartothèque et une iconothèque spécialisées.

1.1.6. Centre national du microfilm

Le Centre national du microfilm conserve et duplique les supports de sauvegarde des Archives nationales, ainsi que ceux qui lui sont confiés par d'autres services publics d'archives.

1.1.7. Archives régionales

La loi du 22 juillet 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État établit que « *les régions sont propriétaires de leurs archives. Elles en assurent elles-mêmes la conservation ou la confient, par convention, au service d'archives du département où se trouve le chef-lieu de la région* ». On compte aujourd'hui une quinzaine de services régionaux d'archives.

1.1.8. Archives départementales

La même loi de décentralisation établit que « *les départements sont propriétaires de leurs archives, ils en assurent la conservation et la mise en valeur.* […] *Les services départementaux d'archives sont tenus de recevoir et de gérer les archives des services de l'État déconcentrés ayant leur siège dans le département.* [*Ils*] *peuvent également recevoir des archives privées* » (loi du 22 juillet 1983). Les archives départementales sont dirigées par des conservateurs du patrimoine, personnels de la fonction publique d'État mis à la disposition des conseils généraux. Elles conservent plus de 2 000 km linéaires d'archives dont les plus anciennes remontent au Haut Moyen Âge. Elles communiquent chaque année à leurs lecteurs plus de 3 millions de documents et accueillent, pour de multiples activités culturelles et pédagogiques, un public de plus en plus diversifié.

1.1.9. Archives communales

« *Les communes sont propriétaires de leurs archives, elles en assurent la conservation et la mise en valeur* » (loi du 22 juillet 1983). L'ensemble représente environ 400 km linéaires et constitue une composante importante du patrimoine administratif et historique du pays. Plus de 584 communes ont constitué de véritables services d'archives. En outre, pour sauvegarder un patrimoine souvent en péril, la loi n° 70-1 200 du 21 décembre 1970 a prévu, sauf dérogation, le dépôt obligatoire aux archives départementales des documents centenaires des communes de moins de 2 000 habitants, de leur état civil datant de plus de cent cinquante ans et de leurs plans et registres cadastraux ayant cessé d'être en service depuis au moins trente ans.

1.1.10. Autres services publics d'archives

En vertu de l'article 10 du décret du 3 décembre 1979, les services centraux des administrations publiques ainsi

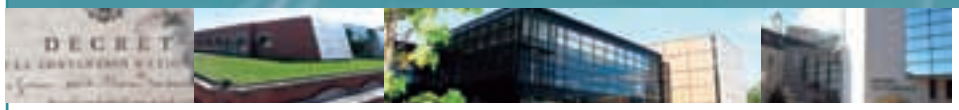

que les entreprises et établissements publics et organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public peuvent, avec l'accord de la direction des Archives, assurer eux-mêmes la gestion de leurs archives.

1.2. Action de l'Inspection générale

Contrairement à l'année 2004, le nombre des inspecteurs généraux des Archives de France s'est maintenu à quatre (effectif complet) durant toute l'année 2005. Ceci a permis un net accroissement des déplacements et des interventions, une présence plus soutenue dans l'ensemble du réseau des archives et la mise en œuvre de nouvelles actions.

1.2.1. Inspections et visites

Archives nationales, inspections : CHAN, section du XIXe siècle.

Archives départementales, inspections : Calvados ; Cantal ; Corrèze ; Drôme ; Finistère ; Loire ; Loiret ; Manche ; Meurthe-et-Moselle ; Nord ; Oise ; Pyrénées-Atlantiques ; Hautes-Pyrénées ; Pyrénées-Orientales ; Bas-Rhin ; Rhône ; Haute-Saône ; Saône-et-Loire ; Savoie ; Vienne ; Seine-Saint-Denis. Visite : Guyane.

Archives municipales, inspections : Albi ; Aurillac ; Évreux ; Lunéville ; Marseille ; Mulhouse ; Nancy ; Nantes et communauté urbaine ; Saint-Flour ; Tarbes ; Vesoul.

Archives hospitalières, inspection : Hospices civils de Lyon.

Nouvelle-Calédonie : archives des services du haut-commissariat, du rectorat, des subdivisions Nord, Sud et des Îles, des communes de Nouméa, Dumbéa et Mont-Dore ; visites aux responsables des archives des provinces.

Autres : inspection du Centre des archives d'architecture ; audit des archives d'EDF ; visites des archives du BRGM/Bureau de recherches géologiques et minières à Orléans, de l'Établissement public de Versailles, de Saint-Gobain à Blois. Visites ponctuelles des Archives des Côtes-d'Armor, de la Seine-Maritime, d'Avignon.

En outre, un **suivi spécifique** a été assuré pour les services d'archives de Paris et de la Guyane.

1.2.2. Changements de directeurs d'Archives départementales

Participation à des jurys : Aisne ; Jura ; Paris ; Seine-Maritime ; Seine-Saint-Denis.

Suivi, sans déplacement, de la procédure de recrutement : Hautes-Alpes, Yvelines, Deux-Sèvres, Var, Territoire-de-Belfort.

1.2.3. Bâtiments

- *Réunions de travail, jurys*

– Archives nationales : CAC à Fontainebleau ; futur bâtiment à Pierrefitte-sur-Seine.

– Archives départementales : Ariège ; Gard ; Haute-Marne ; Nièvre ; Pyrénées-Atlantiques ; Vaucluse.

– Archives hospitalières : Assistance publique-hôpitaux de Paris.

- *Visites*

– Archives municipales : Brive-la-Gaillarde ; Elbeuf ; Millau ; Montauban ; Ussel.

- *Inaugurations*

– Archives départementales : Alpes-Maritimes ; Drôme (annexe) ; Deux-Sèvres ; Tarn.

– Archives municipales : Versailles.

1.2.4. Animation du réseau

– Réunion des directeurs d'archives départementales en fonction dans les départements chefs-lieux de région (Paris, 12 octobre 2005).

– Réunion des archivistes des conseils régionaux (Paris, 18 octobre 2005).

– Réunions régionales dans les DRAC : Centre ; Champagne-Ardenne ; Limousin ; Midi-Pyrénées ; Poitou-Charentes ; Provence-Alpes-Côte-d'Azur ; Rhône-Alpes.

– Réunion d'archivistes communaux dans le Haut-Rhin.

1.2.5. Formation

Interventions dans divers stages organisés par la direction des Archives de France : stage technique international d'archives ; stage post-recrutement des personnels d'accueil, de surveillance et de magasinage ; stage sur les institutions de la Ve République.

Relations avec l'Institut national du patrimoine : suivi de la formation initiale et participation au jury de sortie des conservateurs, séminaires.

Participation (enseignement, jurys) aux formations en archivistique dispensées par les universités d'Angers, Lyon 3 et Saint-Quentin-en-Yvelines.

1.2.6. Conseils, commissions, comités

Participation : Conseil supérieur des Archives ; commission des archives notariales dépendant du Conseil supérieur des Archives ; comité technique paritaire de la direction des Archives de France ; comité scientifique du nouveau centre des Archives nationales et groupes de travail ; commission d'évaluation scientifique des conservateurs ; conseil d'administration, et conseil scientifique de l'École des chartes ; conseil d'administration de la BnF ; commission des archives diplomatiques ; commission de la photographie du ministère de la Culture ; conseil scientifique de l'IMEC ; comité d'histoire de la Poste ; comité de préfiguration du site des archives industrielles d'Hayange ; comité scientifique des archives de l'Institut.

1.2.7. Études et dossiers spécifiques

Études

Rapport propre aux archives sur l'éthique de l'enrichissement et de la conservation du patrimoine, établi dans le cadre de la mission Collinet ; rapport sur l'évolution du métier de directeur d'archives départementales.

Suivi de dossiers

Rapprochement des inspections générales du ministère de la Culture et de la Communication ; en liaison avec le DPACI, dossier de Charbonnages de France et des archives minières ayant nécessité diverses réunions à Paris, Lille,

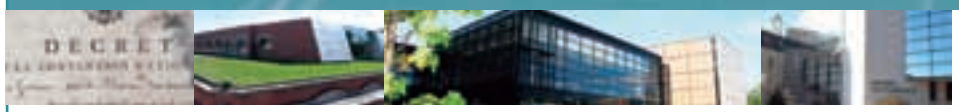

Lewarde, Saint-Avold, Orléans ; fonds Saint-Mauris aux archives départementales de la Haute-Saône.

Groupes de travail

Référentiel métiers ; vade-mecum décentralisation ; archives communales, reprise de la circulaire d'août 1993 ; archives hypothécaires ; archives des SDIS ; archives administratives du CNRS.

Relations avec l'inspection générale des bibliothèques.

1.2.8. Colloques et journées d'études

Participation ou présence à des colloques, journées d'études etc., au nom de la direction des Archives de France :

– colloque organisé à Lyon par la direction des Archives de France sur le thème : *Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des Archives* ;
– colloque organisé à Paris par le Centre historique des Archives nationales sur les sources de l'histoire des mines ;
– journées d'étude de l'Association des archivistes français ;
– congrès du comité des travaux historiques et scientifiques, à La Rochelle ;
– colloque organisé à Roanne par la Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation (FFGB), dans le cadre du mois du patrimoine écrit, sur le thème : *Se réunir et se distraire : les archives de la sociabilité* ;
– colloque organisé à Reims par le CAARME sur les archives des mouvements étudiants ;
– colloque organisé à Grenoble sur les archives familiales, en hommage au précédent directeur des archives départementales de l'Isère ;
– colloque organisé aux archives départementales de l'Indre, à Châteauroux, sur les archives privées ;
– colloque organisé à Avignon sur la principauté d'Orange du Moyen Âge au XVIIIe siècle, à l'occasion de la publication par les archives départementales du Vaucluse du répertoire des archives des princes, de la principauté, du parlement et du conseil de guerre d'Orange ;
– colloque organisé par les caisses d'épargne sur l'histoire de l'intérêt général ;
– comité Savorgnan de Brazza.

1.2.9. Relations internationales

Suivi de l'ensemble des dossiers par la responsable de la cellule Relations internationales rattachée à l'Inspection générale.

Portail Archives Canada-France : suivi du dossier impliquant de très nombreuses réunions parmi lesquelles, notamment, une réunion du comité directeur à Paris, une réunion du comité de pilotage à Québec, une réunion avec la BnF, une réunion avec les évaluateurs du ministère des Affaires étrangères canadien, une réunion avec les participants français au portail, la présentation du portail France-Amérique.

Archives de Bad-Arolsen : suivi du dossier et réunions.

Accueil d'une délégation du Yémen et du nouveau directeur des Archives du Sénégal.

1.3. Moyens financiers

1.3.1. Éléments budgétaires 2005

Le budget 2005 de la direction des Archives de France a, en LFI (dépenses ordinaires hors personnel, hors crédits

Rubrique	LFI 2005 en €		
Chapitres/Articles	**AP**	**AP périmètre 2006**	**CP**
Titre III			
31-90/11 – Vacations	228 086		
34-98/31 – Fonc. des services déconcentrés	4 896 051	4 896 051	4 896 051
35-20/10 – Entretien des bâtiments	632 060	632 060	632 060
37-97/61 – Formations	121 197		
34-97/90 – Recherche	38 000		
TOTAL titre III	**5 915 394**	**5 528 111**	**5 528 111**
Titre IV			
43-20/11 – Assoc. nat.	760 600	760 600	760 600
43-20/41 – Formation spécifique centrale	70 353	70 353	70 353
43-30/11 – Assoc. rég.			
43-30/31 – Enseignement			
43-92/11 – Acquisitions	627 447	627 447	627 447
TOTAL titre IV	**1 458 400**	**1 458 400**	**1 458 400**
TOTAL BUDGET DE FONCTIONNEMENT	**7 373 794**	**6 986 511**	**6 986 511**
Titre V			
56-91/11 – Travaux et équipements	3 089 000	3 089 000	5 000 000
SNT CAC – CARAN	650 000	650 000	
Nouveau centre	17 261 000	17 261 000	
Autres ministères			
56-98 – Recherche	76 000	62 000	
TOTAL titre V	**21 076 000**	**21 062 000**	**5 000 000**
TITRE VI			
66-91/11 – Travaux en région	**2 227 000**		
66-98 – Recherche			
TOTAL titre VI	**2 227 000**		
TOTAL BUDGET D'INVESTISSEMENT	**23 303 000**	**21 062 000**	**5 000 000**
Total	**30 676 794**	**28 048 511**	**11 986 511**

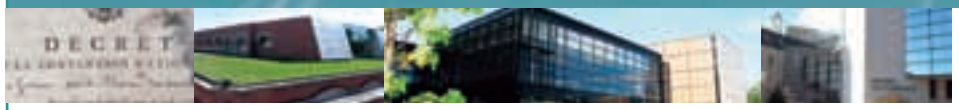

déconcentrés d'intervention, et hors crédits de recherche), marqué une progression de 5,6 % par rapport à 2004.

Les crédits de fonctionnement courant des centres d'Archives nationales se sont élevés à 4,896 M €, en progression de 8,3 % par rapport à 2004.

Les crédits d'intervention (titre IV – intervention au niveau central et acquisition de documents d'archives pour le compte de l'État) sont restés identiques à ceux notifiés en 2004 (respectivement 0,831 M € et 0,630 M €).

Les crédits d'investissement, d'un montant de 23,3 M € en autorisations de programme, ont également enregistré une progression par rapport à 2004 (montant 2004 : 21,6 M €).

1.3.2. Budget de fonctionnement

La dotation de fonctionnement des centres d'Archives nationales a comporté des moyens nouveaux, notamment pour la mise en œuvre du plan de prévention du risque d'inondation pour les archives du Centre historique des Archives nationales susceptibles d'être menacées en cas de crue centennale de la Seine.

1.3.3. Budget d'intervention

Les crédits d'intervention au niveau central, qui incluent ce qui concerne les célébrations nationales, ont permis, entre autres, de contribuer à la commémoration du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État, ainsi qu'à la célébration des anniversaires de Jules Verne, Paul Claudel, Jean-Paul Sartre, Raymond Aron, Paul Nizan, Montesquieu, Gérard de Nerval, donnant lieu à de nombreuses manifestations en région.

1.3.4. Budget d'investissement

Ce budget de 23,3 M € a été réparti à hauteur de 21,1 M € sur le titre V pour des travaux et des équipements dans les centres d'Archives nationales, et de 2,227 M € sur le titre VI pour l'aide aux investissements des collectivités territoriales.

Il a permis d'engager un programme cohérent et complet de rénovation des Archives nationales, selon les principaux items suivants :

Lancement du nouveau centre et actions de rénovation des Archives nationales

La décision du gouvernement de construire le nouveau centre des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine en Seine-Saint-Denis s'est traduite par l'inscription d'autorisations de programme permettant de lancer les études de maîtrise d'œuvre dès désignation de l'architecte au début de l'année 2005 dans le cadre du concours lancé (*cf. infra*). La direction des Archives de France a délégué dans ce contexte des crédits à l'EMOC (13,29 M € en AP, et 0,88 M € en CP).

Parallèlement à la construction du bâtiment, deux chantiers ont été enclenchés (avec inscription de crédits au budget 2006) :

– le chantier sur l'informatisation du nouveau centre, afin de couvrir la totalité de la chaîne archivistique, de la collecte à la communication des documents sous toutes formes, notamment électroniques ;
– le chantier de préparation des collections.

Par ailleurs, la construction d'un bâtiment transitoire a été prévue sur le site de Fontainebleau afin de sauvegarder la capacité de fonctionnement du Centre des archives contemporaines, et notamment de permettre la poursuite de la collecte des archives jusqu'à la mise en place

du nouveau centre. En parallèle, des crédits à hauteur de 2,12 M € ont été mis en place pour permettre l'engagement de travaux indispensables de rénovation des magasins du Centre historique des Archives nationales.

Renforcement des moyens permettant le développement de l'archivage électronique

La modernisation de l'État se traduit par le développement de l'administration électronique. L'archivage des documents électroniques est une préoccupation majeure pour le ministère de la Culture et de la Communication puisque l'enjeu de cette question est la préservation, à terme, de notre mémoire administrative. Ceci a conduit logiquement à prévoir un volet Archivage électronique dans le plan stratégique pour l'administration électronique en mars 2004. En application du plan d'action annoncé alors, un crédit de 0,1 M € a été prévu pour permettre la modernisation et le renforcement de la plate-forme d'archivage électronique du Centre des archives contemporaines.

Poursuite de la numérisation des collections

Le programme de numérisation des collections s'est poursuivi avec l'inscription d'une dotation de 0,9 M € de crédits d'investissement.

1.4. Personnel

1.4.1. Personnel des Archives de France

Les personnels des Archives de France se répartissent comme suit :

– services centraux : 71 agents
– Archives nationales (Aix-en-Provence, Espeyran, Fontainebleau, Paris et Roubaix) : 463 agents
– services départementaux : 280 agents

Soit un total de 814 agents, relevant d'une vingtaine de corps du ministère de la Culture et de la Communication.

Concours

Ont été affectés dans les services par voie de concours :
– 7 conservateurs,
– 1 chef de travaux d'art,
– 1 secrétaire administrative.

8 agents d'accueil, de surveillance et de magasinage ont été recrutés sans concours (sélection sur dossier et entretien).

1.4.2. Réunions des organismes consultatifs

Le **comité technique paritaire** de la direction des Archives de France s'est réuni à 4 reprises avec, notamment, à l'ordre du jour :

– la réouverture du CARAN : calendrier des travaux et de la réouverture ;
– le reliquat de l'indemnité d'administration et de technicité 2004 ;
– l'accès à la restauration collective des agents des Archives nationales de Paris ;
– le recrutement sans concours d'agents d'accueil, de surveillance et de magasinage ;
– la présentation du nouveau centre des Archives nationales ;
– les rapports sur la formation ;
– la modification de la décision n° 67 portant organisation du Centre historique des Archives nationales ;
– l'avenir du Centre national du microfilm.

Le **comité d'hygiène et de sécurité** s'est réuni à deux reprises avec, notamment, à l'ordre du jour :

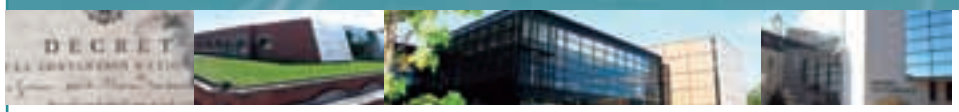

– l'évaluation des risques professionnels (Document unique) ;
– les rapports des médecins de prévention ;
– les bilans semestriels des centres et de la DAF ;
– l'exercice du droit de retrait de 13 agents avant l'ouverture du CARAN.

1.5. Formation

En 2005, le bureau des métiers et de la formation a rempli les objectifs initiaux prévus dans le tableau prévisionnel 2005 transmis à la DAG (prévision de 1006 stagiaires, pour 1 304 au final). Comme chaque année, le programme de formation de la DAF a fait l'objet d'une enquête prévisionnelle de besoins auprès des services d'archives centraux et départementaux, d'entretiens avec divers responsables de la direction et de concertation avec les syndicats. Le bilan de formation a été présenté au CTP du 7 décembre 2005, où il a fait l'objet d'un vote à l'unanimité.

Catalogue 2005
des formations continues
de la direction
des Archives de France

1.5.1. Formation continue

Stages catalogue

Plusieurs principes ont conduit notre politique de formations en 2005 : offre nouvelle de stages pour les personnels débutants (*Découverte des Archives, Séries d'archives départementales*), diversification des stages sur l'informatisation des archives et les archives électroniques ainsi que sur le droit des archives et l'accueil du public.

Les stages de base (*Initiation à l'archivistique, Droit et archives*…) et les préparations aux concours (*Histoire des institutions*…) représentent 24 % de l'offre et sont toujours très demandés. On peut cependant constater, cette année, un nombre plus faible de candidatures pour les stages de type *préparation à concours*, dû pour partie à la diminution de l'offre de concours.

Les stages nouveaux mis au catalogue en 2005 (*La démarche qualité au service de l'archivage, Support et typologie des documents d'archives, Pléade-Navimage, Conservation des documents scellés, Encadrement intermédiaire, Les archives de la justice d'Ancien Régime, Projet de service*…) représentent 19 % de l'offre totale. Ces stages ont été très appréciés et la plupart d'entre eux seront reconduits en 2006. Il faut aussi noter que, pour la première fois cette année, le stage *Gestion des archives courantes et intermédiaires* a reposé sur l'expérience du ministère des Affaires étrangères. À souligner, parmi tous ces nouveaux stages, celui sur *L'encadrement intermédiaire* qui a été particulièrement bien reçu. Le stage *Droit de l'image et des NTIC*, mené en partenariat avec un cabinet de juristes, a lui aussi connu un franc succès. Les stages de découverte des fonds (*Archives d'entreprises, Archives de la recherche, Archives foncières*…), menés en coopération avec des partenaires extérieurs (Académie François Bourdon, université de Bourgogne…) ont reçu un très bon accueil. La politique de renouvellement de l'offre de stages est reconduite en 2006 avec une quinzaine de stages créés dans les domaines des archives électroniques, de la conservation et de la communication des archives.

Stages hors catalogue

Deux stages ont été réalisés à la demande de services d'archives départementales : *Conservation* pour les archives départementales de l'Ariège et *DTD-Earchives départementales* pour les archives départementales de Martinique. On constate la multiplication de la demande de stages internes

à la collectivité sur ces deux thèmes, ce qui pose la question de la capacité du bureau des métiers et de la formation à y répondre, vu l'accroissement de ses stages au catalogue. D'autre part, dans le cadre du post-recrutement, le bureau a mis en œuvre des stages spécifiques pour les nouveaux personnels d'accueil, de surveillance et de magasinage du CARAN, recrutés en septembre 2005 ; ces stages leur ont été proposés très rapidement après leur entrée en fonction (septembre-novembre) : *post-recrutement*, *manutention manuelle des charges* et *conduite de chariots*.

Stages pour les producteurs d'archives, stages de sensibilisation

Le bureau des métiers et de la formation a reconduit en 2005 les stages de sensibilisation aux archives pour l'École nationale de la magistrature et l'Association des archivistes de l'Église de France. Pour la première fois, il a, en collaboration avec le département de la politique archivistique et de la coordination interministérielle de la direction, réalisé des prestations de formations spécifiques pour différentes institutions : les Parcs naturels régionaux (*Gestion des archives*), le service d'archives d'EDF (*Droit des archives*) et la Délégation interministérielle de la Ville (*Archives orales*). Cela répond au souci de mieux sensibiliser les producteurs d'archives à la gestion de leurs archives, tout en s'inscrivant dans une politique plus globale de coordination interministérielle.

Bilan statistique

Pour 60 stages réalisés, 1435 candidatures ont été reçues. Ce chiffre est en progression continue depuis 2003. 1304 stagiaires ont été formés, ce qui représente 1060 agents. Les agents territoriaux représentent la majorité des stagiaires (65,5 %), et 27 % sont des agents de l'État. Les personnels de catégorie A constituent 38 % des effectifs, ceux de catégorie B 33 % et ceux de catégorie C 25 %.

1.5.2. Formations internationales

Stage technique international d'archives (STIA)

La promotion 2005 du Stage technique international d'archives, réunie autour de Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France

La promotion 2005 du Stage technique international d'archives (STIA) s'est caractérisée par un niveau très élevé de participation : 41 stagiaires représentant 30 pays (Europe : 21 stagiaires, 15 pays ; Amérique du Nord et Amérique latine : 3 stagiaires, 3 pays ; Afrique-Moyen-Orient : 15 stagiaires, 11 pays).

Un important effort d'innovation pédagogique a eu lieu au cours de cette session avec :

– la création de modules thématiques, conduits par des responsables pédagogiques ; le premier module était consacré aux notions générales et à la Coopération internationale ;

– l'intégration des exposés des stagiaires aux conférences tout au long du stage ;

– l'accroissement de la dimension internationale, avec la création d'ateliers de travail internationaux régionaux.

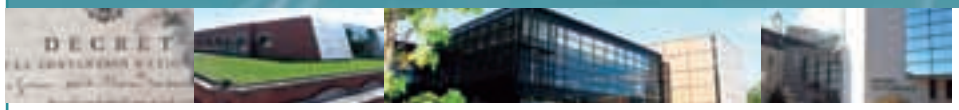

Cette année encore, un séminaire européen, au cours du stage, a permis la rencontre avec des stagiaires français. Le séminaire a été consacré à la conservation et a reçu le support pédagogique de la BnF et du Centre international de conservation du livre d'Arles.

Si les efforts sont à poursuivre en matière d'interactivité entre conférenciers et stagiaires, ces derniers ont montré un réel intérêt pour les travaux menés au cours du stage et leur poursuite après le stage (travaux de coopération poursuivis à l'issue de celui-ci). Autres innovations pédagogiques en 2005, la distribution à chaque stagiaire, à la fin du stage, d'un CD-ROM avec les textes des exposés des stagiaires et de quelques conférences, et la mise en ligne de ces supports sur le site Internet de la direction.

Stage Courants « Archives et nouveaux enjeux de l'information »

Le stage Courants option « Théories et pratiques archivistiques », dont c'était la 5e édition, a lui aussi connu un succès en terme d'audience : 21 stagiaires de 17 pays dont : Europe : 12 stagiaires 11 pays, Afrique : 4 stagiaires 4 pays, Amérique du Nord : 2 stagiaires 1 pays, Océanie : 1 stagiaire 1 pays. Ce stage, conçu initialement comme un stage de perfectionnement par rapport au STIA, a cette fois encore accueilli une partie d'anciens participants au STIA (1/3 environ).

Le programme du stage consacré aux archives et nouvelles technologies de l'information a été renouvelé avec la mise en œuvre d'un premier module ayant trait au *records management*. La pédagogie interactive du stage a été nettement renforcée, à la grande satisfaction des stagiaires :

– questionnaire adressé aux stagiaires avant le stage pour élaborer le programme d'ateliers de travail et d'une journée-débat en fin de stage ;

– recueil des exposés des stagiaires par le bureau avant le début du stage et meilleure articulation entre les exposés des stagiaires et ceux des conférenciers tout au long du stage ;

– remise aux stagiaires de leurs exposés sur CD-ROM et diffusion de ces exposés sur le site Internet de la direction.

Les stagiaires sont satisfaits tant du contenu du stage que de sa forme. Il faudra veiller à maintenir un degré de sélection adapté à ce stage de perfectionnement, aussi bien aux niveaux professionnel que linguistique.

Bilan statistique

Ont été accueillis dans nos stages internationaux 60 stagiaires étrangers venant de 36 pays étrangers et représentant 46 institutions différentes. Notre action de formation internationale aura été marquée en 2005 par une forte participation européenne, avec 18 pays différents.

On peut constater que ces deux stages ont désormais atteint leur point d'équilibre, en termes de contenu et de public visé. Il importe maintenant de faire évoluer l'offre en conduisant la réflexion avec nos partenaires français et étrangers sur les types de publics attendus et les moyens à mettre en œuvre.

1.6. Coopération internationale

1.6.1. L'action internationale

Dans le domaine de la coopération archivistique internationale, un effort tout particulier a été fait pour donner un cadre institutionnel à la coopération européenne : le

ministère de la Culture et de la Communication a ainsi œuvré à l'adoption par le Conseil, le 14 novembre 2005, de la recommandation instaurant un groupe d'experts présidé par la Commission, et cinq priorités d'action dont l'une (veille juridique) est pilotée par la France. Dans le domaine bilatéral, outre la signature d'accords de coopération avec l'Iran et l'Éthiopie, l'accent a été mis sur les actions dans le domaine de la formation professionnelle, avec notamment le programme visant à développer un master d'enseignement de l'archivistique à l'Université libanaise, et le partenariat avec l'Institut des sciences humaines de l'université de Moscou. Toujours dans le domaine de la formation, le Portail international archivistique francophone (PIAF), réalisé avec le partenariat de la direction des Archives de France, qui offre des modules d'enseignement en ligne, a été lancé lors du Sommet mondial pour la société de l'information à Tunis, en novembre 2005.

Priorités internationales dans le cadre multilatéral

Les priorités internationales dans le cadre multilatéral se sont essentiellement exercées au sein de trois enceintes :

- La Commission européenne, dans la résolution du 6 mai 2003 sur le renforcement de la coopération dans le domaine des archives, avait demandé la publication d'un rapport sur l'état des archives dans l'Union européenne élargie et les domaines prioritaires de coopération. Ce rapport, assorti d'une recommandation à laquelle la direction des Archives de France a apporté une importante contribution, a été adopté par le Conseil le 14 novembre 2005. Cinq priorités de coopération y sont définies ; deux font déjà l'objet de projets dont la DAF est partenaire (veille juridique ; coopération pour la lutte contre le trafic illicite des archives et pour la revendication).
- Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil international des Archives, la direction des Archives de France a poursuivi sa participation active aux travaux de la branche européenne, Eurbica, dont Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France, est présidente. Elle pilote les deux projets phares d'Eurbica : réalisation d'une méthodologie de formation des formateurs au *records management* et développement d'une base de données juridiques européenne, dont le prototype a été présenté dans plusieurs réunions ou conférences internationales en 2005.
- Dans le domaine de la coopération francophone, la direction a continué son partenariat pour le développement du Portail international archivistique francophone, projet porté par l'Association internationale des archivistes francophones. Inauguré lors du Sommet mondial pour la société de l'information à Tunis en novembre 2005, ce portail offre notamment un volet de formation professionnelle en ligne élaboré par des experts français et canadiens.
- Elle a par ailleurs participé, en partenariat avec le Conseil international des Archives et l'INTIF (Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation), au développement d'un programme « solidarité archivistique francophone en Afrique », et animé dans ce cadre deux jours de séminaire sur la gestion de projets pour les directeurs des services d'archives nationaux des pays d'Afrique francophone, en marge de la Conférence internationale de la table ronde des archives qui s'est tenue à Abou Dhabi en novembre 2005.

Coopération bilatérale

Dans le domaine de la coopération bilatérale, quatre opérations significatives sont à mentionner :

– la poursuite de la réflexion et des travaux engagés dans le cadre du portail www.archivescanadafrance.org, avec la recherche de nouveaux partenariats, et le

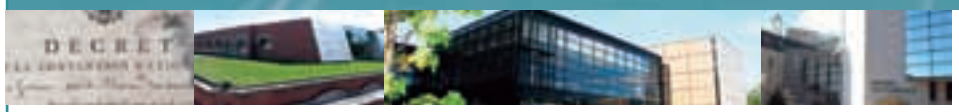

développement d'un volet pédagogique et d'un volet généalogique ;
– la poursuite du programme de développement d'un master d'archivistique à l'Université libanaise. Un projet de maquette a été proposé à celle-ci, et adopté par elle ;
– la signature d'accords de coopération par la direction des Archives de France : le 25 septembre 2005 avec l'Organisation des Archives nationales d'Iran ; le 15 décembre 2005 avec la Bibliothèque et les Archives nationales d'Éthiopie (NALE), également en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France. Cette signature marque 5 années de coopération exemplaire avec la NALE, et le début de la phase 2 de cette coopération ;
– la coordination de la préparation d'une grande exposition organisée avec le Centre historique des Archives nationales et les Archives de l'État de Bavière, qui sera inaugurée en France en mai 2006.

1.6.2. Stages internationaux des Archives

Se reporter à la partie 1.5.2. Formations internationales

1.7. Les célébrations nationales

Les 95 anniversaires sélectionnés par le Haut Comité des célébrations nationales ont donné lieu à des manifestations d'ampleur variable. Illustrés dans la brochure des *Célébrations nationales 2005*, diffusée à 15 000 exemplaires, ils étaient tous visibles sur le site internet du ministère de la Culture et de la Communication qui récapitulait l'ensemble des manifestations les entourant. Divers grands anniversaires ont donné lieu à des préparations spécifiques. Ainsi les cérémonies du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État ont-elles été placées sous l'égide de l'Académie des sciences morales et politiques.

Une exposition virtuelle sur *Le Centenaire de la loi de 1905* a été commandée pour toutes les préfectures ; téléchargeable à partir du site du ministère de l'Intérieur (interieur.gouv.fr/rubriques), elle rappelait les étapes des relations entre les Églises et l'État. Ce travail, confié à Mme Sylvie Aprile, de l'université de Tours, s'est fait en concertation avec la direction des Archives de France (délégation aux célébrations nationales et section du XIXe siècle).

Le centenaire de la loi de 1905 a été aussi commémoré à l'échelon départemental et communal avec la participation massive des services d'archives. Au moins 40 % des services départementaux ont pris une part active à cette célébration par des expositions, des cédéroms, etc.

Le centenaire de la mort de Jules Verne a été célébré en réseau par Amiens et par Nantes ; il a donné lieu à la belle exposition *Jules Verne, le roman de la mer* organisée par le musée de la Marine.

Les centenaires des naissances de Paul Nizan, Jean-Paul Sartre et Raymond Aron ont été l'occasion de manifestations dont une exposition organisée par la Bibliothèque nationale de France autour de Sartre et un colloque, *Hommage européen à Jean-Paul Sartre*.

Le bicentenaire de la naissance d'Alexis de Tocqueville a donné lieu à d'importantes célébrations en Basse-Normandie, avec un colloque international à Cerisy-la-Salle, *Tocqueville entre l'Europe et les États-Unis*, et une exposition aux archives départementales de la Manche : *Qui êtes-vous Monsieur de Tocqueville ?*

Autour du centenaire de la loi de 1905

Centenaire de la loi de séparation des Églises et de L'État : cédérom édité par les Archives départementales de la Charente

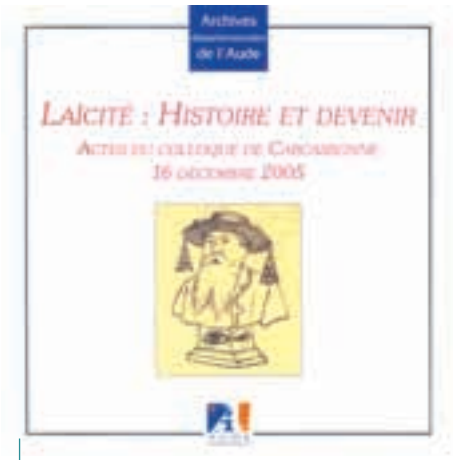

Laïcité : histoire et devenir, actes du colloque de Carcassonne (16 décembre 2005), organisé par les Archives départementales de l'Aude

Catalogue de l'exposition *Les Églises et l'État : d'une séparation à l'autre, 1789-1905*, présentée aux Archives départementales du Nord, décembre 2005

Programme des manifestations organisées autour de l'invention de la laïcité par les Archives départementales de l'Aude (Carcassonne, novembre 2005)

Inauguration de l'exposition *Les Églises et l'État : d'une séparation à l'autre, 1789-1905*, présentée aux Archives départementales du Nord, à partir du 10 décembre 2005 (carton d'invitation)

Aux origines des dernières révoltes lozériennes. Guide des sources de la Séparation des Églises et de l'État (1801-1920), par Alain Laurans, sous la direction de Claire Martin, directrice des Archives départementales de la Lozère, 2005

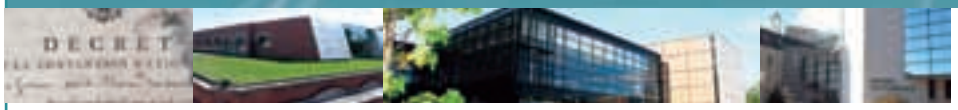

Le ministère de la Culture et de la Communication a participé plus particulièrement à cet anniversaire par la réalisation d'un site internet en anglais et en français : www.tocqueville.culture.fr. Pour la première fois, une collectivité locale – le département de la Manche – a été associée à cette coproduction de la direction des Archives de France et de la mission de la recherche et de la technologie ; elle s'est aussi enrichie de documents conservés par la famille d'Hérouville, la Réunion des musées nationaux, la Bibliothèque nationale de France et le musée du quai Branly.

Dans la collection des publications électroniques des Célébrations nationales, le travail de Mme Charlotte Manzini fournit un portrait public et privé de Tocqueville qui continue d'inspirer des hommes politiques et des intellectuels des deux côtés de l'Atlantique.

Lancement de l'année Jules Verne au musée de la Marine (11 janvier 2005)

Sous l'égide de Françoise Mélonio, directrice adjointe de l'École normale supérieure, des dizaines de documents inédits, très peu connus ou inexploités ont été mis en ligne grâce au Centre historique des Archives nationales, au Centre des archives d'outre-mer, aux services d'archives des ministères de la Défense et des Affaires étrangères, de la préfecture de Police de Paris, de la Banque de France et de l'École polytechnique.

Au-delà de ces anniversaires « nationaux », signalons que la ville de Granville a rappelé avec éclat le centenaire de la naissance de Christian Dior, alors que le centenaire de la mort de Louise Michel donnait lieu à des centaines de petites manifestations dans toute la France. Le 150e anniversaire du classement des vins de Bordeaux ou le 250e anniversaire de la mort de Brillat-Savarin n'ont pas manqué d'être fêtés avec éclat en région.

Le 100e anniversaire de la mort de l'explorateur Savorgnan de Brazza, découvreur du Congo, a été l'occasion d'une autre publication électronique, œuvre du Centre des archives d'outre-mer et de la délégation aux célébrations nationales aidés en tant que de besoin par la mission de la recherche et de la technologie. Sous la responsabilité d'Isabelle Dion, les très riches fonds du Centre des archives d'outre-mer ont été complétés de pièces du Muséum national d'histoire naturelle, du musée des Arts premiers, de la Fondation de Chambrun, des archives italiennes et de la famille de Pierre Savorgnan de Brazza.

Enfin, l'année 2005 fut celle du 60e anniversaire de la victoire et de la libération des camps. Il s'est articulé autour du thème : « La victoire – la liberté retrouvée – la paix ». Cette commémoration avait été confiée au ministère de la Défense ; une mission spécifique associait Mme Danièle Neirinck, déléguée aux célébrations nationales, à des universitaires et aux représentants du monde combattant.

Page d'accueil du site Internet consacré à Alexis de Tocqueville (www.tocqueville.culture.fr), réalisée dans la Collection *Célébrations nationales* (www.celebrations.culture.fr/)

Inauguration de l'exposition *Qui êtes-vous Monsieur de Tocqueville ?* organisée par les Archives départementales de la Manche, Saint-Lô, du 27 mai au 15 septembre 2005 (carton d'invitation)

La part visible des camps : photographies du camp de concentration de Mauthausen (1938-1945), exposition au Centre historique des Archives nationales, juin – novembre 2005

Page d'accueil de l'exposition virtuelle consacrée à l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza (www.brazza.culture.fr), réalisée par le Centre des Archives d'outre-mer dans la Collection *Célébrations nationales*

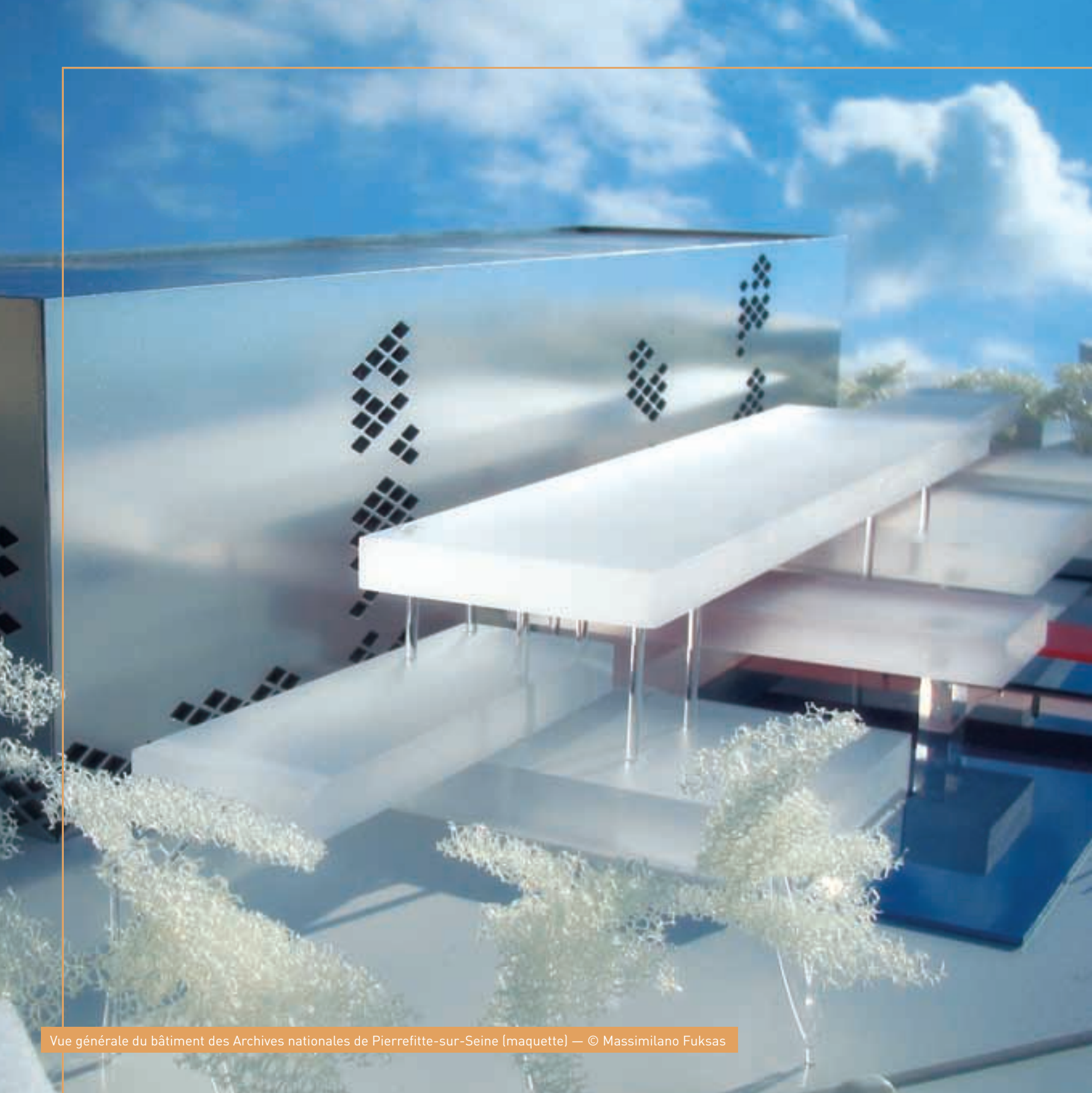

Vue générale du bâtiment des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine (maquette) — © Massimilano Fuksas

2. L'année 2005 en chantiers

2.1. Le projet de Pierrefitte-sur-Seine

- *La décision*

Le président de la République, Jacques Chirac, a annoncé le 9 mars 2004 la décision du Gouvernement de lancer la construction d'un nouveau centre pour les Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) afin de remédier à la saturation des locaux actuels et à l'inadaptation fonctionnelle de certains d'entre eux. Le choix du site marque la volonté de l'État d'intégrer cet équipement majeur de la vie publique au sein de la cité, dans un territoire en devenir, aux portes de Paris.

Cet établissement est destiné à collecter, conserver et communiquer les archives des administrations centrales de l'État depuis 1790 et pour les trente ans à venir. D'une capacité de 320 km linéaires, il offrira 310 places de consultation aux chercheurs.

Les sites du Marais et de Fontainebleau resteront en activité et fonctionneront en complémentarité avec le site de Pierrefitte.

- *Le site*

La commune de Pierrefitte-sur-Seine, au cœur de la communauté d'agglomérations de Plaine-Commune, présente de nombreux atouts. Située à 14 km au nord de Paris, à 2,5 km de la basilique royale de Saint-Denis et à proximité de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, elle place le bâtiment au cœur d'un réseau urbain qui le rend largement accessible à tous. Le site est desservi par la ligne 13 du métro (station Saint-Denis-Université). Il s'insère dans un environnement scientifique et universitaire avec la proximité des universités de Paris VIII et Paris XIII. Le projet bénéficie de l'intérêt et de l'investissement des collectivités territoriales qui voient en lui un élément moteur d'aménagement et de requalification de l'espace urbain.

- *Le concours d'architecture, le projet architectural*

Le concours a été organisé par l'Établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (ÉMOC). Le jury, présidé par la directrice des Archives de France, s'est réuni une première fois le 19 octobre 2004 et a sélectionné, parmi les 96 équipes ayant fait acte de candidature, les cinq équipes suivantes : Patrick Berger, Odile Decq-Benoît Cornette, Massimiliano Fuksas, Stéphane Maupin, Marc Mimram. Les projets de ces cinq architectes ont été examinés par le jury lors de sa deuxième séance, le 20 avril 2005.

Le 10 mai 2005, le ministre de la Culture et de la Communication, Renaud Donnedieu de Vabres, a annoncé le choix du projet retenu, celui de Massimiliano Fuksas, grand prix national d'architecture 1999.

Massimiliano Fuksas a bâti son projet sur une analyse de la géographie des lieux et des différentes échelles du site, à la recherche d'un dialogue avec la ville environnante. Le

Vue générale du bâtiment. Perspective ouest (zone d'accueil) — Image de synthèse — © Massimilano Fuksas

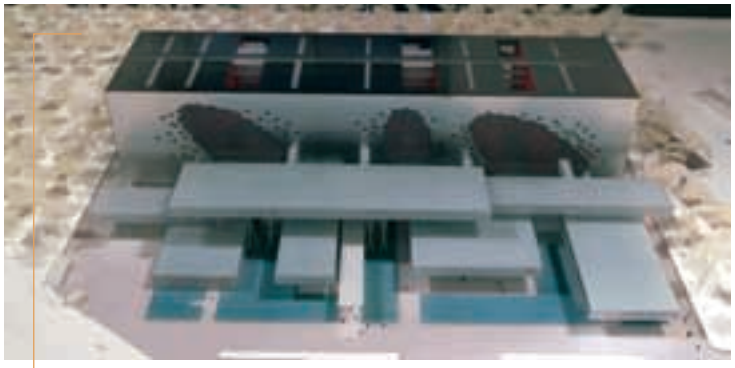

Maquette du projet de Massimiliano Fuksas, présentée au Centre des archives du monde du travail, 3 décembre 2005

bâtiment est organisé en deux parties. À l'est, un bâtiment « bien ancré au sol, imposant, réfléchissant et précieux » héberge les magasins d'archives et les espaces de lecture. Il est habillé d'une peau réfléchissante qui s'effiloche avec une trame en losange. À l'ouest, des volumes légers et transparents, suspendus, contiennent les espaces d'accueil et les bureaux. L'ensemble de ces volumes se multiplie dans un jeu de réflexion sur la façade du bâtiment d'archives ainsi que sur les bassins d'eau. Le bâtiment assurera aux archives une stabilité climatique optimale. Il offrira au public, outre les espaces de lecture, une salle d'expositions, une salle de conférences et des lieux pédagogiques.

Les maquettes du projet de Massimiliano Fuksas et des autres projets ayant concouru ont été exposées au mois de mai sur le site des Bons-Enfants, du mois de juin au mois d'août à l'hôtel de Rohan, en septembre à la Cité de l'architecture et du patrimoine, puis, en octobre, au Centre des archives du monde du travail. Ces présentations ainsi que les conférences qui les accompagnaient ont à chaque fois suscité un vif intérêt du public.

La phase de reprise de l'esquisse du projet a été menée dès l'été 2005. Elle s'est poursuivie à partir du mois de novembre par l'avant-projet sommaire.

• *La conduite du projet*

En janvier 2005, la directrice des Archives de France, Martine de Boisdeffre, a nommé auprès d'elle un directeur de projet du nouveau centre : Isabelle Neuschwander, conservateur général du patrimoine. Cette dernière a été rejointe au cours de l'année par un conservateur du patrimoine : Sandrine Cunnac, par un architecte : Jean-Luc Bichet, par une assistance administrative. Destinée à se renforcer tout en restant une structure légère, l'équipe de projet a pour mission de faire le lien avec l'ÉMOC pour la partie conception et construction du bâtiment, et de mener, en coordination avec les centres de Paris et de Fontainebleau, l'ensemble des chantiers d'accompagnement.

• *Les chantiers d'accompagnement*

Deux grands chantiers d'accompagnement ont été lancés dès la fin de l'année 2005.

Le chantier de préparation des fonds est un des principaux enjeux de la réussite du déménagement des fonds à Pierrefitte-sur-Seine. Il consiste à élaborer et à mettre en place une chaîne de traitement afin de transporter à Pierrefitte-sur-Seine des fonds d'archives parfaitement identifiés, conditionnés et en bon état sanitaire. Il s'accompagnera

d'opérations de microfilmage ou de numérisation pour des fonds majeurs.

Ce chantier a débuté en octobre 2005 par l'opération de récolement des fonds du Centre historique des Archives nationales.

La conception du nouveau système d'information est également un chantier d'ampleur. La création du nouveau site de Pierrefitte-sur-Seine est l'occasion de repenser les outils informatiques utilisés par les sites franciliens des Archives nationales pour traiter les tâches archivistiques : gestion des lecteurs et des documents, description des fonds, mise à disposition en ligne des instruments de recherche. Il a vocation à être ultérieurement déployé au Centre des archives du monde du travail et au Centre des archives d'outre-mer, après adaptation aux problématiques de ces centres.

En décembre 2005, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été recrutée afin de seconder l'équipe de projet dans la conception du système.

- *La concertation interne et externe*

Un conseil scientifique rassemblant des représentants des usagers et des partenaires institutionnels et professionnels a été constitué. Il s'est réuni en septembre 2004 puis en mai 2005. Le projet architectural a également été présenté en juin 2005 au conseil communautaire de Plaine-Commune et en septembre 2005 au Conseil supérieur des Archives.

Une concertation interne est par ailleurs engagée. Des groupes de travail ont été réunis, avec le concours de l'ÉMOC, de novembre 2004 à février 2005 autour des thèmes suivants : archives publiques ; archivage sur nouveaux supports ; archives privées ; conservation ; valorisation, diffusion, action éducative et culturelle ; communication, accueil scientifique ; vocation de Fontainebleau. Leurs analyses ont été synthétisées dans des rapports approfondis destinés à affiner et éclairer les choix à opérer tant en matière d'organisation spatiale que fonctionnelle. Enfin, des réunions avec les organisations syndicales sont organisées de façon très régulière.

Le projet s'enrichit de tous ces apports, dont la qualité se concrétise durant la phase d'avant-projet sommaire, et se confirmera avec la phase d'avant-projet détaillé.

2.2. Le projet de réforme des Archives nationales

Les préconisations du rapport Stirn s'articulent autour de trois orientations principales :

– le renforcement de la direction des Archives de France, en particulier sous l'angle de sa compétence interministérielle, à travers le rattachement direct des missions installées dans les différentes administrations centrales, ainsi que le rattachement du Centre national du microfilm d'Espeyran, qui exerce ses missions au bénéfice de l'ensemble du réseau des archives en France ;

Paris, 24 mars 2005, les membres de la mission Stirn réunis par le ministre de la Culture et de la Communication : Patrick de Carolis, Pierre Miquel, Bernard Stirn, Patrice Gueniffey

– le choix, en terme d'organisation administrative et juridique, de la formule du service extérieur à compétence nationale ;
– la déclinaison de cette formule en termes de pôles géographiques et thématiques à la fois : un pôle francilien regroupant les centres « généralistes », à savoir : le site à venir du nouveau centre à Pierrefitte-sur-Seine, et les sites existants de Paris et de Fontainebleau ; un pôle méridional avec le Centre des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence ; et un pôle septentrional avec le Centre des archives du monde du travail de Roubaix.

Ces préconisations ont été validées par le ministre qui a chargé la direction des Archives de France de lui faire des propositions précisant les modalités juridiques, administratives et fonctionnelles de mise en œuvre de ces orientations.

2.3. La loi et le droit : les chantiers juridiques

Le dossier du projet de loi sur les archives a bien évidemment dominé les travaux du bureau des affaires juridiques et de l'accès aux archives (direction des Archives de France), avec notamment une dernière consultation des ministères intéressés au printemps 2005, avant la saisine du Conseil d'État, à l'automne.

Dans le domaine des vols et de la revendication, il convient de signaler la mise en place d'un groupe de travail interministériel avec les services d'archives des ministères des Affaires étrangères et de la Défense, ainsi que la création d'un autre groupe de travail européen sur le vol, la politique de revendication et la question de l'indemnisation du détenteur de bonne foi. Ce groupe, constitué à l'initiative de la France, est actuellement présidé par la Suède.

La direction poursuit par ailleurs la rédaction de fiches sur la communicabilité des archives publiques ; en 2005, une fiche sur la communicabilité des registres d'écrou a été établie en liaison avec le ministère de la Justice.

La rédaction du manuel des archives privées, qui avait été engagée les années précédentes, touche à sa fin.

Différentes instructions sont en cours de rédaction. Elles redéfinissent les compétences de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) et de la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs). Enfin, un nouveau chantier s'est ouvert : la définition des conditions de réutilisation des données publiques.

2.4. Les grands dossiers en partenariat

- *La coordination interministérielle des archives*

Comme les années précédentes, l'accent a été mis en 2005 sur la réactualisation d'instructions de tri anciennes et devenues obsolètes ainsi que sur l'élaboration de nouveaux textes concernant des domaines de l'action administrative non encore couverts par des instructions de tri. L'année 2005 a ainsi vu la parution d'instructions particulièrement attendues, dans le domaine de l'éducation, des écoles paramédicales, des chambres de commerce et d'industrie ou encore des services départementaux d'incendie et de secours. Parallèlement, des instructions ont été élaborées avec des organismes en cours de restructuration comme le service social d'accueil aux émigrants, les parcs naturels régionaux, ou encore la Banque de France, qui a fermé un grand nombre de ses succursales.

Compte tenu des incidences dans le domaine des archives de la nouvelle vague de décentralisation engagée par le gouvernement, un *vade-mecum* a été rédigé à l'intention des responsables des services des archives départementales sur le suivi des questions soulevées par les transferts de compétences prévus par la loi.

- *Les archives privées*

On doit citer encore les instructions relatives au dépôt des archives des fédérations départementales du Parti communiste.

- *Partenariat DIV-DAF*

Dans le cadre du partenariat engagé depuis plusieurs années avec la délégation interministérielle à la ville (DIV) et parallèlement à la mise au point d'une instruction de tri sur les archives de la politique de la ville, une campagne de collecte de témoignages oraux a été engagée en 2005 sur six sites tests, avec une triple approche, celle des concepteurs de cette politique, celle des acteurs, élus et personnels administratifs qui l'ont mise en œuvre, et enfin, celle des habitants et structures associatives des quartiers concernés. Cette campagne a rencontré un très vif succès à Cayenne et doit être développée en 2006. Dans une thématique voisine, la direction a suivi les travaux de la Cité nationale pour l'histoire de l'immigration en étudiant notamment les perspectives d'une numérisation des dossiers anciens de naturalisations.

2.5. Les nouvelles technologies

- *Archivage électronique*

Durant l'année 2005, plusieurs chantiers majeurs visant à promouvoir l'archivage électronique dans le cadre du développement de l'administration électronique ont été lancés (lancement en 2004 du programme gouvernemental pour le développement de l'administration électronique – programme ADÈLE – et de son action spécifique ADÈLE 103) en liaison étroite avec l'Agence pour le développement de l'administration électronique (ADAE)[1].

Au sein de cette action, plusieurs axes ont été identifiés : approfondir le travail de sensibilisation et de formation tant auprès des administrations que des archivistes, élaborer des référentiels à partager par tous, encourager et promouvoir la mise en œuvre de plates-formes d'archivage électronique.

Il s'agit en effet d'une question qui devient prioritaire avec le nouvel environnement juridique qui se met progressivement en place depuis 2000 : dématérialisation des procédures de passation des marchés publics introduite par le Code des marchés publics (CMP) adopté en 2001 (aujourd'hui article 56 du CMP annexé au décret n° 2004-15 du 7 janvier 2004 portant CMP, JO du 8 janvier 2004), arrêté du 26 octobre 2005 portant approbation d'un cahier des charges des dispositifs de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et fixant une procédure d'homologation de ces dispositifs, décrets n° 2005-972 et 2005-973 sur les actes authentiques électroniques des huissiers et notaires, ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives elles-mêmes. Témoignent de ce souci croissant les questions toujours plus nombreuses posées par le réseau des archives sur cette problématique et les quelques actions entreprises d'ores et déjà dans plusieurs services.

1 Aujourd'hui, service pour le développement de l'administration électronique intégré dans la direction générale pour la modernisation de l'État (DGME) du ministère de l'Économie et des Finances.

Centre historique des Archives nationales, galerie du Parlement

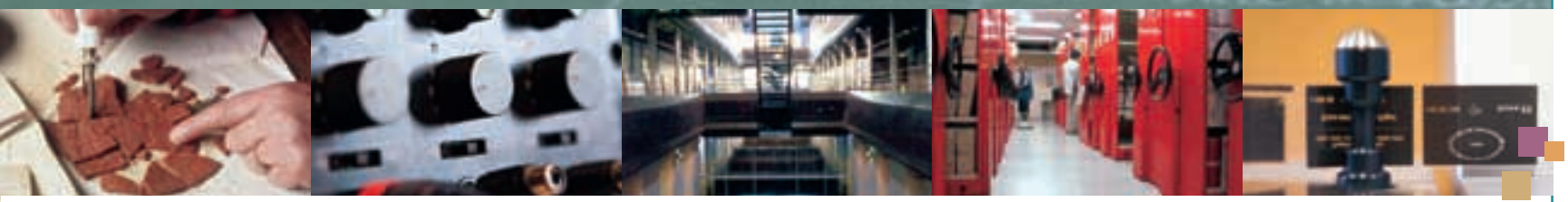

3. Collecter et traiter

3.1. Politique archivistique et contrôle scientifique et technique

3.1.1. Services départementaux d'archives

- *Contrôle sur les archives publiques (tous types de services, communes incluses)*

Parmi les 104 services départementaux et territoriaux d'archives, 75 ont répondu à l'enquête sur les activités de contrôle scientifique et technique du directeur des archives départementales, soit 72,1 % des départements. Les réponses concernent 45 053 103 habitants, soit 71,5 % de la population.

Bilan des actions par département

Compte tenu de la grande disparité dans le nombre de réponses analysées par rapport aux années antérieures, il a paru intéressant de procéder en analysant les moyennes par service.

Les moyennes des actions par département (pour les 75 services ayant répondu) s'établissent comme suit[1] :

	2005	rappel 2004	évolution
• Inspections :	22,3	22,3	0
• Visites :	37,5	32,5	+ 15,4 %
• Formations :	10,7	7,9	+ 35,3 %
• Tableaux de gestion :	9,9	9,0	+ 10,2 %
• Visas d'éliminations (nombre) :	142,4	119,4	+ 19,3 %
• Visas d'éliminations (métrage) :	2 948,5	2 507,1	+ 17,6 %

La tendance globale montre un renforcement notable des actions menées par chaque département et visant à améliorer la prise en charge des archives courantes et intermédiaires (formations, tableaux de gestion, visas d'élimination en forte augmentation) et une légère hausse des actions de contrôle au sens strict (le total des visites et inspections demeure plutôt stable, en légère augmentation).

Inspections et visites d'information

1 458 inspections, tous types de services bénéficiaires confondus, ont été effectuées, et 2 626 visites. Le total de ces deux types d'opérations (non différenciées jusqu'en 2003) se monte donc à 4 027.

11 départements n'ont mené aucune inspection, trois départements en ont mené plus de 75 (Ain 77, Moselle 78, Côte-d'Or 79). 4 départements n'ont fait aucune visite, 3 départements en ont fait plus de 100 (Vaucluse 107, Haut-Rhin 108 et Marne 158).

1 Le mode de calcul retenu prend en compte, parmi les réponses obtenues, le nombre de services ayant réellement mené chaque type d'action ; les moyennes sont calculées par rapport au nombre de services ayant réellement mené chaque type d'action, et non par rapport au nombre total de services ayant répondu ou au nombre de services existants.

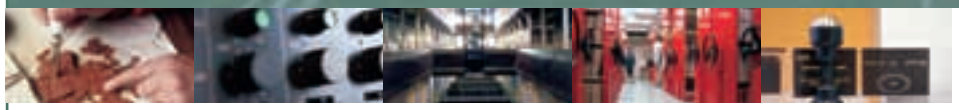

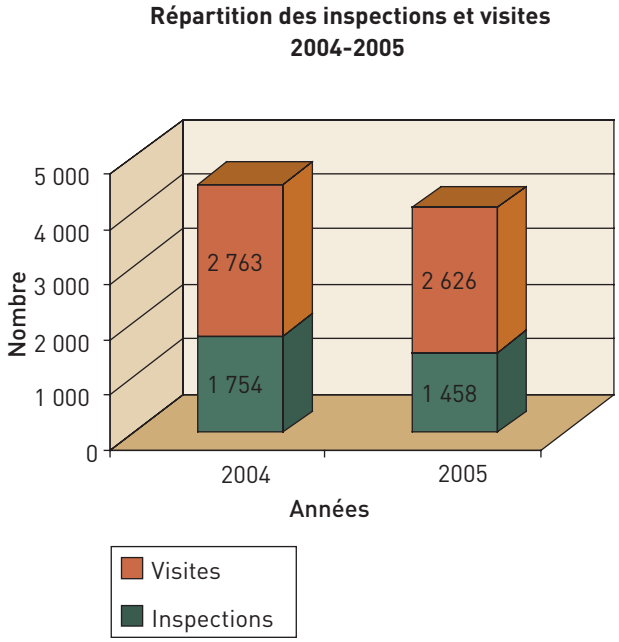

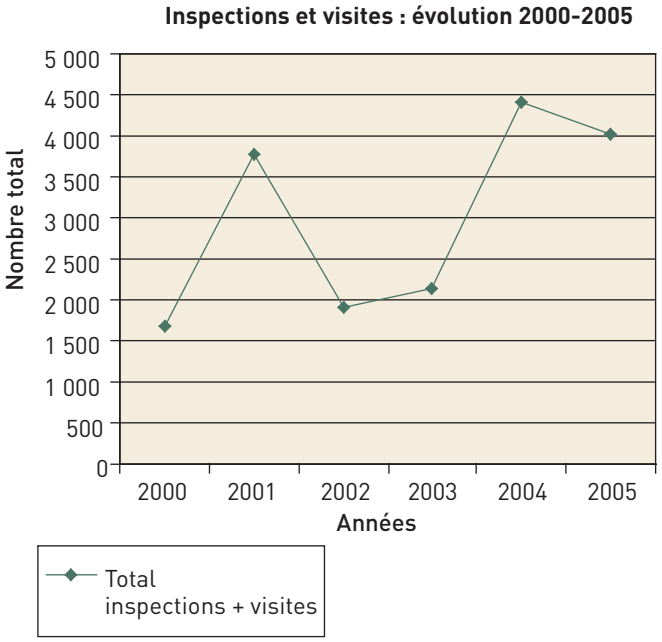

64 services départementaux ont réalisé les inspections et 70 services ont réalisé les visites. Au-delà de la baisse des chiffres absolus, due au nombre de réponses inférieur à celui de l'année précédente, les chiffres 2005 confirment la tendance : les visites sont plus prisées que les inspections, et la tendance générale sur 5 ans, au-delà de l'exceptionnel pic d'activité de 2001 dans ce domaine, est à une augmentation importante (*cf.* graphique suivant).

Pour l'ensemble des types de services contrôlés, les inspections représentent 35,7 % de l'ensemble (38,8 % en 2004) et les visites 64,3 % (61,2 % en 2004). Pour les services devant faire des versements et les services pouvant faire des dépôts hormis les communes, les visites sont encore plus largement majoritaires : 83,9 % (85,1 % en 2004) (*Cf.* infra pour les communes).

L'écrasante majorité des visites sont réalisées au profit des services devant verser : 76,5 % des visites en 2005 (79,4 % en 2004). Les communes, sans grande distinction de taille, en sont les seconds bénéficiaires avec 18,7 % des visites : 11,4 % pour les communes de moins de 2000 habitants et 7,3 % pour les communes de plus de 2000 habitants (respectivement 8,4 et 8,7 % en 2004, soit 17,1 %).

Les structures intercommunales et les services pouvant effectuer des dépôts (hormis les communes) ne reçoivent chacun qu'une infime partie des visites : respectivement 3,1 % et 1,6 % des visites effectuées (3,5 % et 0 % en 2004).

Actions de formation

524 actions de formation ont été menées par 49 services, ce qui représente, même en chiffres absolus, une augmentation – certes légère – par rapport à 2004 (522 actions menées par 66 services). 65,3 % des services ayant répondu ont mené ce genre d'action. On note une très

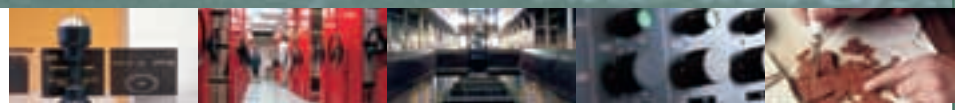

forte augmentation du nombre moyen de formations assurées par chaque service départemental s'investissant dans ce type d'action (+ 35 %), ce qui semble confirmer qu'il rencontre un succès certain auprès des bénéficiaires.

Les principaux bénéficiaires des actions de ce type sont les services devant effectuer des versements : 63,5 % des formations leur sont destinées (66,3 % en 2004). Les communes, toutes tailles confondues, sont quant à elles bénéficiaires de 28,4 % de ces actions (32,4 % en 2004).

Tous les indicateurs concernant les formations menées au profit des services versants ou déposants montrent une très forte augmentation de l'activité en ce domaine, qui tend à une meilleure prise en charge, bien en amont de la réception, au service départemental d'archives, des archives courantes et intermédiaires. Le succès de ce type d'action auprès des services qui en bénéficient montre d'une part que le besoin est bien réel de leur côté, mais peut-être aussi qu'une implication insuffisante ou une très importante rotation des agents formés augmentent ce besoin.

Tableaux de gestion

513 tableaux de gestion ont été rédigés par 52 services (537 tableaux rédigés par 60 services en 2004). Là encore, la baisse apparente des chiffres absolus est sans doute due bien davantage au nombre de réponses qu'à une diminution réelle de l'activité, comme le montre la moyenne par service d'archives.

Une très large majorité des tableaux de gestion concerne les services devant effectuer des versements : 67,4 % (80,3 % en 2004), dont, toujours, une forte proportion au profit des services des conseils généraux (39,5 % de l'ensemble). Exceptionnellement en 2005, 20,4 % des tableaux de gestion réalisés l'ont été au profit de communes de plus de 2000 habitants (14,2 % en 2004).

Visas d'élimination

10 535 visas d'élimination ont été accordés par 74 services[2] (10 743 accordés par 90 services en 2004) pour 221 140 m.l. La diminution de la valeur absolue est due bien certainement au nombre des réponses bien plutôt qu'à une diminution réelle, comme l'indiquent les chiffres par service ci-dessus mentionnés.

Parmi les départements ayant répondu, deux ont délivré des visas représentant plus de 10 km.l. chacun (la Seine-Maritime, 13 520 m.l. et le Rhône, 12 183,80 m.l.)[3].

Évolution du métrage des visas (tous services)

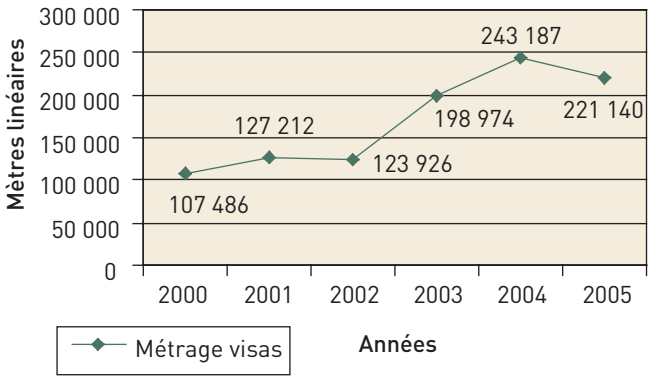

Bilan des actions par service administratif

Dans tous les domaines, les services devant verser font l'objet d'une majorité d'actions toujours large, et parfois écrasante, de la part des services départementaux d'archives.

2 En fait, le 75e service ayant répondu en a accordé également mais n'en a pas donné le nombre et n'a indiqué que le métrage.
3 À noter : les départements accordant traditionnellement des visas représentant les métrages les plus importants n'ont pas répondu. Au moins 3 départements susceptibles de faire éliminer chacun 10 km.l. ou plus n'ont pas répondu en 2005.

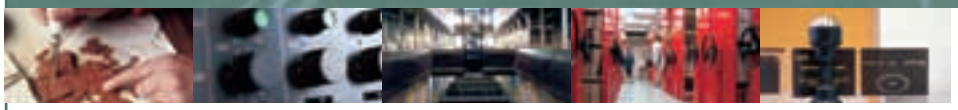

Les seuls éléments plus particuliers disponibles concernent la répartition des visas (métrage linéaire) par type de services (*cf.* graphique ci-dessous).

On notera que les services de l'État représentent les plus gros bénéficiaires de visas, suivis par les organismes de droit privé chargés d'une mission de service public. La plupart des services regroupés dans cette rubrique sont en effet des organismes de sécurité sociale, qui traitent des masses particulièrement importantes de pièces justificatives de paiement des prestations, vouées à l'élimination. Le métrage important des visas accordés à ces organismes, longtemps un peu isolés par rapport au réseau des services publics d'archives, est à noter.

Répartition des visas 2005

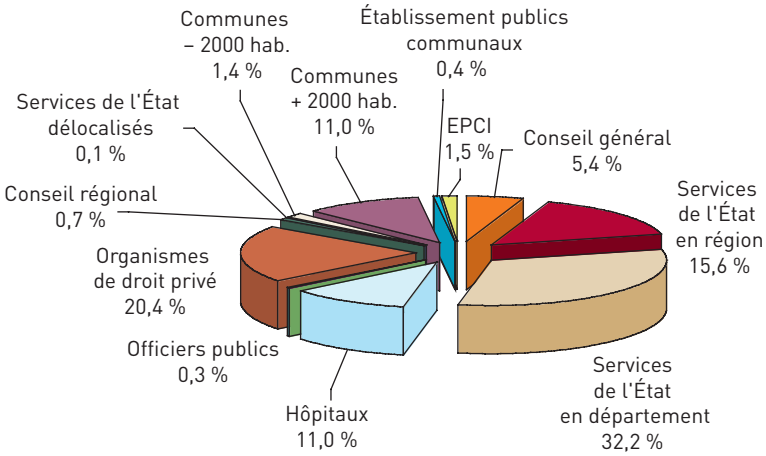

- *Contrôle des archives hors communes*

Inspections et visites d'information

402 inspections ont été réalisées par 43 services, soit une moyenne de 9,3 par service (385 inspections par 49 services, soit 7,9 en moyenne par service en 2004).

2 042 visites ont été faites par 70 services, soit une moyenne de 29,2 par service d'archives (2 194 visites par 83 services soit 26,4 en moyenne en 2004). Là encore, il est fort probable que la relative baisse des chiffres absolus cache en réalité une augmentation de l'activité, quelque peu occultée par le nombre de réponses analysées.

On notera tout de même l'augmentation des inspections par rapport aux visites : + 4,4 % pour les unes, – 7 % pour les autres. En importance relative, les inspections augmentent de 10,4 % par rapport aux visites.

Actions de formation

395 actions de formation ont été menées par 44 services départementaux, soit une moyenne de 9 par service (346 actions menées par 58 services en 2004, soit une moyenne de 6 par service). Ces actions sont en hausse de 14,3 % et le nombre moyen mené par chaque service est en hausse de 50,3 %. La confrontation de ces chiffres permet, là encore, au-delà de la chute absolue due au faible nombre de réponses, de conclure à une augmentation réelle de l'activité.

Tableaux de gestion

Le nombre total de tableaux de gestion diminue légèrement (380 contre 431) tandis que la moyenne des réalisations par service reste stable par rapport à 2004 (7,3 en 2005 contre 7,4 en 2004). Le nombre de services qui en réalisent donne à penser que ce sont les mêmes départements qui, d'année en année, se consacrent à ce genre de tâche (52 services en 2005, 58 en 2004).

Visas d'élimination

6 570 visas ont été accordés par 74 services, soit une moyenne de 88,8 par service, pour un métrage total de 190 505 (2004 : 6 790 visas, 90 services, 75,4 en moyenne par service, métrage 216 560). En moyenne, chaque

service ayant accordé des visas l'a fait pour 2 574 m.l. (2 406 en 2004). Là encore, l'accroissement continu des métrages éliminés sur visa, comme du nombre de visas accordés, se profile derrière des chiffres rendus trompeurs par le nombre de réponses analysées. Cet accroissement, commencé de façon notable depuis 2003, se confirme.

- *Contrôle des archives des communes*

Inspections et visites d'information

Le traitement des communes, et en particulier celui des petites communes (de moins de 2000 habitants) est différent de celui des autres services versants, tous statuts confondus : l'écrasante majorité des inspections en forme leur sont réservées. Cette tendance se confirme depuis 2004.

Les inspections représentent 71 % du total des inspections et des visites dans les petites communes (chiffre en baisse significative par rapport à 2004 : 81 %) alors qu'elles n'en représentent que 52,4 % dans les communes plus importantes (52,5 % en 2004).

On note dans les autres domaines une stabilité assez importante, au-delà de la différence du nombre de réponses.

Actions de formation

160 actions de formation (169 en 2004) ont été réalisées par 46 services (57 en 2004) ; il faut cependant considérer que, là encore, le chiffre réel sur l'ensemble du territoire doit correspondre à une augmentation.

Tableaux de gestion

131 tableaux ont été réalisés en 2005 au profit de communes toutes tailles confondues, contre 104 en 2004, par 22 services départementaux (25 en 2004). Il faut très probablement interpréter ce chiffre partiel comme une augmentation réelle.

Visas d'élimination

L'augmentation significative du métrage des visas, en dépit du nombre relativement faible de réponses enregistrées par rapport à 2004, est tout à fait remarquable et confirme largement la tendance déjà observée : 3 826 visas accordés par 40 départements pour un total de 27 902 m.l. (3 677 visas accordés par 80 services départementaux pour un total de 21 384 m.l. en 2004). Le nombre de visas a augmenté de 4,1 % et le métrage de 30,5 % en dépit du faible nombre de réponses. L'augmentation réelle est donc certainement beaucoup plus forte encore.

- *Accroissements et éliminations*[4]

Tous services d'origine confondus, les total des entrées s'élève à 43 047 m.l. (50 474 en 2004 pour 96 réponses). La moyenne par département chute donc de 525,8 m.l. en 2004 à 478,3 en 2005, soit une baisse de 9 %.

Évolution des entrées et des éliminations

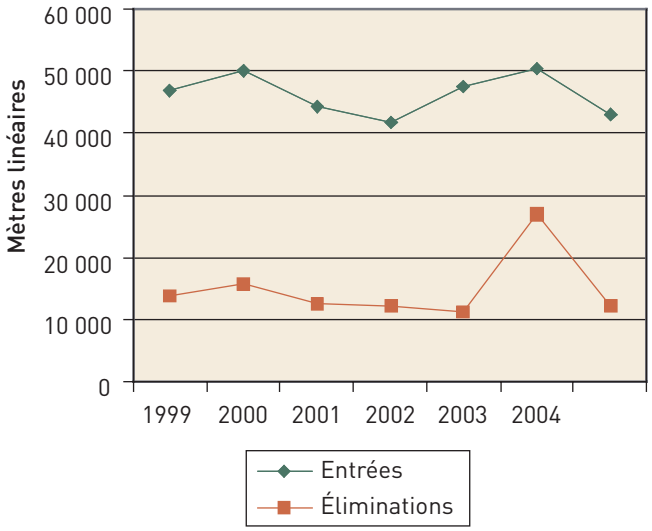

4 90 départements ont répondu à l'enquête statistique (96 en 2004).

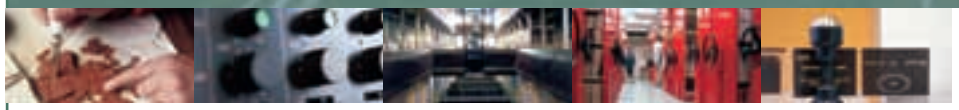

Les éliminations représentent, tous services d'origine et tous types de documents confondus, 12 153 m.l. (27 022 m.l. en 2004). La moyenne par département s'établit à 135 m.l. contre 281,5 en 2004, soit une chute de 52 %.

Il convient cependant de relativiser cette chute : 2004 avait été une année exceptionnelle et sans précédent, 2005 marque donc davantage un retour à la situation habituelle, avec une légère hausse.

La situation est donc plutôt globalement stable. La confrontation des chiffres relatifs aux entrées, éliminations et visas montre donc que le contrôle de la production en amont des entrées s'accroît.

L'accroissement net pour 2005 se monte à 32 006 m.l. (23 666 en 2004). L'évolution sur plusieurs années montre, au-delà des inévitables dents de scies annuelles, et notamment de la baisse particulière à 2004, une relative stabilité.

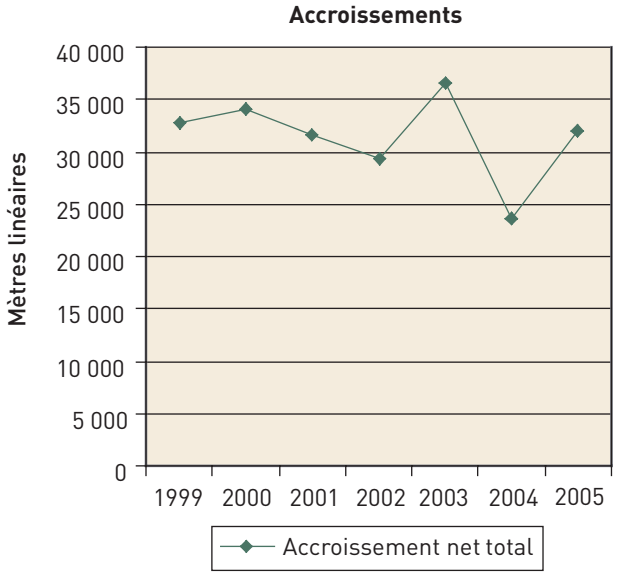

- ***Entrées et éliminations d'archives publiques (hors archives communales) : bilan général***

Parmi les entrées détaillées plus haut, 37 195 m.l. sont des archives publiques (44 510 en 2004). La part des archives publiques dans les entrées demeure stable et très largement majoritaire : 86,4 % en 2005 (88,2 % en 2004).

Les éliminations concernent toujours en écrasante majorité les archives publiques : 10 725 m.l. en 2005 (24 150 en 2004), soit 88,3 % du total des éliminations (89,4 % en 2004).

Les éliminations ont représenté, pour les archives publiques, 29,3 % des entrées, ce qui correspond à un retour à une situation antérieure après le pic enregistré en 2004 (les éliminations représentaient 54,3 % des entrées d'archives publiques).

- ***Dépôt d'archives des communes aux archives départementales***

1 219,4 m. l. d'archives communales ont été déposés (1 400 m. l. en 2004, 925,8 m. l. en 2003). La tendance est donc là aussi à l'augmentation, au-delà de la chute des chiffres bruts due au nombre de réponses.

Les éliminations pratiquées sur les archives communales traduisent la même tendance :

102,9 m. l. en 2005 (245,2 en 2004). L'accroissement net est stable, donc probablement en hausse en réalité : 1 116 m. l. en 2005 contre 1 151 en 2004.

134 communes de moins de 2000 habitants ont réalisé un premier dépôt en 2005 (138 en 2004) et 46 dérogations à l'obligation de dépôt ont été accordées (27 en 2004).

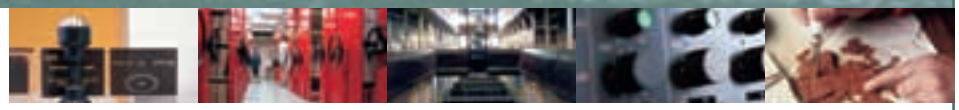

Analyse par services versants des entrées et éliminations d'archives publiques (hors archives communales)

	Conseil général	Services de l'État en région	Services de l'État en département	Hôpitaux	Officiers publics ou ministériels (dont notaires)	Organismes de droit privé	Total archives État
Part des services dans les entrées	19,6 %	12,5 %	57,3 %	1,2 %	6,6 %	2,7 %	79,1 %
Part des services dans les éliminations	31,2 %	17,9 %	49,5 %	0,4 %	0,1 %	0,9 %	68,4 %
Part des services dans l'accroissement	15,2 %	10,4 %	60,1 %	1,6 %	9,3 %	3,4 %	83,2 %

Compte tenu des variations entre les nombres de réponses enregistrées et les communes recensées d'une année à l'autre, une synthèse plus globale, quoique fort intéressante, serait hasardeuse en l'état des éléments actuellement disponibles.

- *Entrées d'archives privées aux archives départementales*

Le graphique ci-dessous montre qu'après une forte croissance en 2002 et 2003, les entrées d'archives privées tendent à retrouver leur niveau de 1999-2000.

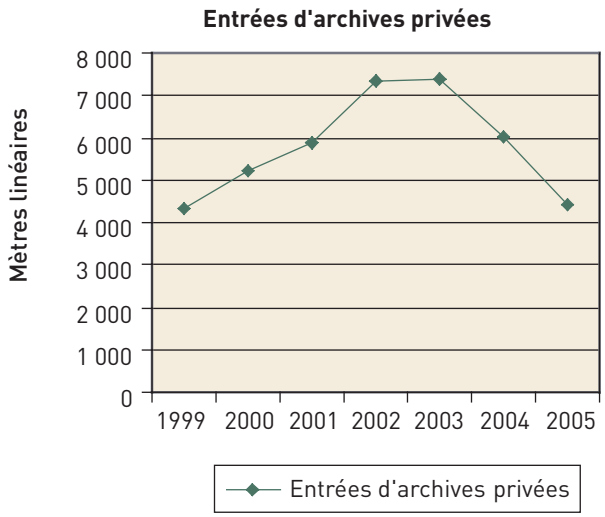

Entrées de documents figurés, audiovisuels et électroniques dans les archives départementales

Globalement, les entrées de documents figurés suivent à peu près la même courbe que celle des archives privées : augmentation, très forte pour certains types de documents entre 1999 et 2000 ou 2001, puis recul net. Cependant les éléments disponibles amènent à considérer ces chiffres avec prudence : il n'est pas certain que la diminution soit réelle ni aussi importante, les modes de comptage ayant subi des fluctuations importantes au cours de ces périodes.

On note cependant une apparition puis une augmentation des entrées de cédéroms et d'archives électroniques.

- *Bibliothèques*

Les entrées en bibliothèques diminuent continuellement depuis plusieurs années : 1 916 m.l. en 2005 (2 689 en 2004, 2 183 en 2003 et 2 961 en 2002). Il est difficile de déterminer la part de la volonté de recentrer les services sur leur mission archives de la diminution – volontaire ou non – des moyens affectés aux acquisitions dans cette baisse constante.

Les fortes éliminations pratiquées (768 m.l. en 2003, 1 496 en 2004 et 667 en 2005, soit de 35 à 55 % des entrées selon les années) laissent cependant penser qu'il faut voir dans cette diminution une volonté réelle de reprise en

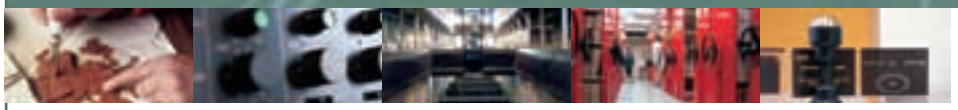

main raisonnée des collections : les entrées sont moins importantes en masse mais probablement mieux ciblées.

Les éléments d'appréciation qualitatifs manquent pour pousser l'analyse et infirmer ou confirmer cette hypothèse.

3.1.2. Archives communales

Seules les 213 communes ayant répondu sous forme de fichier électronique ont été prises en compte dans cette étude (parmi 584 services communaux d'archives recensés). Les communes ayant répondu par cette voie représentent 10 242 220 habitants.

- *Entrées et éliminations d'archives publiques : bilan général*

Au total, les entrées d'archives publiques représentent 13 949 m.l. (soit 81,6 % du total des entrées), réparties comme le montre le graphique des entrées suivant.

Les finances (2 861,6 m.l.), l'administration générale (2 304,6 m.l.) et l'action sociale (1 295,4 m.l.) représentent les entrées les plus importantes.

Les éliminations représentent au total 5 650,6 m.l., réparties comme indiqué par le graphique des éliminations suivant.

Les finances (1 823,5 m.l.) et les biens communaux (356,8 m.l.) représentent les principales sources d'éliminations.

Rapport éliminations/entrées

Parmi les différentes sources d'archives, les fonctions exercées par les maires au nom de l'État (79 %) et l'enseignement (75,7 %) donnent lieu aux plus fortes éliminations. Les élections, notamment, produisent des documents très volumineux, dont une grande majorité est vouée à l'élimination.

Éliminations 2005

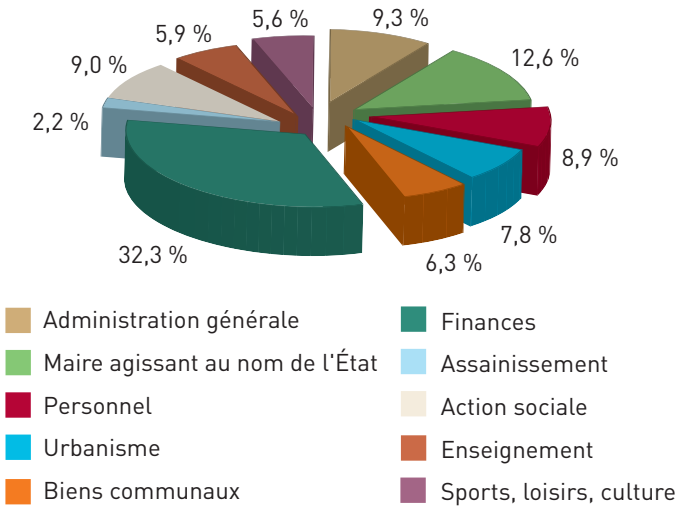

À l'inverse, l'urbanisme ne donne lieu qu'à 19,6 % d'éliminations parmi les entrées.

Globalement, on note tout de même un fort taux d'élimination (42,9 %), bien plus important que celui observé dans les services départementaux d'archives. Cette différence s'explique aisément par le rôle d'archivage intermédiaire que jouent les services communaux.

On observe par ailleurs de très nettes différences entre les villes selon leur population : les villes de plus de 200 000 habitants tendent vers une répartition des entrées et éliminations se rapprochant de celle observée dans les services départementaux d'archives, à savoir des éliminations plus faibles que dans les villes de moins de 30 000 habitants. Cela s'explique par la professionnalisation plus forte de ces services, qui sous-tend une forte tendance à gérer en amont les volumes importants produits par les services.

- *Archives privées*

Les archives privées représentent 1 503,3 m.l., soit 9,3 % du total des entrées. Les éliminations représentent

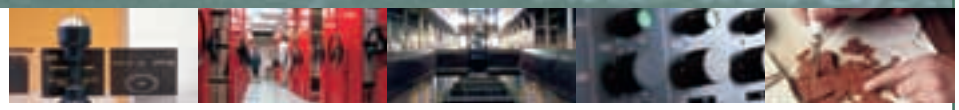

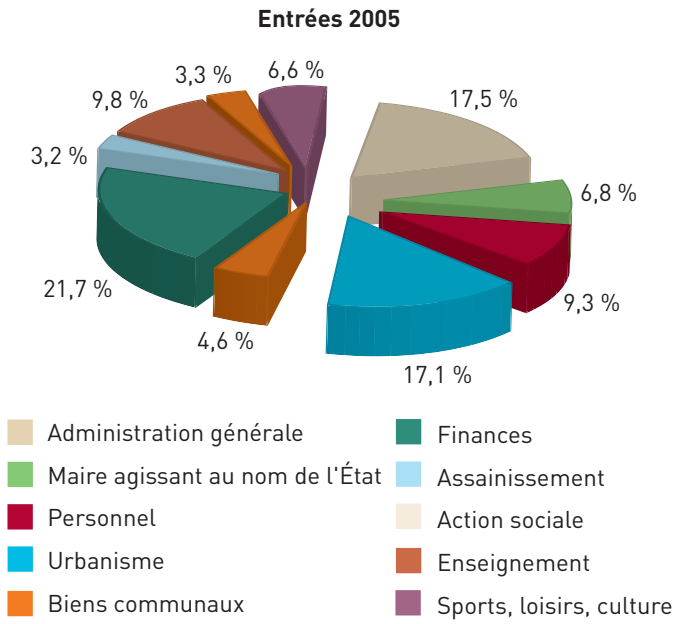

33 m.l., soit un taux d'élimination de 2,2 %, très faible, comme dans les services départementaux d'archives.

Les archives d'associations, de partis politiques et de syndicats représentent la plus importante part dans les entrées (967,6 m.l.), suivie par les archives d'entreprises (203 m.l.). Cela peut s'expliquer par le fait que ces types de producteurs produisent et donc donnent ou déposent des fonds entiers et volumineux, et non seulement des pièces isolées.

- *Bibliothèques*

Les chiffres donnés par les services ne semblent pas cohérents : si certains ont bien déclaré le métrage linéaire, il est à peu près certain que d'autres ont donné le nombre de volumes ou de titres entrés. Un service a déclaré 1 095 m.l. d'entrées, ce qui représenterait plus de 20 000 ouvrages… Il n'est donc pas possible d'effectuer une analyse réelle.

- *Documents sur supports spéciaux*

Les photographies ont été particulièrement nombreuses en 2005 à rentrer dans les services d'archives municipaux : 269 354 sont entrées, dont 110 000 pour la seule commune de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). On note également 19 344 cartes postales et 12 264 affiches.

3.2. Archives privées

3.2.1. Enrichissements à titre onéreux

Parmi les nombreuses acquisitions effectuées en vente publique, chez les libraires spécialisés ou auprès de particuliers, on peut signaler :

Pour le Centre historique des Archives nationales (pour un total de 729 242,28 €, soit 86,63 % de la dotation totale) :

– Quatre rouleaux de comptes de recette du chapitre de Sainte-Opportune de Paris dressés par le chanoine et chambrier François Omo, 1382 ;
– « Comptes des dons et récompenses », paiements ordonnés par Charles VII après son sacre aux compagnons de Jeanne d'Arc, 1er octobre 1431 ;
– Matrice du grand sceau aux armes et au titre de chevalier et chancelier de France d'Étienne d'Aligre, signée Verien, graveur de la reine, Paris, 1672 ;
– Fonds de la famille Gourgue (terres d'Aulnay, Roissy, Bourret etc.), XVIIe-XIXe siècles ;
– [Le dauphin, futur Louis XVI], Réflexions sur mes entretiens avec le duc de La Vauguyon, 1767-1769 (avec le concours du fonds du patrimoine) ;
– Cinq lettres de la reine Marie-Antoinette à la duchesse de Polignac, 1789-1790 (avec le concours du fonds du patrimoine) ;
– Correspondance militaire du maréchal Soult, 1810 ;

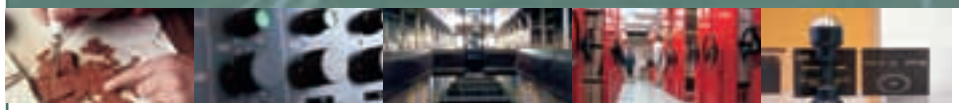

Acquisitions pour le Centre historique des Archives nationales

« Comptes des dons et récompenses », paiements ordonnés par Charles VII après son sacre aux compagnons de Jeanne d'Arc, 1er octobre 1431

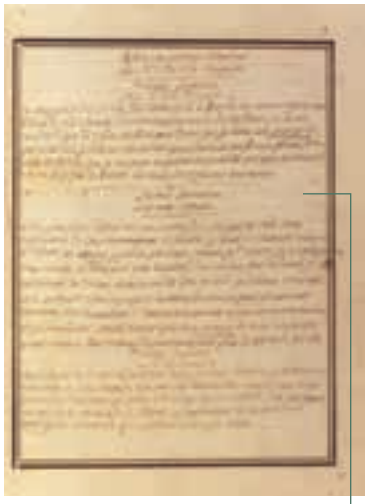

[Le dauphin, futur Louis XVI], *Réflexions sur mes entretiens avec le duc de La Vauguyon*, 1767-1769

Matrice du grand sceau aux armes et au titre de chevalier et chancelier de France d'Étienne d'Aligre, signée Verien, graveur de la reine, Paris, 1672

– Procès-verbal de la mort de Napoléon, de son autopsie, de son enterrement et des inventaires par ses exécuteurs testamentaires, 5-14 mai 1821 ;
– Lettres de madame de Genlis à Anatole de Montesquiou, 1810-1830 ;
– Lettres du roi Louis-Philippe à son ministre et chef du gouvernement le maréchal Soult, 1830-1843 ;
– Archives de la journaliste Geneviève Tabouis, XXe siècle.

Par ailleurs, il convient de mentionner la donation des archives de la famille d'armateurs bordelais Gradis, XVIe-XXe siècles.

Pour le centre des Archives du monde du travail (44 693,86 €, soit 5,31 % de la dotation totale) :

53 lettres ou pièces signées de Ferdinand de Lesseps relatives au Canal de Suez, 1853-1856.

Pour le Centre des archives d'outre-mer (17 576,92 €, soit 2,09 % de la dotation totale) :
– La Croisière noire Citroën, 1924-1925. 417 tirages argentiques ou au charbon ;
– Archives de M. Baudoin, résident supérieur au Tonkin, 1896-1925 ;
– Archives photographiques de J. Krautheimer, résident supérieur au Tonkin, 1925-1940.

Les fonds d'architectes suivants ont été donnés à l'État pour être conservés à l'Institut français d'architecture : fonds Eugène Baudouin, Richard Dubrulle, Miroslav Kostanjevac, Christophe Lukasiewicz.

Cinq documents ont été revendiqués :
– un document relatif à l'exécution de Louis XVI, deux minutes notariales, le testament de Gustave Eiffel, qui ont réintégré les collections du Centre historique des Archives nationales ;
– des plans de la prison de Saïgon, qui ont rejoint les collections du Centre des archives d'outre-mer.

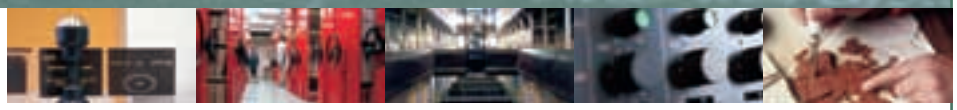

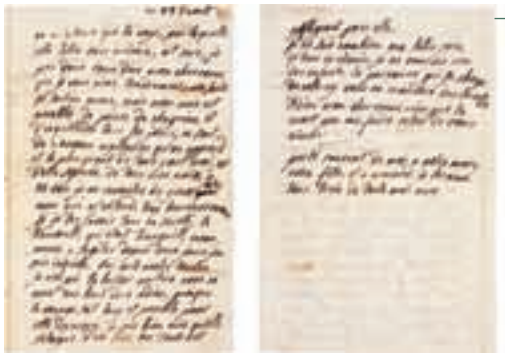

Cinq lettres de la reine Marie-Antoinette à la duchesse de Polignac, 1789-1790, acquises pour le Centre historique des Archives nationales

3.2.2. Subventions aux collectivités territoriales pour l'acquisition de fonds ou de documents

49 860 € soit 5,92 % de la dotation initiale ont été affectés à des collectivités territoriales pour l'enrichissement de leurs collections. Ont ainsi bénéficié de subventions les archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence (fonds de la famille Croze de Lincel, XVIIe-XIXe s.), de l'Ardèche (journal tenu par le comte de Blou entre 1821 et 1848), de la Dordogne (Papiers des érudits Alexis de Gourgues et Charles des Moulins, XIXe s.), d'Eure-et-Loir (36 registres des receveurs de la taille de l'élection de Châteaudun, 1727-1789), des Hautes-Pyrénées (monographie de la vallée de Barèges par l'instituteur Jean-Pierre Rondou, 1900-1935), du Bas-Rhin (archives de l'horloger Jean-Baptiste Schwilgué, restaurateur de l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg, XIXe s.), de la Martinique (correspondance de l'intendant Peynier, 1764-1772), ainsi que les archives municipales de Lyon (dessins d'architectes dont Pierre-Marie Bossan, Antoine-Marie Chenavard, Clair Tisseur etc., XIXe s.) et de Dunkerque (29 registres de la société Melchior Didier, 1735-1902).

3.2.3. Actions de collecte d'archives privées

En partenariat avec le Centre historique des Archives nationales, la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (ministère de la Défense), l'Office national des anciens combattants, les fondations pour la mémoire de la Résistance et pour la mémoire de la Déportation, la direction des Archives de France a également promu des actions de sensibilisation en vue de la collecte d'archives privées de la seconde guerre mondiale, autour du *Guide du détenteur d'archives de la Résistance et de la déportation*. Ont été associées à cette action les archives départementales des Ardennes, du Calvados, du Cantal, de la Drôme, de la Gironde, de la Lozère, de Maine-et-Loire, de l'Oise, du Pas-de-Calais, du Haut-Rhin, des Vosges et du Val-de-Marne.

3.2.4. Classement comme archives historiques

Le ministre a procédé au classement comme archives historiques, conformément aux articles L.212-15 à L.212-28 du Code du patrimoine, des archives et de la bibliothèque de la Société des missions évangéliques de Paris (XIXe-XXe s.).

3.2.5. Circulation des biens culturels : contrôle des exportations de documents

359 certificats ont été délivrés (299 en 2004, 304 en 2002) pour la catégorie 11 (archives de toute nature comportant des éléments de plus de 50 ans d'âge, quel que soit leur support) pour une valeur estimative de 1 007 482 €.

On observe que sur 359 certificats délivrés, 198 concernent des documents datés de la Révolution et de l'Empire (29 pour le Moyen Âge et le XVIe siècle, 11 pour le XVIIe siècle, 49 pour le XVIIIe siècle, 61 pour le XIXe siècle, 11 pour le XXe siècle).

Maquette du bâtiment des Archives municipales de Lyon

4. Conserver

4.1. Bâtiments

Malgré une conjoncture financière difficile, on constate toujours un grand dynamisme dans les projets de nouveaux bâtiments d'archives (constructions, mais également réaménagements, extensions, restructurations), dynamisme qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la circulaire du 20 février 2004 concernant l'aide de l'État aux collectivités territoriales et à leurs groupements en faveur de leurs bâtiments d'archives. Ainsi la direction des Archives de France a-t-elle étudié en 2005 23 programmes ou études de faisabilité (dont 10 services d'archives départementales et 10 services d'archives municipales) et donné son avis ou visa sur 17 avant-projets sommaires ou détaillés (dont 10 services d'archives municipales). On relève à cet égard une véritable explosion des projets de services d'archives municipales. Il s'agit là de petits projets mais qui constituent un véritable progrès pour la gestion des archives car ils concrétisent la mise en place d'une véritable fonction Archives individualisée, remplie par un ou plusieurs professionnels autour d'un service dans lequel toutes les fonctions peuvent enfin être assumées (depuis la collecte jusqu'à la communication en passant par la conservation).

Toutefois ce mouvement très encourageant ne pourra se poursuivre que si les budgets prévus pour ces subventions restent préservés et maintenus.

L'entrée du nouveau bâtiment des Archives départementales du Tarn

Niort, 22 septembre 2005, inauguration du nouveau bâtiment des Archives départementales des Deux-Sèvres

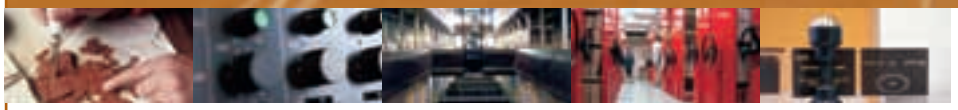

Dossiers instruits en 2005

	Archives nationales	Archives municipales	Archives départementales	Divers
Étude de faisabilité ou de programmation		Bezons, Buc, Cholet, Colombes, Saint-Claude, Saint-Ouen, Saint-Yrieix-la-Perche, Voreppe, Villeneuve-lez-Avignon, CA Cap l'Orient, CA rouennaise.	Aisne préarchivage, Ariège, Cher, Gard, Guadeloupe, Nièvre, Pyrénées-Atlantiques (pôle de Bayonne), Hautes-Pyrénées, Savoie, Vosges.	Office national des anciens combattants Archives régionales de la Martinique
Étude de l'avant-projet sommaire		Agen, Villefranche-sur-Saône.	Guadeloupe, Haute-Marne.	
Étude de l'avant-projet définitif		Antibes, Pau, Chalon, Fougères, Mâcon, Montélimar, Villeurbanne, Villejuif, CA Elbeuf.	Saône-et-Loire, Charente Maritime : – La Rochelle extension, – annexe à Jonzac, Gironde, Hérault.	
Visite de bâtiment pour avis		Bordeaux (projet de nouveau site : centre de tri postal)	Pyrénées-Orientales, Bouches-du-Rhône : bâtiment principal et annexe d'Aix-en-Provence.	SNECMA (Melun Villaroche) RATP (Saint-Germain-en-Laye)
Commission technique Concours d'architecture	Nouveau centre de Pierrefitte-sur-Seine		Gard	

Les tendances observées ces dernières années se confirment, notamment la volonté d'inscrire les nouveaux bâtiments dans un souci de préservation de l'environnement. Des matériaux plus respectueux de cet environnement sont choisis, qui permettent par ailleurs de réaliser des économies d'énergies appréciables.

Une réflexion s'est, en outre, précisée concernant l'environnement climatique dans les magasins d'archives, visant à assouplir les règles pour la température et l'humidité relative jusque-là observées : cet assouplissement a pour objectif de permettre une dérive lente de ces conditions suivant les saisons, et d'avoir ainsi une fourchette

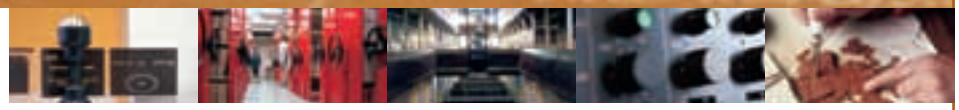

de chiffres plus importante. À tout le moins, cet assouplissement permettra aux systèmes de climatisation déjà en place dans les bâtiments d'archives de fonctionner moins et de ne se mettre en route qu'en cas d'obtention de température/humidité relatives sortant de la fourchette admise.

Il peut également permettre, avec des matériaux choisis pour les magasins assurant une bonne inertie (type double peau et/circulaire autour des magasins, absence ou quasi absence d'ouverture dans les magasins) de se passer des systèmes automatisés de climatisation pour certains climats tempérés et d'opter pour des systèmes mécanisés. C'est le choix qui a été fait pour le projet d'extension des archives départementales de la Haute-Marne et c'est également la solution qui est recherchée pour le projet de nouveau centre des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine. Dans ce dernier cas, les études de simulation thermique qui sont prévues en 2006 permettront très certainement d'apporter davantage de précisions dans ce domaine très prometteur. De même, de nombreuses réflexions ont amené à préconiser aux services un renouvellement d'air neuf dans les magasins moindre que celui qui était jusqu'alors prescrit, soit une mesure une nouvelle fois génératrice d'économies.

Enfin, dans les nouveaux programmes de bâtiments, la direction des Archives de France attire l'attention des services d'archives sur le soin à apporter à la salle informatique. Au-delà des ateliers de numérisation ou des magasins dans lesquels sont stockés de nouveaux types de supports (photographiques, sonores et audiovisuels, numériques), une salle informatique « blanche » d'une surface suffisante doit être prévue avec des règles strictes en matière de charge au sol (pour les serveurs), de climatisation et de protection contre l'incendie. En effet, les volumétries numériques à conserver sur le long terme par les services ont vocation à augmenter rapidement dans les années à venir (fichiers images issus de la numérisation des fonds d'archives papier, fichiers nativement numériques produits avec le développement de l'administration électronique). Ces salles abriteront serveurs et librairies de bandes nécessaires à cette conservation numérique de masse.

4.2. Conservation matérielle et préventive

Concernant la conservation matérielle et préventive, les seules données statistiques exploitables pour l'année 2005 concernent les plans de restauration/reliure d'une part, et les plans de prévention d'autre part. Dans les départements, les premiers existent dans plus de 45 % des cas et les seconds à peine dans plus de 13 % des départements[1]. Ces derniers seront bien évidemment à étendre et systématiser, car ils sont une condition essentielle à la mise en œuvre d'une politique de conservation préventive, gage d'économies substantielles pour les services. Dans les services d'archives communales, les chiffres sont respectivement de 28 et 13 %[2].

1 Ces chiffres sont à pondérer étant donné le nombre relativement important d'absence de réponses à ces items (dans plus de 20 départements).

2 Là encore, le pourcentage important d'absence de réponses (près de la moitié pour les plans de prévention) ne permet pas de disposer de données représentatives.

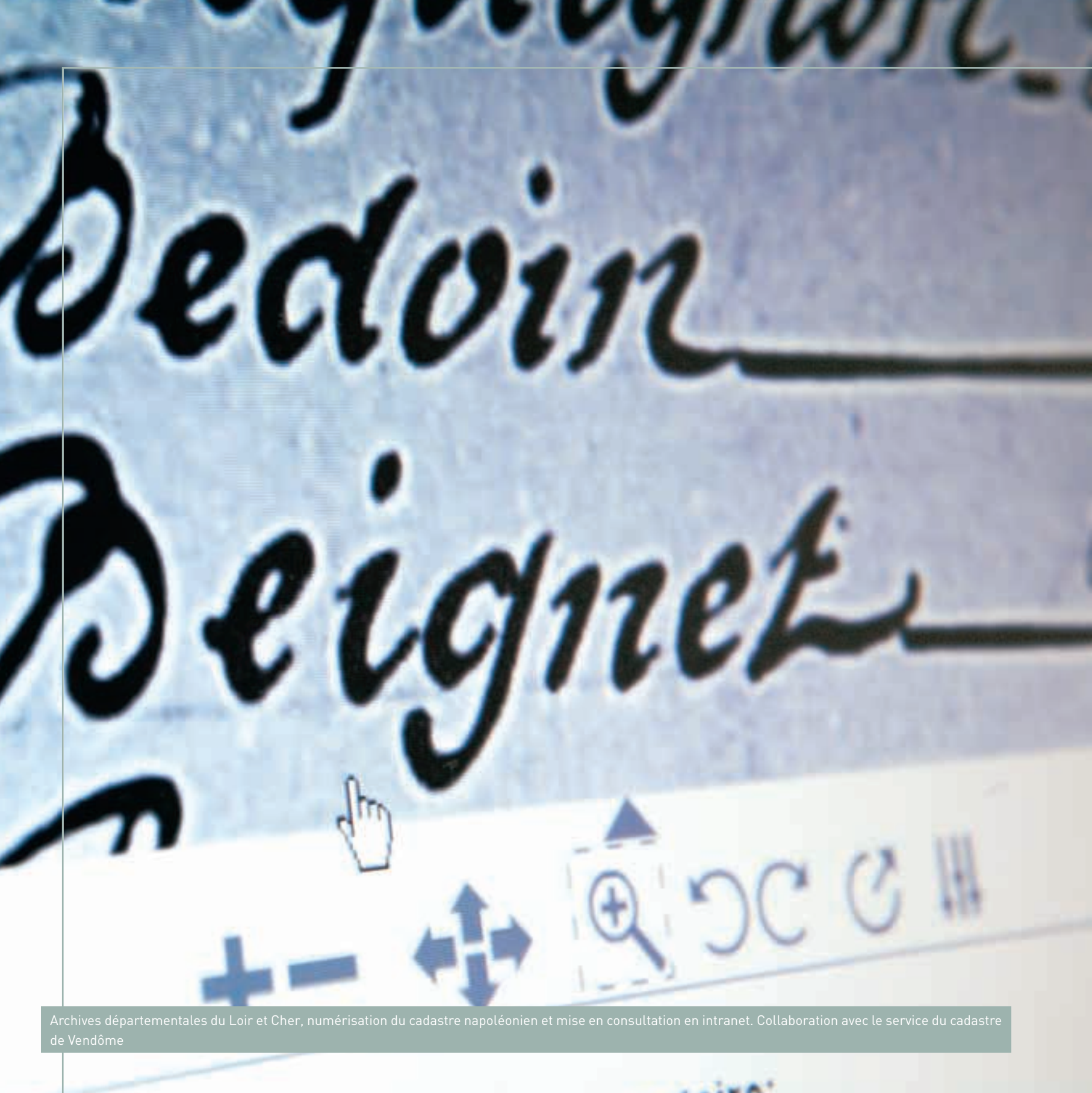

Archives départementales du Loir et Cher, numérisation du cadastre napoléonien et mise en consultation en intranet. Collaboration avec le service du cadastre de Vendôme

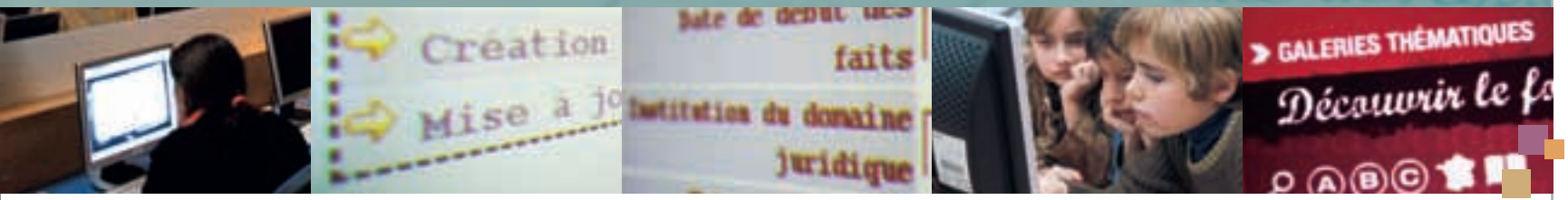

5. L'action scientifique

5.1. Archivage électronique

L'étude lancée en 2004 concernant les coûts tant matériels que logiciels, en investissement et en fonctionnement, d'une plate-forme d'archivage électronique, a été poursuivie et achevée en 2005. Cette étude était destinée à anticiper la mise en œuvre de la plate-forme d'archivage électronique qui fonctionnera dans le nouveau centre des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine et permettra également de donner des indications précises aux collectivités territoriales (producteurs de données et services d'archives). Les résultats ont été publiés et largement diffusés tant auprès du réseau public des Archives (nationaux et territoriaux) qu'au niveau des acteurs de l'administration électronique (matinée ADÈLE du 10 novembre 2005).

Suite aux premiers travaux avec la Caisse des dépôts et consignations qui souhaitait connaître le format dans lequel seront exportées les données et flux relatifs aux actes des collectivités soumis au contrôle de légalité, à partir de la plate-forme FAST, l'élaboration du standard d'échange de données pour l'archivage s'est poursuivie, en collaboration étroite avec la l'Agence pour le développement de l'administration électronique (ADAE). Il s'agit d'un standard très structurant qui vise à assurer une meilleure interopérabilité des données échangées entre un service d'archives et ses différents partenaires, au travers de différentes transactions (transfert, communication, élimination, restitution, etc.). Il est destiné à intégrer le futur référentiel général d'interopérabilité annoncé par l'ordonnance 2005-1516 du 8 décembre 2005, relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives. Un appel à commentaires a été lancé en septembre avec réponses attendues pour le 31 décembre et deux ateliers de discussion avec des acteurs des secteurs public et privé ont été programmés en décembre 2005 et janvier 2006.

L'expérimentation du contrôle de légalité dématérialisé avec la plate-forme FAST se faisant dans les Yvelines, il a été décidé par le conseil général des Yvelines de lancer en interne un projet de mise en œuvre d'une plate-forme d'archivage électronique permettant dans un premier temps de recevoir les délibérations contrôlées et exportées depuis la plate-forme FAST vers la plate-forme d'archivage suivant le format du standard d'échanges. Il s'agit d'une initiative très importante, d'autant que les briques logicielles développées à partir de standards et d'outils libres pourront, une fois achevées, être mises à disposition des autres collectivités.

La direction des Archives de France, avec l'ADAE, a également participé à une étude lancée par la Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI) sur les enjeux juridiques d'un archivage sécurisé, l'objectif étant l'intégration, dans le futur référentiel général de sécurité, des éléments relevant de la politique d'archivage dans le secteur public (acteurs, responsabilités, processus

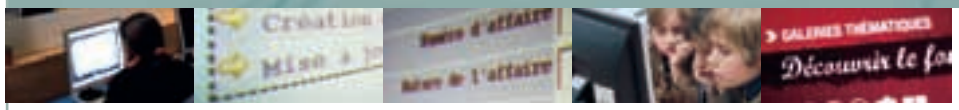

métier, procédures de sécurité, audits) et d'un cahier des charges à destination de ceux qui souhaitent monter un service d'archivage électronique.

Est sortie le 1er décembre 2005 la recommandation du forum des droits sur l'internet sur la conservation électronique des documents, document auquel la direction des Archives de France a pris une part active. Il s'agissait d'une part de définir l'intégrité du document par le respect de sa lisibilité, de la stabilité du contenu informationnel et de la traçabilité des opérations sur le document, d'inciter d'autre part les entreprises à formaliser leur politique de conservation électronique des documents et à recourir à de bonnes pratiques tout au long des quatre étapes du processus de conservation (versement, enregistrement, gestion et restitution des documents) et enfin, au niveau des pouvoirs publics, d'engager une réflexion sur l'harmonisation des durées de conservation et de prescription au plan européen.

Enfin, une instruction, en date du 14 janvier 2005, a été élaborée sur la question très débattue de la conservation des originaux papier, après leur transfert sur support micrographique ou numérique. Les administrations développent de plus en plus des projets de gestion électronique des documents et posent évidemment la question de la conservation des originaux papier.

Page d'accueil, avec accès cartographique, de BORA – Archives privées

5.2. Classement et description archivistique

- *Visa des instruments de recherche*

L'activité de la direction des Archives de France a été très forte dans ce domaine : contrôle et visa donné aux instruments de recherche (61) du réseau des archives devant être publiés soit sous leur forme traditionnelle, soit sous une forme structurée (XML/EAD) et portant à la fois sur des inventaires de séries spécifiques mais également sur des guides auxquels la direction participe : Commune de Paris, Sources en sciences sociales, Les mouvements étudiants, Écrits du for privé.

Pour ce qui est du portail BORA archives privées, 700 notices descriptives de fonds privés ont été relues et intégrées dans la base.

D'après les données statistiques, il apparaît que le pourcentage des fonds conservés dans les services munis d'un instrument de recherche s'élève respectivement, pour les départements et les communes, à 40 et 27 % [1].

1 Le nombre très important de services n'ayant pas répondu à cet item (près de la moitié), ne permet pas de disposer de données fiables : ainsi, ce chiffre s'élevait en 2004 à 55 %, ce qui dénote des résultats impossibles à consolider véritablement.

Liste des instruments de recherche soumis au visa de la direction des Archives de France

CHAN

– Section ancienne : inventaire de la série KK ; état méthodique et guide des recherches sur les fonds de l'Ancien Régime ; guide des archives de la Chambre des comptes ;

– Section des archives privées : répertoires numériques détaillés des archives du Comité international des sciences historiques, de l'Église réformée de France, des papiers Duveyrier et Maunoir ; validation du plan de classement du fonds Loubet ;

– Section du XIXe siècle : projet de répertoire méthodique de la série F12 Expositions universelles ; inventaire des registres des délibérations et des minutes des arrêtés, lettres et actes du Directoire (28/11/05) ; conseils pour l'encodage en XML/EAD du répertoire méthodique relatif à l'enseignement de la médecine, séries F17 et AJ16 ; conseils pour l'encodage en XML/EAD du répertoire méthodique relatif aux écoles libres israélites et protestantes, série F17 ; état numérique de la sous-série F8 ; validation du plan du guide de recherche aux Archives nationales sur les hauts fonctionnaires en France de la Révolution à 1914.

CAOM

– répertoire numérique détaillé du Service des questions juives de la préfecture de Constantine.

AD Ain

– répertoires numériques des sous-séries 3 U et 1 S.

AD Aisne

– répertoire numérique détaillé *Région de Laon 1940-1946. Intendance et secrétariat général aux affaires économiques*.

AD Hautes-Alpes

– plan de classement de la sous-série 1 T ;

– répertoire numérique détaillé relatif à la restauration des terrains en montagne.

AD Ardèche

– répertoire numérique des sous-séries 4 M, 6 M, 7 M, 2e partie, Eaux et Forêts.

AD Aveyron

– répertoire des sous-séries 30 H et 174 J.

AD Bouches-du-Rhône

– répertoire méthodique des archives de la famille de Foresta.

AD Cher

– répertoire de la série Z et guide du chercheur.

AD Côtes-d'Armor

– guide des sources d'archives sur le patrimoine maritime.

AD Doubs

– répertoire numérique de la sous-série 3 O.

AD Finistère

– projet de refonte des séries J et Fi ;

– répertoires des sous-séries 93 J et 1 J.

AD Gard

– validation du plan de classement de la série Y.

AD Indre-et-Loire

– répertoire numérique de la série Y.

AD Loire-Atlantique

– répertoire numérique des photographies de maquettes de projets d'architecte ;

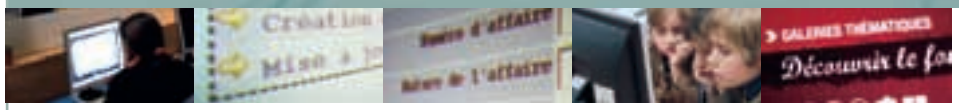

– répertoire numérique détaillé des archives des organismes du ravitaillement de la Loire-Inférieure.

AD Lozère

– guide des sources de la séparation des Églises et de l'État.

AD Maine-et-Loire

– répertoire numérique détaillé de la série B

AD Mayenne

– répertoire numérique détaillé des archives des hôpitaux de Laval.

AD Orne

– plan de classement de la série O.

AD Pas-de-Calais

– inventaire de la sous-série 1 J.

AD Rhône

– répertoire méthodique des archives du lycée du Parc à Lyon.

AD Haute-Savoie

– plan de classement et cotation de la sous-série 3 P.

Archives de Paris

– répertoires méthodiques des archives du conseil des prud'hommes de Paris.

AD Yvelines

– répertoire numérique des notaires des Yvelines.

AD Somme

– répertoire numérique de la sous-série 3 M.

AD Val-d'Oise

– répertoire de l'état civil du Val-d'Oise ;

– répertoire numérique détaillé des archives de la commune du Plessis-Gassot.

AD Vienne

– récolement de la série O et demande de conseils.

AD Vosges

– répertoire numérique détaillé de la série V ;

– plan de classement de la sous-série 3 P.

AD Guyane

– projet de cotation du conseil d'administration chargé de gérer le Territoire de l'Inini.

AD Martinique

– répertoire numérique de la sous-série 1 R et répertoire méthodique des archives du gouvernement de la Martinique.

Archives municipales de Bordeaux

– projet de classement du fonds du secrétariat général et du cabinet du maire de Bordeaux ;

– projet de cadre de classement des séries Ph et Fi.

Archives municipales de Nice

– inventaire analytique des séries anciennes.

Archives municipales de Saint-Malo

– guide des sources relatives à l'histoire des gens de mer en Bretagne.

Archives municipales de Versailles

– projet de répertoire numérique registres paroissiaux, état civil, tables décennales.

Service d'archives de la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées

– projet de cadre de classement.

Exemples de publications sur papier d'instruments de recherche des Archives départementales et municipales

En matière réglementaire, une instruction portant sur la normalisation de la description archivistique a été élaborée pour le réseau des archives, ainsi qu'une circulaire portant sur la description des sceaux. La circulaire relative à la description archivistique a suivi la tenue, à l'Institut national du patrimoine (INP), d'un séminaire sur le sujet. Ce document, qui vient en complément du manuel *Les instruments de recherche dans les archives* de Christine Nougaret et Bruno Galland, vise à répondre aux questions les plus fréquemment posées et prend en compte l'adaptation nécessaire des normes aux difficultés rencontrées lors de la production d'instruments de recherche ainsi que les choix à opérer en matière de publication (sur support papier ou électronique). Ces recommandations ont donc pour objet d'aider les services à présenter leurs descriptions et leurs instruments de recherche, d'une part, et d'autre part, de permettre aux chercheurs de mieux comprendre ces derniers. L'interopérabilité des données pour la constitution de portails archivistiques sur internet en sera facilitée.

Concernant la diffusion de la DTD (EAD) (description archivistique encodée) pour la description des documents d'archives, après la traduction du dictionnaire des balises, achevée en 2004, la rédaction du manuel d'application de cette DTD (mis en ligne sur le site de la direction des Archives de France) s'est également achevée. Par ailleurs, ont été organisées deux sessions de formation de formateurs à l'EAD, avec l'élaboration d'une mallette pédagogique (support de cours général sur l'environnement normatif de l'EAD, le substrat technique, la structure et les balises de la DTD, bibliographie et « webographie » détaillées, fiches techniques complémentaires, etc.).

Enfin, une instruction a été achevée, qui concerne la publication électronique des instruments de recherche. Celle-ci a pour objet d'encourager les services à développer l'offre en ligne de leurs instruments de recherche en leur fournissant des conseils méthodologiques et quelques informations techniques. Il s'agit non seulement de publier les instruments de recherche produits sous forme électronique, mais aussi tous les instruments de recherche produits antérieurement, l'objectif à moyen ou long terme étant de privilégier autant que possible la publication dynamique des instruments de recherche. La première partie

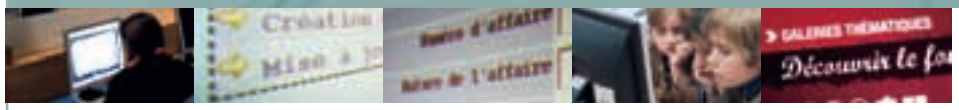

de l'instruction expose quelques règles générales nécessaires à la bonne visibilité et à la facilité d'accès des sites internet, la deuxième décrit les fonctionnalités attendues de la consultation d'instruments de recherche en ligne et la troisième présente diverses méthodes techniques pour la mise en ligne d'instruments de recherche en fonction de l'état d'origine de ces derniers, avec les avantages et inconvénients comparés de chacun.

5.3. Informatisation des services d'archives

Durant l'année 2005, l'étude lancée par la direction des Archives de France en octobre 2004 sur les fonctions de description documentaire des logiciels d'archives s'est poursuivie. De plus en plus de services d'archives décrivent en effet sous forme électronique les documents qu'ils reçoivent et conservent. Une telle évolution est de nature à faciliter la saisie des descriptions, à étendre les possibilités de recherche documentaire, et à améliorer la diffusion du contenu des fonds d'archives auprès du public.

Pour bénéficier au mieux de ces avantages, les normes internationales de description des documents (ISAD (G)) et des producteurs d'archives (ISAAR (CPF)) et leurs déclinaisons sous la forme de DTD s'avèrent particulièrement utiles, car elles offrent à la fois un cadre bien conçu pour la saisie des informations, des possibilités d'interrogation élargie (à l'échelle départementale, régionale, nationale ou internationale) et d'échange de notices descriptives, ainsi qu'une garantie de reprise des données en cas de changement de logiciel.

La direction des Archives de France a donc décidé de lancer une étude sur les fonctionnalités de description documentaire offertes par les logiciels de gestion des archives au regard des normes ISAD (G) et ISAAR (CPF) et de la DTD (EAD).

Son but, au travers de cette étude, est triple : fournir une information précise aux services d'archives engagés dans le choix d'un outil ; donner des conseils pour l'utilisation de chaque logiciel ; apporter une aide aux éditeurs qui souhaiteraient améliorer la conformité de leur produit avec les normes citées.

L'étude est menée directement par la direction des Archives de France et est guidée par un principe de neutralité et d'égalité de traitement des divers logiciels. Elle porte obligatoirement sur une version du logiciel en exploitation dans un service d'archives volontaire pour participer à l'étude. Après s'être déplacée dans le service d'archives pour voir le fonctionnement du logiciel et procéder à des tests, la direction des Archives de France rédige un projet de rapport. Ce projet de rapport est ensuite soumis pour observations au service où ont eu lieu les tests, aux autres services utilisateurs et à l'éditeur du logiciel, en vue d'être ensuite rendu public.

À l'heure actuelle, quatre logiciels ont été pris en compte : Arkhéïa, de la société Anaphore ; Avenio, de la société Di'X ; Clara, de la société Ever-Ezida ; Thot, de la société Sicem. Trois autres éditeurs ont fait part de leur intérêt pour participer à l'étude : le conseil général de Seine-et-Marne pour Gaïa, GPL Système pour Oxalys Archive et JPR Consultants pour Tropus. Ils seront pris en compte en 2006-2007.

Par ailleurs, la direction des Archives de France a assisté aux comités d'utilisateurs de Clara aux archives départementales de l'Essonne le 31 mars, d'Arkhéïa aux archives

départementales du Maine-et-Loire le 20 octobre, de Thot aux archives départementales de Haute-Garonne les 17 et 18 novembre.

5.4. Numérisation

En 2005, la direction des Archives de France a élaboré une instruction sur la gravure, la conservation et l'évaluation des CD-R, dans la mesure où ces supports ont été et sont encore largement utilisés par l'ensemble des services publics d'archives comme support de conservation de leurs fonds numérisés.

L'objet de ces recommandations, destinées aux services publics d'archives pour leur propre production de CD-R, en interne ou sous-traitée, et pour celle des services versants avec lesquels ils sont en relation, est de fournir des informations sur la nature des CD-R, des conseils sur leur production, leur conservation et l'évaluation de leur qualité, en vue de déterminer le moment optimal de leur migration.

La première partie du document, seulement descriptive, donne des informations sur les normes existantes, la structure et le fonctionnement des CD-R, les outils de test disponibles. Les parties suivantes contiennent des recommandations sur le choix des CD-R, le choix des graveurs et des logiciels de gravure, le mode de gravure, les conditions de stockage et de manipulation des disques à respecter, les méthodes de surveillance et de renouvellement des CD-R.

Par ailleurs, la direction des Archives de France a instruit les dossiers qui la concernaient dans le cadre du plan national de numérisation du ministère de la Culture pour 2005 : sur 59 projets concernant le réseau des archives, 28 ont été retenus dont 21 projets présentés par des services d'archives départementales, 5 par des services d'archives municipales et 2 par des centres des Archives nationales. Ce chiffre important dénote la vitalité du réseau des archives en matière de numérisation : rappelons que 45 % des projets enregistrés dans le catalogue des fonds culturels numérisés concernent les archives. La politique initiée jusqu'alors (numérisation des tables décennales, des registres paroissiaux, du cadastre napoléonien) a été poursuivie avec un accent mis sur la diffusion de ces fonds par les réseaux intranet et internet. Ont été également encouragés de nouveaux projets de rétroconversion en langage structuré pour la description des documents d'archives, d'instruments de recherche. Malheureusement, pour des raisons budgétaires, 9 de ces projets ont dû être annulés en 2006.

Concernant le catalogue des fonds culturels numérisés, une présentation officielle du projet MICHAEL par le ministre de la Culture a eu lieu le 1er avril. Des réunions ont permis de travailler sur la nouvelle interface de recherche.

Enfin, la direction des Archives de France a activement participé aux travaux des groupes mis en place pour la Bibliothèque numérique européenne, tant sur l'état des lieux que sur le contenu ou encore les spécifications techniques, contribuant ainsi à la rédaction du livre blanc présenté lors du comité de pilotage qui s'est tenu en janvier 2006.

5.5. Études et recherches

Partenariats associatifs

La direction des Archives de France s'attache à développer des actions de partenariat avec l'Université.

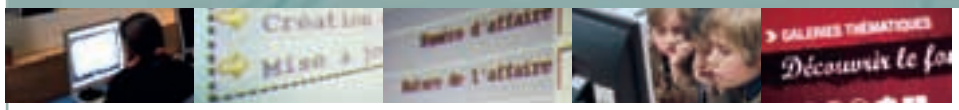

Exemples d'actions menées en partenariat entre les Archives et les milieux scientifiques

Grenoble, 28-29 avril 2005, colloque *Archives familiales et noblesse provinciale*, organisé en hommage à Yves Soulingeas, par les Archives départementales de l'Isère, le laboratoire LARHRA (UMR CNRS 5190) et l'association *Patrimoines de l'Isère, Culture et histoire*

Troisième journées d'histoire de la grande pêche, Grandville, 18-19 mars 2005. Colloque international organisé par les Archives départementales de la Manche, la Société française d'histoire maritime et le musée du Vieux Grandville

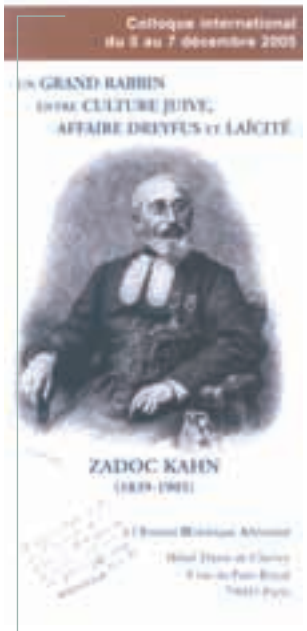

Paris, 5-7 septembre 2005. Colloque international consacré au rabbin Zadoc Kahn, organisé par le Centre historique des Archives nationales et la Commission française des archives juives

Paris, 15 décembre 2005, journée d'études sur les sources de l'histoire des mines, organisée par le Centre historique des Archives nationales, l'IDHE-Nanterre et l'École des Mines

Parmi les actions fortes engagées en 2005, il convient de citer la réalisation de la base des écrits du for privé en coopération avec Paris IV, base qui a été présentée lors d'un colloque universitaire à Limoges, ou encore la poursuite du programme de travail engagé avec le Centre d'études sur la coopération juridique internationale du CNRS, d'une part, et l'Université de Sceaux, d'autre part. Avec ses partenaires, la direction des Archives de France a ainsi organisé un colloque à Sceaux sur le thème *La Parole et le droit*, dans le cadre des travaux de la commission archives orales du Conseil supérieur des Archives. Ce colloque a permis de définir et d'étudier les problèmes juridiques posés aux archivistes par la collecte, la conservation et la communication des témoignages oraux.

Base des écrits du for privé (page d'accueil)

Enquêtes et guides

Relèvent également de la recherche les enquêtes lancées par la direction dans le réseau des archives dans la perspective de l'élaboration de guides de recherche. En 2005, des enquêtes ont été lancées dans les domaines suivants : le corpus des sceaux des reines et enfants de France à l'initiative du Centre historique des Archives nationales, la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions, ou encore les archives des sciences humaines et sociales, en partenariat avec la Maison des sciences de l'homme de Dijon.

5.6. Diffusion des instruments de recherche

5.6.1. Portail france-genealogie.fr

Géré par la direction des Archives de France en collaboration avec la Fédération française de généalogie, le portail france-genealogie.fr, inauguré en 2003, met à la disposition des généalogistes, qui constituent plus de 50 % des publics des Archives, toutes les ressources publiques ou privées dans le domaine de la généalogie et de l'histoire des familles en facilitant l'accès, la recherche et la collecte des informations. La direction des Archives de France et la Fédération française de généalogie ont souhaité développer une base de données généalogiques s'appuyant sur les technologies les plus avancées. Elles ont inauguré cette base, intitulée NOMINA, le 6 mai 2005, à l'occasion du XVIIIe congrès national de généalogie. NOMINA permet d'interroger, grâce à un formulaire de recherche unique, quatre bases de données nominatives, soit plus de dix millions de noms. Reposant sur l'utilisation d'un protocole OAI (*Initiative des archives ouvertes*), NOMINA ne mutualise que les métadonnées communes aux différentes sources : nom, prénom, date, lieu et type de document. Chaque détenteur et gestionnaire reste responsable de sa base. Il n'y a donc aucune appropriation des données. La

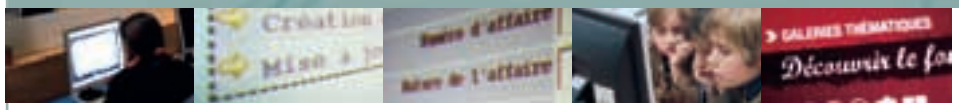

base de données offre également la possibilité de poursuivre directement la recherche sur les sites d'origine.

5.6.2. Portail Archives Canada-France

Page d'accueil du portail Archives Canada France (www.archivescanadafrance.org)

Ce portail, lancé en novembre 2003, repose sur la numérisation d'archives et s'inscrit dans une longue tradition de coopération entre chercheurs et archivistes canadiens et français, pour inventorier, copier, puis microfilmer les documents communs à l'histoire de la France et du Canada. À l'origine, il a été mené par trois acteurs principaux, la direction des Archives de France représentant son réseau de services publics d'archives français, Bibliothèque et Archives du Canada et l'ambassade du Canada en France. En janvier 2004, les Archives nationales du Québec se sont jointes officiellement au projet. Dans une première phase, le portail Archives Canada-France a été réalisé avec trois composantes : un module institutionnel, une exposition virtuelle et une base de données contenant des documents numérisés conservés dans de nombreuses institutions différentes en France et au Canada et accessibles, sur internet, grâce à une technologie très avancée qui repose sur le dialogue de serveurs en France et au Canada. La base de données a atteint le million d'images à la fin de l'année 2005. Elle constitue, en quelque sorte, un immense dépôt d'archives virtuel consultable en ligne. Deux modules nouveaux doivent compléter ce portail : un volet généalogique qui se raccordera au portail généalogique de la direction des Archives de France, Nomina, et un module pédagogique dont la réalisation a été décidée par le comité directeur du portail.

5.6.3. Publications en ligne et sur papier

Cf. infra : 5.2. Classement et description archivistique.

Les publications en ligne d'instruments de recherche, aux Archives nationales comme dans le réseau des archives territoriales, se poursuivent à un rythme tel qu'il est devenu difficile d'en tenir ne serait-ce qu'une simple comptabilité.

S'agissant des publications papier, la direction des Archives de France a publié pour le compte des Archives nationales trois instruments de recherche :

– *Archives Dampierre (289 AP) : inventaire*, par Claire Sibille, Paris, 2005, 301 p.

– *Archives du général Charles de Flahaut et de sa famille (565 AP) : inventaire*, par Jean-Philippe Chaumont, Paris, 2005, 249 p.

– *Documents du Minutier central des notaires de Paris – Écrivains de théâtre, 1600-1649*. Documents réunis et présentés par Alan Howe, maître de conférences à l'université de Liverpool, à partir des analyses de Madeleine

Jurgens, conservateur honoraire aux Archives nationales, Paris, Centre historique des Archives nationales, 340 p. (préface de Jean Mesnard, membre de l'Institut).

Notons aussi la publication du « Répertoire du fonds (CISH) des Archives nationales de France » [Répertoire du fonds 105 AS par Laetitia Bilhaut et Magali Lacousse, Paris, CHAN, 2001], dans *Bulletin d'information du Comité international des sciences historiques*, n° 31, 2005, p. 187-258.

Deux ouvrages ont également été publiés par le Centre historique des Archives nationales :

– Brunel (Ghislain), *Images du pouvoir royal : les chartes décorées des Archives nationales (xiiie-xve siècle)*, Paris, Somogy éditions d'art, 2005, 256 p.

– Jubert (Gérard), *Théophraste Renaudot (1586-1653), père des journalistes et médecin des pauvres*, Paris, Champion, 2005, 660 p. (Documents inédits des Archives nationales).

BRUNEL (Ghislain), *Images du pouvoir royal : les chartes décorées des Archives nationales (xiiie-xve siècle)*, Paris, Somogy éditions d'art, 2005, 256 p.

Salle de lecture des Archives départementales de la Dordogne

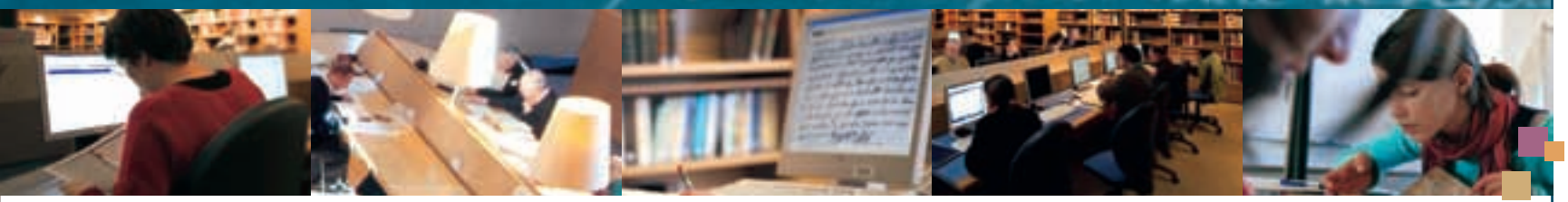

6. Communiquer

6.1. Considérations générales sur l'évolution des publics des Archives

En 2005, les services publics d'archives ont reçu 1 959 434 « visites », qu'il s'agisse des séances de travail des lecteurs fréquentant les salles de lecture, des scolaires, des visiteurs d'expositions et de tous autres publics ayant bénéficié de l'offre scientifique, éducative et culturelle des Archives[1].

À ces « visites », il convient d'ajouter les 4 586 758 visites virtuelles effectuées par les internautes sur les sites internet des Archives nationales et des archives départementales, les visites sur les sites des archives communales n'ayant pas été évaluées.

On peut tirer de ces chiffres quelques enseignements d'ordre très général :

– la légère baisse du nombre de lecteurs et la baisse plus nette des séances de travail ;

– la part déjà prépondérante des usagers qui pratiquent la recherche en ligne ;

– l'augmentation linéaire des scolaires reçus ou rencontrés par les services éducatifs ou assimilés et des publics touchés par l'offre scientifique, éducative et culturelle des Archives.

1 Précisions sur le traitement des enquêtes statistiques annuelles et les indicateurs retenus.
Seules les enquêtes statistiques annuelles des Archives nationales et des archives départementales ont été entièrement traitées. Faute d'un nombre suffisant de réponses, nous n'avons pu donner que quelques indicateurs pour les archives communales. Afin de disposer de données chiffrées globales, il a été décidé de prendre en considération les données fournies en 2004 par les services qui n'ont pas répondu à l'enquête 2005.
Pour 2005, 103 enquêtes ont été traitées pour les archives départementales. Il s'agit des 90 enquêtes annuelles reçues pour 2005 complétées de 13 enquêtes de 2003 et 2004 : Yonne, Haute-Marne, Jura, Hauts-de-Seine (pour les seules données concernant les publics), Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Maine-et-Loire, Guyane, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie. Pour les archives communales, 436 enquêtes ont été traitées à partir des 338 enquêtes annuelles reçues pour 2005, auxquelles ont été ajoutées les données de 98 enquêtes de 2004.
Pour deux indicateurs particulièrement importants, à savoir le nombre des lecteurs et celui des séances de travail, on a calculé, à partir des données des services d'archives ayant répondu aux deux enquêtes de 2004 et 2005, deux baisses moyennes qui ont été imputées aux données fournies seulement en 2004 et reprises en 2005. Pour les archives départementales, la baisse est de 1,07 % pour les lecteurs, de 5,06 % pour les séances. Pour les services d'archives communales, ce calcul a été fait pour les 65 services de communes de plus de 50 000 habitants ayant répondu aux 2 enquêtes de 2004 et 2005 : la baisse constatée est de 1,4 % pour les lecteurs et de 6,4 % pour les séances.
Les données publiées dans le rapport d'activité de 2004 ont dû être aussi complétées. Pour les archives départementales : 98 enquêtes annuelles complétées des enquêtes antérieures de l'Yonne, des Côtes-d'Armor, de la Vendée, de Mayotte et de la Nouvelle-Calédonie. Pour les archives communales, 3 enquêtes de 2003 (Brest, Saint-Denis et Montpellier) ont été ajoutées aux 409 enquêtes qui avaient été collectées.

	CHAN	CAC	CAOM	CAMT	Total Archives nationales	Var. 2004-2005	Archives départementales	Var. 2004-2005	Archives communales	Var. 2004-2005	Totaux	Var. 2004-2005
Nombre de lecteurs	7 907	614	3 262	268	12 051	– 0,3 %	190 592	– 0,8 %	103 026	– 0,5 %	**305 669**	– 0,7 %
Données 2004	7 805	564	3 387	332	12 088		192 127		103 555		307 770	
Nombre de séances de travail	31 116	1 714	11 952	1 571	46 353	– 6,7 %	717 928	– 4,8 %	177 379	0,2 %	**941 660**	– 4,0 %
Données 2004	32 559	1 899	13 817	1 429	49 704		753 806		177 067		980 577	
Nombre total de communications	87 216	17 116	22 250	4 744	131 326	– 7,5 %	3 291 388	– 3,2 %	764 941	0,4 %	**4 187 655**	– 2,7 %
Données 2004	87 594	16 958	31 700	5 756	142 008		3 401 467		761 761		4 305 236	
Scolaires accueillis ou rencontrés par le service éducatif	9 000	0	0	827	9 827		95 490	12,8 %	33 685	18,4 %	**139 002**	21,9 %
Données 2004	Comptés avec les autres publics	0	0	862	862		84 690		28 440		113 992	
Visiteurs d'exposition	72 000	*Non évalué*	0	1 192	73 192		437 297		295 498		**805 987**	39,5 %
Données 2004	28 353		*Non évalué*	1 117	29 470		215 675		332 673		577 818	
Autres publics ayant bénéficié de l'offre scientifique, culturelle et éducative des Archives	41 098	800	*Non évalué*	2 440	44 338		28 447		*Non évalué*		**72 785**	
Données 2004	43 333	340	0	2 734	46 407		*Non évalué*		*Non évalué*		46 407	
Fréquentation des sites internet												
Visites (ou sessions)	620 987	91 336	138 253	428 696	1 279 272	43,6 %	3 307 486		*Non évalué*		**4 586 758**	
Données 2004	434 784	66 919	121 813	267 522	891 038		*Non évalué*		*Non évalué*		891 038	
Données 2003	371 264	66 553	88 468	278 512	804 797		*Non évalué*		*Non évalué*		804 797	
Nombre de pages vues	2 792 041	416 615	2 846 757	1 815 620	7 871 033	74,9 %	134 613 211		*Non évalué*		**142 484 246**	
Données 2004	2 046 532	329 189	824 956	1 300 852	4 501 529		*Non évalué*		*Non évalué*		4 501 529	
Données 2003	1 504 995	265 799	389 169	1 158 191	3 318 154		*Non évalué*		*Non évalué*		3 318 154	

Nombre total de « visites » dans les Archives en 2005 (séances de travail en salle de lecture, scolaires, visiteurs d'exposition et autres)	**1 959 434**
Données 2004	1 718 794
Nombre total de « visites » virtuelles dans les Archives en 2005[2]	**4 586 758**

2 Ne sont pas comptées les visites des sites internet de la direction des Archives de France, des Célébrations nationales et du CNM.

Le nombre de lecteurs est en légère baisse tant aux Archives nationales que dans les services d'archives départementaux et communaux. C'est un phénomène nouveau et on serait tenté d'y voir le principal enseignement de l'enquête menée en 2005 auprès des services d'archives, alors que les Archives n'ont peut-être jamais reçu autant de visiteurs. De fait, misant sur l'attirance toujours croissante du public envers toutes les formes de patrimoine, une grande majorité de services publics d'archives se sont efforcés d'adapter leur offre aux attentes de très larges publics.

Les données de l'enquête statistique annuelle ont permis de comptabiliser, pour les Archives nationales et les archives départementales, une nouvelle catégorie de publics : ceux qui ont bénéficié de l'offre scientifique, culturelle et éducative des archives. Celle-ci s'étant sensiblement développée ces dernières années, il a paru opportun de prendre compte ce « grand public », de plus en plus nombreux, qui se rend aux Archives – ou à la rencontre duquel les Archives se rendent –, lors des journées portes ouvertes, qu'elles soient organisées au moment des Journées européennes du patrimoine ou seulement sur le plan local, lors des conférences, des ateliers et des visites pour étudiants, stagiaires, formateurs, membres d'association et adultes en général, lors des colloques, des lectures d'archives, des projections, des actions en direction de publics spécifiques (handicapés notamment, mais aussi milieux hospitalier et carcéral, personnes âgées, etc.).

Certes, à l'instar du nombre de visiteurs d'expositions, la comptabilisation de ces publics n'est pas toujours effectuée, même de façon estimative, sauf dans les centres des Archives nationales. Mais les choses changent ! En 2005, 60 services d'archives départementales ont estimé le public de leurs expositions ; ils n'étaient que 31 en 2003.

Quant à la catégorie des scolaires, elle a été précisée puisque il s'agit désormais de comptabiliser les publics des écoles, collèges et lycées non seulement accueillis *in situ* par les services éducatifs ou assimilés, mais aussi « rencontrés » par ces services, ce qui inclut donc les visites dans les établissements scolaires, les ateliers en archivobus, etc. En revanche, les visiteurs scolaires des expositions itinérantes ont été comptabilisés avec les visiteurs d'expositions.

6.2. Lecteurs, séances de travail et communications

Les tendances perçues depuis plusieurs années, à savoir la stabilisation, voire la baisse légère du nombre de lecteurs, des séances de travail et des communications, se traduisent pour la première fois sur le plan national. Au cours de la décennie précédente, les évolutions constatées aux Archives nationales n'avaient pas été observées dans le réseau des archives territoriales, comme si les deux ensembles n'évoluaient pas de façon parallèle : à une première stagnation constatée aux Archives nationales répondait toujours une forte augmentation du lectorat des archives départementales, conséquence du succès toujours plus grand de la généalogie et de « l'inflation » des maîtrises.

Ce qui ne s'était pas encore clairement traduit sur le plan quantitatif au début des années 2000 est désormais établi et l'évolution du lectorat des Archives semble cohérente.

Certes, dans plusieurs cas de figure, la baisse de l'un de ces indicateurs est liée à des problèmes de locaux. C'est notamment le cas au Centre historique des Archives nationales. Comme en 2004, en effet, les lecteurs des Archives nationales ont été accueillis dans une salle de lecture provisoire, à l'hôtel de Soubise, le CARAN étant fermé au public. Cette salle de lecture,

offrant 88 places seulement pour la consultation des originaux, a fonctionné jusqu'au 10 décembre 2005. Si le nombre de lecteurs inscrits a augmenté (7 907 en 2005, contre 7 805 en 2004), les baisses enregistrées du nombre de séances de travail et de communications (activité des magasins) sont respectivement de 4,43 % et de 0,43 %.

On a constaté une baisse sensible du nombre des lecteurs inscrits dans les services d'archives départementaux dont l'accueil du public a pu être perturbé par les chantiers de déménagement, de construction et de réaménagement des locaux : Bas-Rhin (– 19,9 %), Ille-et-Vilaine (– 2 %), Eure-et-Loir (– 27,8 %), Haute-Vienne (– 4,6 %), Gers (– 28,7 %), Alpes-Maritimes (– 8,2 %), Bouches-du-Rhône (– 14,8 %).

Si l'on analyse la répartition par type de lecteurs, on obtient la confirmation, sur le plan national, du constat dressé par plusieurs services : légère augmentation ou stabilité du nombre de généalogistes, stabilité du nombre de chercheurs.

S'agissant des chiffres liés aux séances de travail et, plus encore, aux communications, force est de constater que nous ne disposons pas, en 2005, d'indicateurs susceptibles d'être comparés et analysés sur le plan national. De manière quelque peu paradoxale, c'est le souci d'améliorer les conditions d'accueil des lecteurs qui empêche d'avoir une idée exacte du nombre total de séances de travail et de communications.

En effet, un nombre croissant de services ont mis leurs microfilms en libre service et ne comptabilisent plus les unités ainsi librement communiquées. La démarche est encore plus affirmée chez ceux qui ont mis les documents numérisés en libre accès sur des serveurs locaux.

Pour 2005, et s'agissant des seuls services d'archives départementaux :

– 13 services ne comptabilisent pas les microfilms disponibles en libre accès ;

– 21 services ne comptabilisent pas les documents numérisés disponibles en libre accès (cédéroms) ou consultables sur serveur local.

Le nombre de places disponibles en salles de lecture est un indicateur permettant de mesurer la réponse des Archives aux nouvelles attentes des usagers. Sur les trois dernières années, on note sans surprise la forte augmentation des places destinées à la consultation en local des documents numérisés.

Le nombre de communications de documents microfilmés et numérisés ne saurait donc être jugé comme fiable, et c'est la raison principale de la baisse du nombre total de communications, indicateur qui ne signifie donc plus rien. Ceci d'autant plus que la consultation en local des documents sous forme électronique recouvre des réalités très diverses : pages de document ou images, lots d'images, fichiers texte de formats divers, rares équivalents aux séries ou sous-séries, etc., sans parler des bases de données. Bien évidemment, la mise en ligne accentue encore le phénomène.

Si l'on se restreint aux seules consultations de documents originaux, ouvrages et périodiques, qui continuent nécessairement à exiger des opérations de manutention, on constate que les évolutions remarquées par plusieurs services ont leur traduction sur le plan national.

En dépit de ces réserves sur les modes de comptage, l'érosion régulière du nombre de communications et de séances de travail traduit de nouveaux comportements de la part des publics fréquentant les salles de lecture, moins disponibles, plus « volatils » dès que leurs exigences ne sont pas rapidement satisfaites.

Archives départementales : répartition par type de lecteurs[3]

	Généalogistes	Scientifiques	Services versants	Usagers	Autres
2004	57,8 %	16,2 %	1,5 %	11,0 %	13,4 %
2005	59,0 %	16,4 %	1,1 %	11,9 %	11,6 %

Archives départementales : nombre de places disponibles en salles de lecture

	Originaux	Microfilms	Documents numériques	Documents de grands formats	Total
2003	3 648	1 188	247	–	5 083
2004	3 643	1 196	452	128	5 423
2005	3 774	1 198	587	166	5 606

Archives départementales : évolution des communications 2004-2005[4]

	Articles en salle de lecture	Ouvrages en salle de lecture	Total des articles	Total des ouvrages
2004-2005	– 4,3 %	– 12,5 %	– 5,1 %	– 13,1 %

Les effets de la mise en ligne des ressources sur internet demeurent difficilement mesurables. Il paraît évident que la lecture des informations relatives aux fonds d'archives disponibles offre des réponses aux usagers qui, par le passé, venaient au moins une fois aux Archives pour se renseigner. Bien évidemment, la mise en ligne des documents eux-mêmes a des impacts sur le lectorat des généalogistes et leur façon de travailler aux Archives, mais les données recueillies en 2005 ne permettent pas d'établir une corrélation entre la mise en ligne des documents et la baisse sensible du nombre de lecteurs et des séances de travail.

3 Étude réalisée pour 74 enquêtes statistiques annuelles pour 2004 et 2005.

4 Étude réalisée à partir de 82 enquêtes annuelles.

6.3. Communication des archives : bilan des dérogations aux règles de communicabilité des archives publiques pour 2005[5]

6.3.1. Bilan général

5 294 demandes de dérogation ont été instruites en 2005, tous services instructeurs confondus (services de la Défense, des Affaires étrangères, de la préfecture de Police de Paris et des Archives de France). Ce chiffre est

5 Extrait de l'Observatoire des dérogations, bilan annuel 2005.

très supérieur à celui enregistré en 2004 (4 361 demandes avaient alors été instruites).

La direction des Archives de France elle-même a traité 3 596 demandes de dérogations aux règles de communicabilité des archives publiques. Ce chiffre est en augmentation par rapport à 2004 (3 090 demandes), contrairement à ce qui s'était produit les années précédentes. L'évolution est cependant différente selon les services d'archives auprès desquels sont formulées les demandes. Sur les 3 596 demandes instruites par la direction des Archives de France, 1 708 ont été formulées auprès des Archives nationales (1 440 en 2004, soit une augmentation de 18,6 %), 1 496 auprès des archives départementales (1 287 en 2004, soit une augmentation de 16,3 %, après la baisse de 5 % enregistrée en 2004 par rapport à 2003), 86 auprès des archives municipales (90 en 2004, soit une baisse de 4,5 %), 169 auprès des archives de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (141 en 2004, soit une augmentation de 19,9 %) et 62 auprès de celles de la SNCF (54 en 2004, soit une augmentation de 15 %).

Sur ces 3 596 demandes instruites, 2 055 (soit 57,15 % du total) concernent des recherches scientifiques, 1 079 (soit 30 %) des recherches historiques personnelles, 315 (soit 8,75 %) des recherches généalogiques et 147 (soit 4,1 %) des recherches administratives. Sur les 5 082 demandes instruites en 2005 par la direction des Archives de France, le ministère de la Défense et la préfecture de Police de Paris, 4 544 (soit 89,4 % du total ; 87,8 % en 2004) ont obtenu une réponse favorable, 383 (soit 7,55 % ; 8,8 % en 2004) une réponse partiellement favorable et 155 (soit 3,05 % ; 3,4 % en 2003) ont fait l'objet d'un refus.

Les sujets de recherche qui suscitent le plus de demandes de dérogation sont les suivants :

– la généalogie : 1 194 demandes (716 en 2004) soit 23,5 % du total ;
– la seconde guerre mondiale : 914 demandes (505 en 2004) soit 18 % du total ;
– la guerre d'Algérie : 382 demandes (128 en 2004) soit 7,5 % du total ;
– l'histoire sociale : 214 demandes ;
– les biographies : 116 demandes ;
– l'histoire politique de la Ve République : 102 demandes ;
– l'histoire judiciaire : 98 demandes ;
– l'histoire des étrangers : 91 demandes.

Les services producteurs les plus sollicités sont, au niveau central, les ministères de l'Intérieur, de la Justice et de l'Emploi ainsi que la présidence de la République et les services du Premier ministre ; et à l'échelon déconcentré, les services relevant des ministères de l'Intérieur, de l'Économie et de la Justice ainsi que les hôpitaux.

6.3.2. Demandes relatives à la seconde guerre mondiale

La période de la seconde guerre mondiale suscite toujours beaucoup de demandes de dérogations. Cette catégorie de recherche a fortement augmenté en 2005 après le recul enregistré en 2003 et 2002. En effet, 914 demandes ont été formulées dans ce domaine en 2005, contre 505 en 2004. Cette catégorie représente maintenant 18 % du total des demandes, contre 16 % en 2004. Parmi les 463 demandes instruites par la direction des Archives de France sur cette période, la répartition entre accords, refus partiels et refus complets se traduit par une différence prononcée par rapport à l'ensemble des dérogations : 434 demandes (soit 93,7 % contre 89,4 % pour l'ensemble des dérogations) ont en effet obtenu un accord, 23 un accord partiellement favorable (soit 5 %, contre 7,55 % pour l'ensemble des demandes) et 6 un refus (soit 1,3 %, contre 3,05 % pour l'ensemble des demandes). Il apparaît ainsi que presque toutes les dérogations demandées pour la période de la

seconde guerre mondiale sont accordées. Plus du tiers des demandes instruites par la direction des Archives de France (166 sur 463) émanent de personnes effectuant des recherches personnelles sur cette période en dehors du cadre universitaire. 828 des 914 demandes formulées, soit plus de neuf sur dix, concernent les services centraux et déconcentrés des ministères de l'Intérieur, de la Défense et de la Justice.

6.3.3. Demandes relatives à la guerre d'Algérie

Le nombre de demandes concernant la guerre d'Algérie est en forte augmentation : 382 en 2005 (128 en 2004). Parmi les 162 demandes instruites par la direction des Archives de France sur cette période, la proportion des refus reste plus élevée que la moyenne, la part des accords partiels augmentant cependant par rapport à 2004 : 84,25 % d'accords, 9,25 % d'accords partiels et 6,5 % de refus. Près d'un dixième des demandes instruites par la direction des Archives de France (14 sur 162) émanent de personnes effectuant des recherches personnelles sur cette période en dehors du cadre universitaire.

6.3.4. Observatoire des dérogations (2005)

- ***Nombre de demandes instruites :***

Total : 5 294 (4 361 en 2004).

- ***Répartition par services d'archives :***

– Défense : 1 436 (1 125 en 2004) ;
– Affaires étrangères : 212 (100 en 2004) ;
– Archives nationales : 1 708 (1 440 en 2004), dont :
  – CHAN : 689 (569 en 2004),
  – CAC : 794 (687 en 2004),
  – CAOM : 222 (165 en 2004),
  – CAMT : 3 (19 en 2004) ;
– Archives régionales : 2 (1 en 2004) ;
– Archives départementales : 1 496 (1 287 en 2004) ;
– Archives communales : 86 (90 en 2004) ;
– Service des archives économiques et financières : 46 (63 en 2004) ;
– Administrations : 2 (2 en 2004) ;
– Assistance publique-hôpitaux de Paris : 169 (141 en 2004) ;
– Banque de France : 12 (7 en 2004) ;
– La Poste : 7 (0 en 2004) ;
– préfecture de Police de Paris : 50 (46 en 2004) ;
– SNCF : 62 (54 en 2004) ;
– EDF : 4 ;
– Chambres de commerce : 2 (2 en 2004).

- ***Répartition par type de réponse :***

– Accords : 4 544 soit 89,4 % (87,8 % en 2004) ;
– Accords partiels : 383 soit 7,55 % (8,8 % en 2004) ;
– Refus : 155 soit 3,05 % (3,4 % en 2004).

- ***Nombre d'articles demandés en dérogation :***

– Archives nationales :
  – CHAN : 7 752 dont 6 980 accordés et 772 refusés,
  – CAC : 9 730 dont 8 677 accordés et 1 053 refusés,
  – CAOM : 2 843 dont 2 780 accordés et 63 refusés,
  – CAMT : 490 dont 490 accordés,
  – Total : 20 815 (18 642 en 2004) dont 18 927 accordés (90,93 %) et 1 888 refusés (9,07 %) ;
– Archives départementales : 45 716 articles demandés dont 44 095 accordés (93,45 %) et 1 621 refusés (3,55 %) ;
– Archives municipales : 2 065 articles demandés dont 1 842 accordés (89,2 %) et 223 refusés (10,8 %) ;
– Service des archives économiques et financières : 4 038 articles demandés dont 4 033 accordés (99,87 %) et 5 refusés (0,13 %) ;
– Assistance publique-hôpitaux de Paris : 443 articles demandés dont 434 accordés (98 %) et 9 refusés (2 %) ;
– Établissements et entreprises publics (chambres de commerce et d'industrie, SNCF, EDF, Banque de France, La Poste) : 430 articles demandés dont 382 accordés (88,8 %) et 48 refusés (11,2 %).

- ***Répartition des demandes par nature de la recherche :***

– Recherches scientifiques : 2 055 soit 57,15 % ;
– Recherches généalogiques : 315 soit 8,75 % ;
– Recherches historiques personnelles : 1 079 soit 30 % ;
– Recherches administratives : 147 soit 4,1 %.

Hôtel de Rohan, exposition *Le Paris des Lumières d'après le plan de Turgot*. Accueil d'une classe de CM2 de l'école de la rue des Vertus (Paris 3e). 6 décembre 2005.

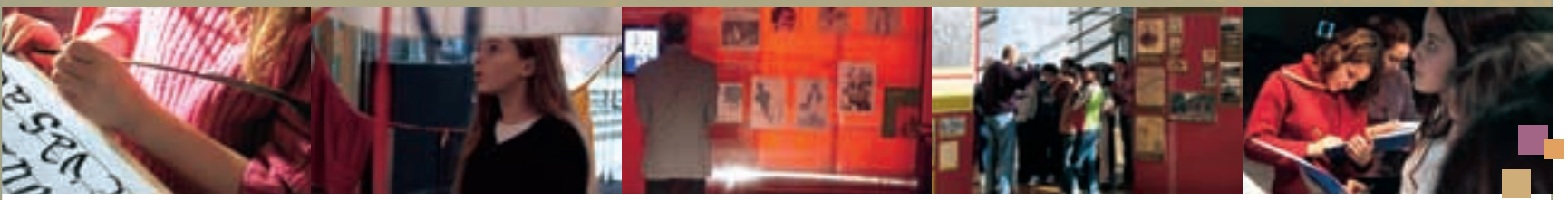

7. Valoriser

7.1. Sites et portails internet

Pour faire connaître et diffuser leur offre scientifique, culturelle et éducative, les Archives nationales et un nombre croissant de services d'archives territoriaux sont dotés de sites internet : 72 sites d'archives départementales, la plupart d'entre eux hébergés par les conseils généraux, et 57 sites d'archives municipales présentent la diversité de leurs activités et de leurs productions.

Comme le montre le tableau ci-dessous, parmi les principales rubriques qui composent les sites Internet des Archives, celles consacrées aux instruments de recherche demeurent les plus nombreuses, loin devant celles qui offrent l'accès aux fonds numérisés. On remarque la part déjà importante des rubriques spécifiques consacrées aux activités pédagogiques.

La direction des Archives de France (département des publics et DITN) a suivi les deux projets parallèles de la Bibliothèque numérique européenne et de la maîtrise d'ouvrage documentaire pour le projet de guichet unique d'accès aux ressources numériques du ministère de la Culture et de la Communication. L'objectif était de s'assurer que les archives étaient bien prises en compte dans ces deux projets. En effet, avec une visibilité parfois moindre que celle d'autres directions patrimoniales, les archives sont en fait en tête en matière d'offre numérique au public, soit sur internet, soit pour une consultation en local. Il importait donc que les spécificités des archives soient intégrées aux deux projets.

La direction des Archives de France a également assuré la participation des archives à d'autres portails et sites ministériels et interministériels. Sur le site culture.fr, le département des publics a assuré la mise à jour et la gestion du sous-portail « Histoire et archives » : création des notices, rédaction d'articles et de brèves, mise en liens hypertextes, illustration et actualité des manifestations des archives (expositions dans les services publics d'archives, journées du patrimoine, célébrations nationales, Lire en fête, Histoire par l'image, etc.). Il a par ailleurs participé à la mise en place du portail éducation artistique et culturelle[1]. Dans le cadre du *Plan de relance pour l'éducation artistique et culturelle,* déployé en 2005, ce nouveau portail a été mis en place afin de mettre à disposition des enseignants, des professionnels de la culture et de tous les parents d'élèves une meilleure organisation des ressources.

Il faut aussi évoquer la participation de la direction des Archives de France aux réunions du groupe de travail du projet EVE, base de référencement des organismes et des offres culturelles, afin d'assurer la bonne prise en compte des besoins spécifiques des archives par le groupe et par le prestataire.

1 Adresse : www.education.arts.culture.fr.

Les rubriques des sites internet des archives départementales[2]	
Informations pratiques (horaires d'ouverture, plan d'accès)	94 %
États des fonds	**38 %**
Instruments de recherche (en plus de l'état des fonds)	**42 %**
Guides de recherche	**36 %**
Sélection de documents remarquables	15 %
Expositions virtuelles (sur des thèmes précis)	21 %
Fonds numérisés accessibles en ligne (hors sélection de documents remarquables)	17 %
Publications en ligne (hors instruments de recherche)	15 %
Conseils d'archivage (pour les administrations ou les particuliers)	7 %
Formulaires à télécharger, téléprocédures	43 %
Activités pédagogiques	**40 %**
Accès payant à certaines parties du site	1 %
Accès direct à certaines ressources du site ou de la rubrique internet du service à partir d'autres sites internet (portails)	22 %

S'agissant du portail Archives Canada-France, du portail France-généalogie et du projet NOMINA, voir *supra* : 5.6 diffusion des instruments de recherche. Pour *L'Histoire par l'image : cf. infra*.

Aux Archives nationales, l'année a été marquée par la mise en ligne, le 9 décembre 2005, par le Centre des archives d'outre-mer, de la base *Ulysse*, permettant aux internautes d'accéder aux images numérisées de l'iconothèque et à la cartothèque du centre.

Préparée de longue date, cette opération d'une envergure exceptionnelle a pour objectif de rendre progressivement consultable sur internet un fonds de 330 000 documents figurés évoquant l'histoire des premier et deuxième empires coloniaux français : photographies, cartes postales, affiches, cartes et plans, dessins et gravures.

Dans l'immédiat, l'internaute peut consulter près de 5 700 photographies concernant l'Afrique subsaharienne, l'Indochine et Madagascar, les cartes et plans du Dépôt des fortifications des colonies concernant l'Amérique du Nord ainsi que l'ensemble de la collection d'affiches. Le reste des collections sera mis en ligne au fur et à mesure des opérations de numérisation.

2 Étude réalisée sur 72 sites internet.

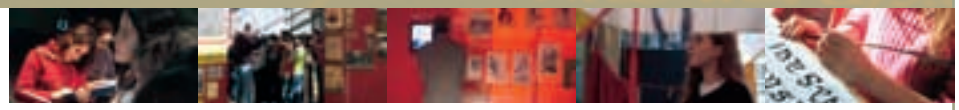

Mise en ligne de la base d'image *Ulysse*, le 11 décembre 2005, par le Centre des archives d'outre-mer (carton d'invitation)

7.2. Valorisation et action culturelle

La direction des Archives de France (département des publics) a assuré la présence des Archives au sein de nombreux groupes de travail consacrés à la politique culturelle, pilotés notamment par la Délégation au développement et aux affaires internationales. Cette participation a permis de nourrir la réflexion commune et d'informer le réseau des archives sur les décisions et les orientations prises par le Gouvernement et le ministère de la Culture. On citera notamment la relance de la convention Culture/Hôpital de 1999 et les groupes de travail sur l'accessibilité des personnes handicapées (projet de loi de décembre 2004).

Dans le réseau des archives, la valorisation et l'action culturelle des services offrent une palette d'activités multiforme destinées à répondre à la demande de publics de plus en plus larges. En plus des expositions, les Archives nationales, 66 % des archives départementales et près de la moitié des archives communales proposent des journées « portes ouvertes », souvent associées aux Journées européennes du patrimoine. Les visites, conférences, colloques, stages et ateliers liés à l'activité archivistique complètent l'offre « traditionnelle » des archives. De nouvelles activités comme les lectures d'archives, les ateliers et résidences d'écrivains et d'artistes, les spectacles etc., associant notamment d'autres disciplines culturelles et artistiques, viennent enrichir l'offre de base.

Centre historique des Archives nationales. Journées européennes du patrimoine, 2005

Centre historique des Archives nationales. *Lire en fête* 2005

7.2.1. Expositions

En 2005, les expositions du Centre historique des Archives nationales ont été au nombre trois : *Napoléon(s) : de la propagande à la légende ; Mauthausen – La part visible des camps,* combinée à l'exposition *Un nouveau centre pour les Archives nationales* ; *Paris 1730, d'après le plan de Turgot*. Elles ont accueilli 72 000 visiteurs, soit une augmentation de 154 % par rapport à 2004. Ceci est dû à une meilleure comptabilisation mais aussi au retour des activités culturelles du Centre historique des Archives nationales à l'hôtel de Soubise.

Les expositions du Centre des archives du monde du travail (*Couleur, travail et société ; Roubaix-Tourcoing et les villes lainières d'Europe* et l'exposition de l'artiste plasticienne Danièle Tournemine *De longue haleine, geste d'archives*) ont attiré 1 192 visiteurs. Le Centre des archives d'outre-mer a décidé de privilégier désormais la mise en ligne d'expositions virtuelles, notamment dans le cadre des célébrations nationales. L'année 2005 a été en partie consacrée à la préparation d'un site consacré à l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza. Quant au Centre des archives contemporaines, sur les deux expositions présentées (*La France et les expositions universelles 1937-1992* et *Du neuf pour la généalogie*), une seule a donné lieu à une estimation (132 visiteurs lors des journées du patrimoine).

Les archives départementales ont accueilli 437 297 visiteurs d'exposition en 2005. Les 216 000 visiteurs chinois de l'exposition d'affiches réalisée par les archives départementales des Alpes-Maritimes, *Reflets de la Côte d'Azur*, expliquent le bond quantitatif réalisé en 2005 par rapport à 2004[3].

Les expositions organisées hors les murs ont reçu un nombre important de visiteurs. C'est le cas, par exemple, de l'exposition *Artistes Bas-Normands*, montée au château de Bénouville par les archives départementales du Calvados (plus de 15 000 visiteurs) ; de l'exposition *De bois et d'hommes*, présentée au Logis royal de Loches par les archives départementales d'Indre-et-Loire (42 000 visiteurs) ; des expositions itinérantes des archives départementales de la Savoie (*La Savoie des Ombres, Mandrin et la contrebande, Le château des ducs de Savoie* : 20 000 visiteurs).

Parmi les expositions remarquables, on peut signaler aussi celle des archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence (*En filigrane*, organisée à l'occasion de la résidence d'une plasticienne, Agathe Larpent) ; celle des archives départementales de l'Aude *L'invention de la laïcité : les rapports de l'État et des Églises dans l'Aude, 1789-1930*, qui a été l'occasion de réaliser des lecture d'archives par des comédiens professionnels, celle des archives départementales du Vaucluse (*Bannières et rubans. Confrères, maîtres, compagnons : travailler et s'organiser du Moyen Âge au XIXe siècle*), qui fut l'occasion de quelques expérimentations concluantes, comme les lectures d'archives, le partenariat avec d'autres milieux professionnels (compagnons), la réalisation d'un petit film documentaire présenté en permanence en salle d'exposition, et l'organisation de la journée d'études de la Fédération historique de Provence ; *Jules Ferry aux sources de la République laïque,* aux archives départementales des Vosges, qui a bénéficié de prêts exceptionnels de tableaux, gravures, photographies et objets du musée Carnavalet (Paris), de la bibliothèque intercommunale d'Épinal-Golbey, du musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges et de collectionneurs privés ; et encore : *Être enfant dans l'Oise* ; *Les immigrations en Guadeloupe au XIXe siècle* ; *Dior avant Dior, saga d'une famille granvillaise,* aux archives départementales de la Manche.

3 L'exposition, qui a bénéficié du concours de la fondation Maeght, a été présentée en Chine dans quatre sites différents dont Shanghai et Macao.

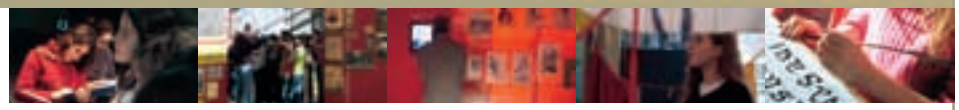

Centre historique des Archives nationales, Hôtel de Rohan, exposition *Napoléon(s) : de la propagande à la légende*

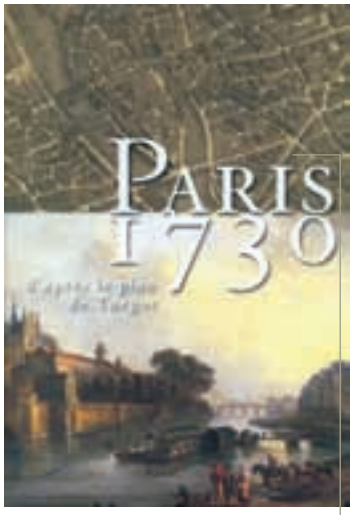

Livret de l'exposition *Paris 1730 d'après le plan de Turgot*, organisée par le Centre historique des Archives nationales et la Réunion des musées nationaux (Hôtel de Rohan, octobre 2005 – janvier 2006)

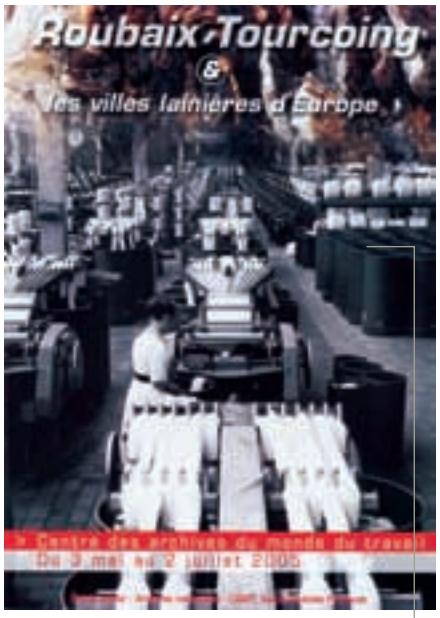

Roubaix-Tourcoing et les villes lainières d'Europe, exposition au Centre des archives du monde du travail, mai – juillet 2005

Danièle Tournemine, *Archives,* 2005. Centre des archives du monde du travail, Roubaix. Exposition *De longue haleine, gestes d'archives*. 3 décembre 2005

L'Orient d'un prêtre voyageur, exposition de photographies aux Archives départementales de la Manche, octobre 2005

Les colombiers de l'Oise, exposition aux Archives départementales de l'Oise, juin – octobre 2005

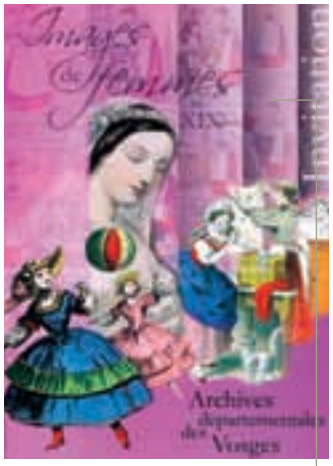

Images de femmes, exposition Archives départementales des Vosges, août – octobre 2005

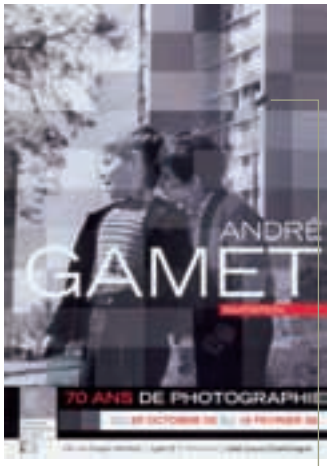

André Gamet, 70 ans de photographies, exposition de photographies aux Archives municipales de Lyon

Jules Ferry, aux sources de la République laïque, exposition des Archives départementales des Vosges, décembre 2005 – mars 2006

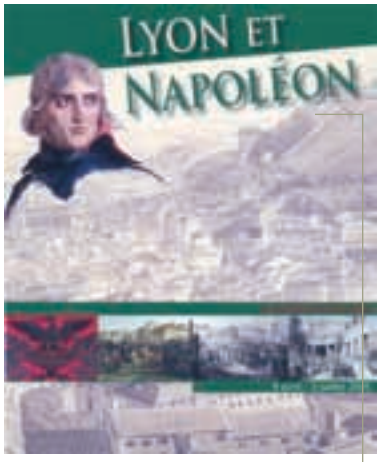

Lyon et Napoléon, exposition organisée en partenariat par le Musée des Tissus et des Arts décoratifs et les Archives municipales de Lyon (Lyon, avril – juillet 2005)

Des enfants d'hier aux ados d'aujourd'hui. Histoires d'enfances en Lozère, exposition réalisée par les Archives départementales de la Lozère, septembre – décembre 2005

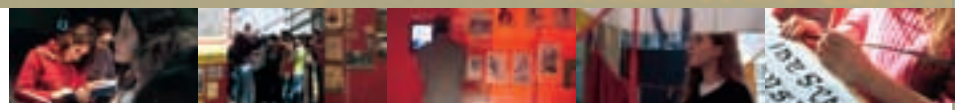

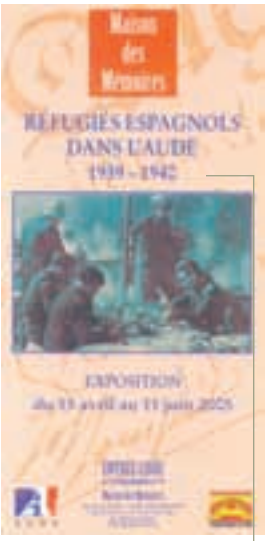

Réfugiés espagnols dans l'Aude, 1939-1940, exposition réalisée par les Archives départementales de l'Aude, avril – juin 2005

Résidence Gayant, la naissance d'un quartier douaisien, 1960-1975, exposition réalisée par les Archives municipales de Douai et l'association des centres sociaux, mai – juin 2005

Le faubourg d'Esquerchin, exposition réalisée par les Archives municipales de Douai et l'association des centres sociaux, novembre – décembre 2005

Archéologie à Bordeaux. Regards sur le Société archéologique de Bordeaux, 1873-2005, plaquette réalisée à l'occasion de l'exposition du même nom, co-organisée par les Archives municipales de Bordeaux et le musée d'Aquitaine (décembre 2005 – mars 2006)

Catalogue de l'exposition *Terre d'asile, terre d'exil. Réfugiés et internés dans le Tarn pendant la seconde guerre mondiale*, réalisée par les Archives départementales du Tarn, novembre 2005

Adolphe et Georges Giraudon. Une bibliothèque photographique (1877-1953), exposition réalisée par les Archives départementales du Cher, présentée à Bourges et à Paris (musée Rodin), avril – juillet 2005

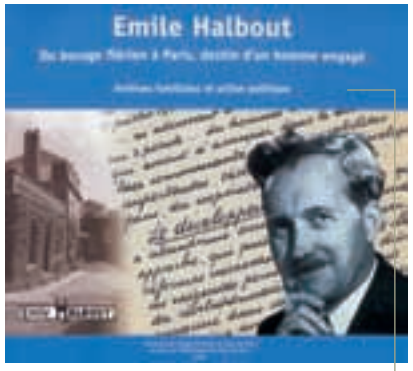

Émile Halbout. Du bocage flérien à Paris, destin d'un homme engagé. Archives et action politique, étude historique et description archivistique publiée par les Archives et la médiathèque de la Communauté d'agglomération du pays de Flers, 2005

Catalogue de l'exposition *La justice dans le Bas-Limousin et en Corrèze, des temps féodaux à l'affaire du corbeau*, organisée par les Archives départementales de la Corrèze (Tulle, 2005)

Douce banlieue, par Frédérique Jacquet et Gérard Mordillat, ouvrage publié par les Archives municipales de Saint-Denis aux Éditions de l'atelier

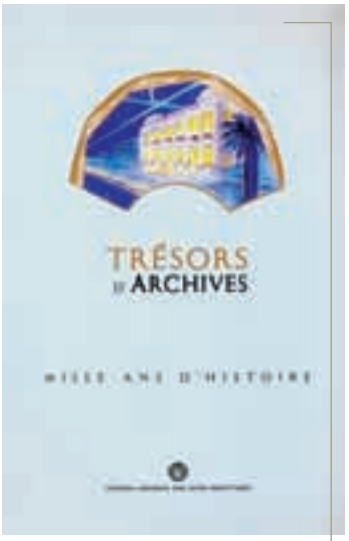

Trésors d'archives. Mille ans d'histoire, ouvrage publié par les Archives départementales des Alpes-Maritimes, à l'occasion de l'inauguration du bâtiment (novembre 2005)

Des murs et des mots. Photographies de Romain Étienne réalisées à la Maison d'arrêt de Lyon, exposition de photographies présentées aux Archives municipales de Lyon, octobre – novembre 2005

Agathe Larpent, *Serre-livre*, 2005. L'exposition *En filigrane, Secrets d'archives visitées par une artiste*, a eu lieu aux Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence du 30 mai au 1er juillet 2005

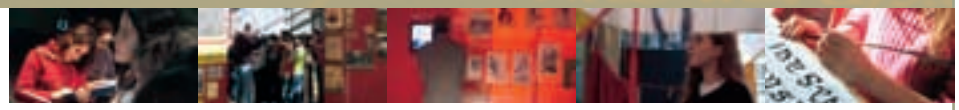

Malgré des réponses incomplètes (pour lesquelles il a été convenu de reporter les chiffres de 2004), la fréquentation des expositions des archives communales s'établit à 295 498 visiteurs pour l'année 2005. La baisse du nombre des visiteurs par rapport à 2004 (332 673) tient au fait que plusieurs services ayant reçu plus de 20 000 visiteurs en 2004 (Tours, Bobigny et Angers) n'ont pas renouvelé l'expérience en 2005.

Cinq services d'archives communaux dépassent les 10 000 visiteurs. C'est le cas de Nice, avec 42 000 visiteurs pour des expositions essentiellement itinérantes ; de Bourg-en-Bresse (27 660), de Lorient (19 757 visiteurs pour, notamment, l'exposition itinérante *La poche de Lorient, 10 août 1944*), de La Roche-sur-Yon (13 816) et de Saint-Malo (10 921) dont les deux expositions, dédiées à l'histoire des transports (*De bois et d'acier : la construction navale malouine du XVIIe au XXe siècle* et *De 1864 à 2005, de la vapeur au TGV*).

À signaler également Lyon (9 103), avec *Lyonnais, je vous aime !* et *André Gamet, 70 ans de photographies* ; Saint-Étienne (7 000) dont l'exposition *Massenet et le sacré*, présentée à l'opéra-théâtre de la ville, a accueilli 6 000 visiteurs ; Douai (6 024) avec *Des territoires et des hommes, la mémoire partagée.*

7.2.2. Autres actions

Le Centre historique des Archives nationales, avec la visite du Musée de l'histoire de France, les visites des hôtels de Soubise et de Rohan par des groupes, les journées du patrimoine, les spectacles réalisés *intra-muros* (concerts), les conférences et les visites hebdomadaires, l'accueil des individuels et des groupes de stagiaires (étudiants, personnes-relais d'associations, etc.), les colloques et les journées d'étude, totalise 41 058 visiteurs en 2005.

Dans les archives départementales, les publics ayant bénéficié de l'offre scientifique, culturelle et éducative autre que celle des expositions sont au nombre de 28 447, soit plus de 14 % du nombre total des visiteurs des archives départementales (hors lecteurs). Parmi ceux-ci, il faut distinguer les enseignants qui bénéficient des formations dispensées par les services éducatifs (3 113 personnes).

7.3. L'action pédagogique

7.3.1. Actions engagées sur le plan national

L'année 2005 a été marquée, les 1er et 2 juin, par le colloque national organisé à Lyon par la direction des Archives de France : *Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des archives ?* Il a été l'occasion de réunir toutes les institutions concernées par la mise en place de projets pédagogiques et culturels en lien avec les services éducatifs des Archives ou impliquées au titre de l'éducation artistique et culturelle.

Cinquante ans après la création des premiers services éducatifs des Archives, leur nécessaire transformation méritait en effet réflexion. Peuvent-ils répondre aux attentes d'un public scolaire et, au-delà, des parents sensibles au domaine de la mémoire, à l'identité et à la citoyenneté ? Faut-il les inscrire dans une action territoriale de plus en plus partagée ? Doit-on en faire des services d'*action culturelle* ? Peut-on consolider de manière plus dynamique la relation essentielle des Archives avec le ministère de l'Éducation nationale ? Doit-on encore renforcer

le nombre des professeurs-relais au sein des services éducatifs ou, à tout le moins, augmenter les heures qui leur sont attribuées ? Peut-on envisager de développer la médiation dans les services dépourvus d'enseignants en faisant appel à des professionnels alliant connaissance de l'archivistique, pratique de l'action culturelle et sens de l'interdisciplinarité ?

Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles de nombreux archivistes, enseignants et professionnels de la culture se sont efforcés de répondre au cours de ce colloque au succès duquel les archives municipales de Lyon et les archives départementales du Rhône ont largement contribué.

Parallèlement à cette opération, qui a mobilisé le département des publics de la direction des Archives de France durant tout le premier semestre, d'autres actions ont pu être menées à bien sur le plan national.

On citera l'organisation du Pôle national de ressources (PNR) 2005 – Archives et construction de la Citoyenneté –, tenu à l'IUFM de Paris et au Centre historique des Archives nationales, les 6 et 7 avril 2005. Ces rencontres ont notamment porté sur les thématiques suivantes : expertise dans le domaine des archives et médiation culturelle, recherche de contenus et de partenaires, aide et conseil à l'élaboration des projets liés au PNR, expertise et repérage des ressources documentaires.

La direction des Archives a par ailleurs participé au groupe de travail piloté par la Délégation au développement et aux affaires internationales sur la relance de la coopération interministérielle en matière de politique d'éducation artistique et culturelle (circulaire du 3 janvier 2005). Les réunions ont notamment porté sur la construction et la mise en place d'indicateurs quantitatifs, le rôle des collectivités territoriales dans l'éducation artistique et culturelle, etc.

7.3.2. Les moyens des services éducatifs

Les moyens des Archives nationales apparaissent stables. Au Centre historique des Archives nationales, trois professeurs bénéficient d'une mise à disposition à temps plein et de deux mises à disposition à mi-temps ; 4 vacataires, chacune à mi-temps ; 2 vacataires horaires pour les conférences ; 1 secrétaire contractuelle. Au Centre des archives du monde du travail, deux professeurs bénéficient de 4 heures supplémentaires hebdomadaires au total.

Dans le réseau des archives départementales, on compte 147 professeurs bénéficiant d'un total de 560 heures de présence (ne sont pas comptabilisées les heures de préparation des ateliers), décomposées en heures de décharge (274) et en heures supplémentaires (286).

L'imprécision des données relatives aux moyens humains fournies par les services ne permet pas de dégager des tendances nationales dans ce domaine. En effet, le soutien apporté par les agents des archives départementales aux services éducatifs intervient dans la majeure partie des cas lors d'opérations ponctuelles telles que l'organisation d'une exposition ou la réalisation d'un dossier pédagogique. Ce soutien n'est pas, pour l'instant, quantifiable en équivalents temps plein.

En ce qui concerne le total des heures attribuées aux enseignants dans les services éducatifs, on observe une relative stabilité entre 2004 et 2005 dans les archives départementales. Plus en détail, on constate un léger rééquilibrage dans la répartition des heures de décharge et des heures supplémentaires. En effet, en 2004, plus de 53 % des heures attribuées aux enseignants étaient des heures supplémentaires, alors qu'en 2005, elles correspondent à 51 % du total des heures affectées.

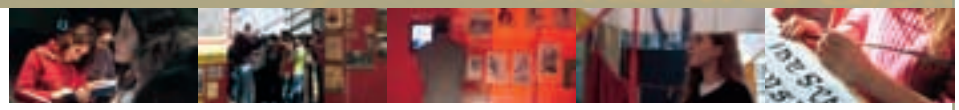

Le nombre des enseignants mis à disposition dans les services éducatifs est stable : 147 professeurs en 2005 pour 148 en 2004.

Fort de ces résultats, on est conduit à penser que l'Éducation nationale maintient une présence (certes tout juste suffisante) des enseignants sur une mission qui paraît essentielle : la transmission des savoirs.

Les données recueillies pour les archives communales dans l'enquête annuelle 2005 ne permettent pas de les exploiter et il est difficile de donner une évaluation chiffrée dans ce domaine.

7.3.3. La fréquentation des scolaires

Le Centre historique des Archives nationales a accueilli 9 000 scolaires (il s'agit d'une estimation), le centre de Roubaix, 827 scolaires.

Dans les services d'archives départementales, 95 490 scolaires ont été accueillis par les services éducatifs en 2005. La répartition par tranches d'âge est la suivante : élèves des classes élémentaires (42 987), des collèges (29 286), des lycées d'enseignement général (8 669), des lycées professionnels (1 472), des lycées agricole (530) et les élèves hors du temps scolaire (580).

Les archives communales ont accueilli 33 685 élèves, dont une majorité en Île-de-France, suivie de près par le Nord-Pas-de-Calais. Cette estimation chiffrée établie sur la base des données de l'enquête 2005, complétées par celles obtenues en 2004, est le reflet du dynamisme des actions menées par les services municipaux.

En matière de fréquentation, l'augmentation du nombre des élèves dans l'ensemble du réseau des archives correspond bel et bien à la tendance générale observée depuis déjà plus d'une dizaine d'années.

7.3.4. La formation des adultes (formateurs, enseignants, acteurs culturels)

Les services d'archives et leurs services éducatifs s'engagent de plus en plus dans la formation des formateurs, des acteurs sociaux et culturels et des enseignants, notamment les futurs maîtres dans le cadre des IUFM, qui sont le relais indispensable auprès des élèves.

Le Centre historique des Archives nationales a accueilli 40 stagiaires (enseignants, formateurs en IUFM, inspecteurs académiques, médiateurs culturels, etc.) dans le cadre du PNR patrimoine-archives. Les archives départementales ont accueilli 3 113 personnes pour un total de 196 formations en 2005. Quatre services totalisent 10 ou plus de 10 formations : les archives départementales de la Somme (10), de l'Orne (13), de la Seine-Saint-Denis (16) et du Val-de-Marne (18).

7.3.5. Sites internet

Parmi les outils pédagogiques mis en ligne, *L'Histoire par l'image*, réalisé dans le cadre d'un partenariat entre la RMN, la direction des musées de France et la direction des Archives de France, se signale par la richesse de son offre : 1 083 images d'œuvres d'art et de documents d'archives, 616 études commentées, des animations, des analyses, des références, un espace de travail personnel, pour mieux comprendre les événements et les évolutions de 1789 à 1939. En 2005, le site a bénéficié d'une augmentation du nombre de consultations passant de 47 300 visiteurs en novembre 2004 à près de 52 000 en novembre 2005, avec une durée de consultation de 25 minutes. Cette progression confirme son succès auprès des enseignants et des professionnels de la culture qui l'utilisent comme ressource documentaire, notamment pour la conduite de projets éducatifs et culturels, comme auprès du grand public.

Le site internet *L'Histoire par l'image*

En 2005, 14 « dossiers archives » ont été mis en ligne ainsi que 7 animations. Les dossiers ont surtout porté sur la période révolutionnaire, les documents publiés étant principalement conservés aux Archives nationales mais aussi aux archives départementales de la Somme et aux archives municipales de Nantes.

Les Célébrations nationales ne sont pas en reste car elles ont une vocation pédagogique qui s'est affirmée dès le début de leur création. Elles constituent un ancrage civique et citoyen très fort et peuvent en conséquence intéresser les professeurs des services éducatifs, mais leur intérêt peut aussi aller bien au-delà. Ainsi, le site consacré à George Sand présente un intérêt avéré pour les professeurs d'histoire, mais il s'adresse aussi aux musiciens et également aux professeurs de lettres.

Une vingtaine de services d'archives départementales et 10 services d'archives communales – dont Le Havre, Lyon, Marseille, Saint-Étienne et Toulouse – ont développé sur leurs sites internet des rubriques pédagogiques assez riches, proposant parfois des animations virtuelles et des ressources pédagogiques (quiz, mallettes ou dossiers pédagogiques, actions à mettre en place sur demande, etc.).

Citons la mise en ligne d'une production pédagogique originale – *Copains de banlieue* –, réalisée par les archives municipales de Saint-Denis afin de permettre au jeune public de s'initier, dans le plaisir de la découverte et dans l'émotion, à l'histoire de la banlieue contemporaine. Le support retenu est celui d'un jeu multimédias qui permet une découverte ludique et progressive. Le jeu s'organise autour de sept histoires d'enfants qui se déroulent de 1905 à nos jours.

ANNEXES

Archives nationales – Données statistiques 2005						
	Centre historique des Archives nationales	Centre des archives contemporaines	Centre des archives d'Outre-mer	Centre des archives du monde du travail	Centre national du microfilm	Total
PERSONNEL						
Nombre de personnels d'État (personnes physiques)	324	63 (dont 17 pour les missions)	44	21	11	**463**
Nombre de personnels d'État en équivalent temps plein	313	44	39	20	10,5	**427**
ACCROISSEMENT DES FONDS						
Accroissement net ml	311	3 790	25	945	62	**5 133**
Nombre de m² total de magasins		49 000	8 939	9 320	1 499	**68 758**
Nombre de m² de magasins aux normes		9 000	8 617	8 280	1 499	**27 396**
Existence d'un plan de restauration oui/non	Oui		oui	non	non	
Existence d'un plan de prévention oui/non	Non		non	oui	non	
TRAITEMENT DES FONDS						
Nombre d'instruments de recherche existants		17 762		350	0	**18 112**
Fonds accessibles (munis d'un instrument de recherche, en ml)	93 000	190 000	31 000	25 000	0	**339 000**
Nombre d'instruments de recherche mis en ligne	150	non évalué	Application IREL	161	0	**311**
COMMUNICATIONS ET VALORISATION						
Nombre de lecteurs	7 907	614	3 262	268		**12 051**
Nombre de séances de travail	31 116	1 714	11 952	1 571		**46 353**
Nombre total de communications	87 216	17 116	22 250	4 744		**131 326**
Scolaires accueillis ou rencontrés par le service éducatif	9 000	0	0	827		**9 827**
Visiteurs d'exposition	72 000	non évalué	0	1 192		**73 192**
Autres publics ayant bénéficié de l'offre scientifique, culturelle et éducative des Archives	41 098	800	non évalué	2 440		**44 338**
FRÉQUENTATION DES SITES INTERNET						
Visites (ou sessions)	620 987	91 336	138 253	428 696	18 818	**1 298 090**
Nombre de pages vues	2 792 041	416 615	2 846 757	1 815 620	60 732	**7 931 765**

Statistiques[1] de fréquentation des sites internet des Archives – 2005					
	Sessions / Visites	Nombre de pages vues	Appels de fichier	Fichiers	Données télé-Chargés (en Ko)
Direction des Archives de France	**618 837**	**4 093 805**	**6 788 243**	**4 903 094**	**158 953 152**
Données 2004	410 259	3 151 144	4 510 883	3 390 956	105 462 376
Célébrations nationales					
Charpentier (ouvert en 2004)	70 842	443 570	5 522 798	4 078 685	46 702 988
Données 2004	76 527	660 169	8 327 197	5 728 895	63 010 704
Georges Sand (ouvert en mars 2005)	56 933	307 167	4 860 954	3 789 591	70 531 888
Mérimée (ouvert en 2003)	70 008	775 327	7 286 632	5 259 216	28 774 604
Données 2004	50 876	570 875	5 402 438	3 890 148	21 301 948
Louisiane VF (ouvert en 2003)	45 739	401 302	3 483 757	2 642 316	32 656 836
Données 2004	31 016	281 322	2 535 212	1 859 064	21 845 930
Louisiane – version anglaise (ouvert en 2003)	33 847	125 470	949 962	764 678	5 126 353
Données 2004	38 024	108 086	924 712	763 317	4 874 198
Victor Hugo (ouvert en 2002)	78 834	530 609	2 776 158	2 162 513	7 031 911
Données 2004	66 298	465 962	2 643 598	2 072 414	6 627 305
Malraux (ouvert en 2001)	14 294	16 320	416 659	316 166	5 766 998
Données 2004	14 412	17 288	432 044	318 826	6 089 701
Dictionnaire langue française (ouvert en 2002)	30 344	84 084	505 360	395 661	3 780 748
Le Nôtre (ouvert en 2000)	263 982	1 036 816	10 418 737	7 433 387	22 168 694
Données 2004	112 653	932 022	9 497 049	6 801 941	19 727 250
Cavaillé-Coll (ouvert en 1999)	48 012	142 241	287 104	243 541	1 329 623
Données 2004	41 585	128 557	260 527	213 376	1 156 928
Total sites Célébrations nationales	**712 835**	**3 862 906**	**36 508 121**	**27 085 754**	**223 870 643**
Données 2004	431 391	3 164 281	30 022 777	21 647 981	144 633 964
Archives nationales					
Site de présentation des Archives nationales	182 105	704 399	1 506 256	1 186 675	6 238 865
Centre historique des Archives nationales	620 987	2 792 041	6 841 764	4 492 784	203 066 256
Données 2004	434 784	2 046 532	4 524 132	3 258 440	121 093 536
Centre des archives contemporaines	91 336	416 615	907 263	716 722	11 065 315
Données 2004	66 919	329 189	726 589	564 345	8 045 957
Centre des archives d'outre-mer	138 253	2 846 757	10 110 887	6 350 412	41 955 724
Données 2004	121 813	824 956	4 373 994	2 881 486	15 909 350
Centre des archives du monde du travail	428 696	1 815 620	2 556 284	2 195 818	41 776 036
Données 2004	267 522	1 300 852	1 871 086	1 637 280	29 249 836
Centre national du microfilm	18 818	60 732	116 092	103 983	463 619
Données 2004	15 763	50 448	97 224	86 105	387 055
Total centres Archives nationales	**1 298 090**	**7 931 765**	**20 532 290**	**13 859 719**	**298 326 950**
Données 2004	906 801	4 551 977	11 593 025	8 427 656	174 685 734
Total direction des Archives de France – Célébrations nationales, Archives nationales	**2 811 867**	**16 592 875**	**65 334 910**	**47 035 242**	**687 389 610**
Archives départementales	**3 307 486**	**134 613 211**	*Non évalué*	*Non évalué*	*Non évalué*
Total Archives de France	**6 119 353**	**151 206 086**			

1 *Nota* : les termes anglais de l'outil statistique utilisé Hits, Files, Pageviews, Sessions, KBytes sent, ont été, à l'aide du dictionnaire de terminologie québécois, respectivement traduits par : Appels de fichier, Fichiers, Nombre de pages vues, Sessions / visites, Données téléchargées (en Ko). L'outil statistique utilisé pour la DAF, les CN et les AN est : www.culture.gouv.fr/statistiques/nouvstats/minisites.html. N'apparaissent pas dans les statistiques du site de la DAF la fréquentation des sites et bases suivants : BORA, portail archives Canada-France, PIAF, NOMINA, portail france-généalogie et Eurbica. Pour les Célébrations nationales, il manque les statistiques de consultation de la page d'accueil du site de présentation et celles du site 100 ans d'associations en Languedoc-Roussillon (CN 2001). Sources pour les archives départementales : enquête statistique annuelle (données recueillies pour 34 services d'archives seulement). Faute d'indicateurs en nombre suffisant, il n'a pu être établi de statistiques pour les sites internet des archives municipales.

	Archives départementales –						
	PERSONNELS				ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels d'État (personnes physiques)	Nombre de personnels d'État en équivalent temps plein	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
ALSACE							
Bas-Rhin	3	2,0	31	30,7	-206	29 790	10 403
Haut-Rhin	2	2,0	16	15,4	475	22 976	4 500
AQUITAINE							
Dordogne	3	3,0	39	37,6	431	20 433	4 349
Gironde	8	7,8	73	66,4	1 193	50 272	10 153
Landes	2	2,0	26	23,7	-225	9 823	2 210
Lot-et-Garonne	1	1,0	22	20,0	271	14 830	3 000
Pyrénées Atlantiques	2	1,5	22	18,9	305	18 537	4 312
AUVERGNE							
Allier	2	2,0	19	18,1	470	15 431	5 989
Cantal	2	2,0	14	12,5	147	12 136	3 633
Haute-Loire	2	2,0	19	16,4	325	13 831	4 875
Puy-de-Dôme	5	4,7	45	43,4	673	29 802	
BASSE NORMANDIE							
Calvados	4	4,0	34	32,8	1 031	56 511	nc
Manche	2	2,0	39	38,2	806	21 534	
Orne	2	2,0	22	21,4	82	18 274	3 371
BOURGOGNE							
Côte-d'Or	4	4,0	24	23,8	283	24 535	5 116
Nièvre	1	1,0	15	13,9	440	18 375	4 521
Saône-et-Loire	2	1,6	20	18,0	74	18 617	4 048
Yonne (2003)	2	1,0	15	12,4	623	14 006	2 129
BRETAGNE							
Côtes-d'Armor	2	2,0	25	25,0	168	15 800	
Finistère	4	3,9	23	22,9	204	23 745	5 124
Ille-et-Vilaine	5	4,6	61	55,3	548	30 097	7 080
Morbihan	2	2,0	52	42,7	263	19 108	5 357
CENTRE							
Cher	2	2,0	21	19,6	237	18 130	2 670
Eure-et-Loire	2	2,0	21	20,7	706	15 155	4 624
Indre	1	1,0	16	14,1	864	13 056	3 679
Indre-et-Loire	3	2,8	28	26,8	443	20 609	6 452
Loir-et-Cher	4	3,8	16	15,8	190	13 803	3 947
Loiret	3	2,6	30	25,2	1 019	24 722	6 691

Données statistiques 2005									
DES FONDS		COMMUNICATIONS – VALORISATION – INTERNET							CONTRÔLE ET ÉVALUATION
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de séances de travail	Nombre total des communications	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif	Visiteurs d'exposition et autres publics	Internet : nombre de sessions	Internet : nombre de pages vues	Nombre de services d'archives communales et régionales contrôlés dans l'année
Non	Non	1 589	8 977	56 857	1 230	306	23 949	283 808	
oui		1 076	3 604	23 067	1 037	0	0	0	
Oui	Non	2 782	11 422	49 055	646	1 200	0	0	
Oui	Oui	2 569	12 013	44 844	936	415	Non évalué	Non évalué	18
Non	Non	1 232	3 761	22 009	355	20	0	0	
Oui	Non	1 324	5 648	26 531	546	410	69 893	784 344	12
Non	Non	1 556	6 923	24 897	737	100			
Oui	Non	1 542	5 231	24 053	193	2 515			4
Oui	Oui	1 457	5 193	27 662	234	430	Non évalué	Non évalué	28
Non	Non	2 139	7 887	44 501	336	270	Non évalué	Non évalué	45
		2 743	10 978	82 828	615	56	19 388	335 647	
	Non	2 325	10 497	46 777	3 060	15 000	Non évalué	Non évalué	
		2 576	6 751	23 790	48	44	0	0	
Non	Non	1 643	4 929	29 948	1 147	150	0	0	
Non	Non	1 659	8 128	39 365	408	1 972	Non évalué	Non évalué	72
Oui	Non	1 623	5 174	26 086	109	60	Non évalué	Non évalué	10
Non	Non	2 523	9 473	65 343	74	2 287	66 000	780 000	
		1 546	6 686	27 016	281	627	0	0	
		3 417	11 449	47 882	2 857	0	400 000	46 000 000	37
Non	Non	3 682	12 098	57 346	226	30	0	0	
	Non	3 310	8 391	61 337	1 127	1 500	0	0	48
Non	Non	3 783	12 922	34 352	5 211	2 570	43 898	438 803	
Oui	Non	1 558	7 145	35 099	491	5	Non évalué	Non évalué	
		1 009	3 912	21 437	566	0	80 911	426 566	
	Non	1 412	6 448	39 684	30	502	Non évalué	Non évalué	1
Oui	Non	2 098	9 693	40 992	330	46 510	10 303	85 828	2
Non	Non	1 569	6 245	17 320	429	488	0	0	57
Oui	Non	2 050	7 684	31 827	114	1 435		23 418	

	PERSONNELS				ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels d'État (personnes physiques)	Nombre de personnels d'État en équivalent temps plein	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
CHAMPAGNE-ARDENNE							
Ardennes	1	1,0	18	16,7	196	14 200	4 020
Aube	1	1,0	17	15,8	706	18 971	5 460
Haute-Marne (2004)	1	1,0	14	14,0	292	14 307	2 022
Marne	3	2,8	20	18,8	224	26 126	4 805
CORSE							
Corse-du-Sud	2	2,0	12	11,4	-15	7 155	2 420
Haute-Corse	1	1,0	16	15,8	153	5 239	1 736
FRANCHE-COMTÉ							
Doubs	4	3,7	20	18,8	416	19 006	4 754
Haute-Saône	1	1,0	14	12,7	230	12 118	4 439
Jura (2004)	2	2,0	17	17,0	438	17 745	4 433
Territoire de Belfort	3	3,0	10	8,6	98	13 277	1 580
HAUTE-NORMANDIE							
Eure	3	3,0	13	12,5	1 180	21 653	6 420
Seine-Maritime	5	4,0	49	47,2	445	51 774	10 735
ÎLE-DE-FRANCE							
Paris	4	3,8	90	88,0	1 270	60 146	13 131
Seine-et-Marne	4	3,5	47	46,4	542	37 094	8 000
Yvelines	3	3,0	35	34,5	4 000	25 000	4 677
Essonne	2	2,0	19	17,5	680	12 237	6 500
Hauts-de-Seine	1	1,0	28	27,5	384	18 509	4 046
Seine-Saint-Denis	3	3,0	37	32,0	511	24 907	
Val-de-Marne	4	4,0	28	27,0	520	15 473	4 982
Val-d'Oise	1	1,0	24	22,5	437	16 929	4 000
LANGUEDOC-ROUSSILLON							
Aude	4	3,0	35	32,3	592	17 993	4 000
Gard	4	3,5	28	26,1	-219	23 192	4 185
Hérault	7	6,8	53	52,3	438	28 591	6 903
Lozère	2	1,7	12	10,4	215	7 665	952
Pyrénées-Orientales	4	3,6	17	16,4	170	17 375	3 402
LIMOUSIN							
Corrèze	2	2,0	21	19,8	279	14 478	3 400
Creuse	2	2,0	16	15,6	187	8 587	3 389
Haute-Vienne	4	3,8	23	20,7	380	19 100	4 370
LORRAINE							
Meurthe-et-Moselle	4	3,9	23	22,1	508	29 385	6 839
Meuse	1	1,0	15	13,3	68	17 002	3 200

DES FONDS		COMMUNICATIONS – VALORISATION – INTERNET							CONTRÔLE ET ÉVALUATION
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de séances de travail	Nombre total des communications	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif	Visiteurs d'exposition et autres publics	Internet : nombre de sessions	Internet : nombre de pages vues	Nombre de services d'archives communales et régionales contrôlés dans l'année
Oui	Non	1 396	6 645	26 522	66	4 277	0	0	19
Non	Non	1 635	8 586	14 343	1 004	1 557	13 174	20 516	0
	Non	797	4 013	16 524	260	3 000	0	0	
Non	Non	2 072	8 564	52 062	1 860	2 002	0	0	8
Non	Non	481	1 855	7 430	249	120			8
Oui	Non	806	3 291	12 557	500	0			
Oui	Non	1 515	7 643	17 495	46	950	Non évalué	Non évalué	1
Oui	Non	1 247	5 338	23 548	207	49	0	0	
	Non	1 031	2 563	20 559	260	152	0	0	
Oui	Oui	662	1 458	2 174	60	1 804	0	0	3
Oui	Non	1 608	6 509	38 587	187	470			14
Non	Non	2 747	6 364	37 845	417	1 680	Non évalué	Non évalué	1
Non	Oui	12 406	29 173	198 494	450	125	57 438	350 000	
Non	Non	1 936	5 826	53 427	4 839	28	0	0	18
Oui	Oui	1 817	4 159	7 665	2 916	5 272	431 382	1 548 023	7
Oui	Non	1 207	4 508	13 785	1 680	1 638	Non évalué	Non évalué	18
		819	2 942	14 523	2 530	0	0	0	
Non	Non	1 019	3 794	15 447	400	450	0	0	
Oui	Non	1 334	4 605	8 363	311	1 775	59 311	224 420	3
Oui	Non	1 333	5 677	17 524	1 168	328	0	0	7
Non	Oui	1 613	5 788	29 927	2 250	4 954	0	0	2
Non	Non	2 164	8 078	39 751	224	18	0	0	
Non	Non	2 043	7 527	31 222	170	1 055	0	0	16
Oui	Non	1 306	4 339	21 995	331	2 015	4 854	Non évalué	45
Non	Non	886	5 110	18 383	340	25			6
Oui	Non	1 703	6 705	29 041	321	22	Non évalué	Non évalué	40
Non	Non	1 635	5 664	21 573	714	1 763	Non évalué	Non évalué	24
Non	Non	1 929	6 995	24 841	1 072	2 539	47 450	219 000	5
Oui	Non	2 233	6 243	22 468	482	33	4 814	66 403	50
Non	Non	1 728	5 348	25 906	511	1 355	20 876		49

	PERSONNELS				ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels d'État (personnes physiques)	Nombre de personnels d'État en équivalent temps plein	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
Moselle	3	3,0	25	24,5	862	34 160	7 000
Vosges	2	2,0	25	24,2	595	23 600	5 580
MIDI-PYRÉNÉES							
Ariège (2004)	2	1,5	11	9,5	254	11 098	1 960
Aveyron (2004	3	3,0	4	4,0	737	21 065	2 250
Gers	2	2,0	23	21,5	12	10 450	2 140
Haute-Garonne (2004)	7	6,6	57	53,3	822	30 306	6 754
Hautes-Pyrénées (2004)	3	3,0	16	16,0	209	11 000	1 923
Lot	3	2,5	19	18,7	77	8 233	1 922
Tarn	3	2,8	39	38,5	-588	14 639	4 129
Tarn-et-Garonne	2	1,9	25	22,5	158	11 560	1 543
NORD-PAS-DE-CALAIS							
Nord	5	5,0	47	46,5	785	53 783	7 714
Pas-de-Calais	3	3,0	34	32,4	142	31 633	5 740
PAYS DE LA LOIRE							
Loire-Atlantique	5	5,0	44	41,1	330	32 700	5 454
Maine-et-Loire (2004)	5	4,7	28	25,8	860	33 260	6 000
Mayenne	1	1,0	22	20,1	1 250	16 349	3 450
Sarthe	6	5,8	29	27,5	749	22 383	6 700
Vendée	3	2,9	26	24,9	280	21 280	4 489
PICARDIE							
Aisne	2	2,0	17	16,8	502	17 944	3 672
Oise	2	2,0	42	41,4	1 526	23 203	6 636
Somme	3	3,0	25	25,0	539	24 898	5 100
POITOU-CHARENTES							
Charente	2	2,0	21	18,3	634	15 625	3 232
Charente-Maritime	4	4,0	30	29,8	126	25 177	3 720
Deux-Sèvres	3	1,9	27	22,6	303	14 472	3 309
Vienne	4	4,0	15	14,3	746	22 825	5 100
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR							
Alpes-de-Haute-Provence	1	1,0	21	18,9	313	8 595	1 546
Hautes-Alpes	2	2,0	14	13,8	152	9 121	1 271
Alpes-Maritimes	3	2,5	49	49,0	1 452	24 485	7 200
Bouches-du-Rhône	11	10,9	69	68,0	21	42 746	9 368
Var	2	2,0	29	28,8	307	18 643	3 191
Vaucluse	3	3,0	27	26,1	281	19 808	3 278
RHÔNE-ALPES							
Ain	2	2,0	32	30,6	1 374	22 961	6 110
Ardèche	3	3,0	15	14,6	121	15 433	2 713

DES FONDS		COMMUNICATIONS – VALORISATION – INTERNET							CONTRÔLE ET ÉVALUATION
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de séances de travail	Nombre total des communications	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif	Visiteurs d'exposition et autres publics	Internet : nombre de sessions	Internet : nombre de pages vues	Nombre de services d'archives communales et régionales contrôlés dans l'année
Non	Oui	2 449	9 701	29 462	1 551	5 285	48 959	262 888	64
Non	Oui	1 780	13 500	29 574	615	3 517	0	0	4
	Non	1 045	3 585	19 573	239	0	0	0	
		1 939	7 385	80 538	297	1 899	0	0	
	Non	762	3 046	13 568		0			
	Non	1 779	11 550	47 068	690	417	0	0	
	Non	1 148	6 568	17 701	359	0	0	0	
Oui	Non	1 219	4 676	22 839	979	0	5 750	9 086	
Oui	Non	1 735	6 278	29 086	485	2 192	67 624	16 039 211	20
Non	Non	847	4 220	21 090	842	80			
Oui	Non	2 678	17 638	81 750	353	5 935	10 000	Non évalué	58
Oui	Non	2 616	10 388	58 927	500	2 620	Non évalué	Non évalué	
	Non	2 245	6 362	17 958	1 951	1 251	122 852	Non évalué	
	Non	2 868	11 445	44 405	2 500	9 300	0	0	
Non	Non	1 763	8 912	30 002	586	110	391 026	22 651 031	
Non	Non	2 498	5 306	28 120	1 960	1 595	388 183	21 094 993	
Non	Oui	1 923	8 162	18 171	180	1 900	505 657	21 388 035	7
Oui	Non	1 964	9 657	41 121	378	241	0	0	2
Oui	Non	2 117	6 757	31 443	2 955	8 442	Non évalué		
Non	Non	1 754	7 792	30 785	3 130	2 134	19 343	38 429	
Oui	Non	1 580	6 866	30 323	100	400			
Non	Non	2 792	11 482	47 446	2 618	3 012	Non évalué	Non évalué	26
Oui	Non	1 662	8 146	39 996	715	1 530		9 237	11
Non	Non	2 323	8 120	25 306	212	0	Non évalué	Non évalué	5
Oui	Oui	1 008	3 597	16 377	661	1 854			
Non	Non	1 169	4 224	13 397	96	279	0	0	15
Non	Oui	1 116	3 079	18 577	3 190	249 570	Non évalué	100 500	14
Oui	Non	2 477	9 158	39 337	6 768	3 142	0	0	20
Oui	Oui	1 357	4 964	33 528	268	2 534	Non évalué	7 165	16
Non	Non	1 527	4 678	22 823	1 340	3 352	77 333	168 109	1
Non	Non	1 520	10 017	32 402	2 170	5 122	Non évalué	Non évalué	41
Oui	Non	2 412	7 877	55 091	406	0			5

	PERSONNELS				ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels d'État (personnes physiques)	Nombre de personnels d'État en équivalent temps plein	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
Drôme	2	1,0	32	28,7	189	28 018	5 578
Isère	4	3,5	26	28,7	-296	32 560	6 930
Loire	3	2,8	30	26,0	1 008	32 098	6 027
Rhône	4	4,0	64	58,0	133	38 354	10 500
Savoie	2	2,0	20	18,0	6	17 000	4 681
Haute-Savoie	2	1,5	22	20,9	-315	17 943	5 900
DOM-TOM							
Guadeloupe	1	1,0	35	33,1	57	5 000	1 137
Guyane (2004)	1	1,0	14	14,0	44	2 664	540
Martinique	1	1,0	38	38,0	91	6 199	3 405
Réunion (2001)	3	3,0	34	34,0	-27	10 849	
Mayotte	1	1,0	7	6,2	-14	702	90
Nouvelle-Calédonie (2003)			17	17,0			
Polynésie française (2004)			8	8,0	34	7 127	2 329
Total général	**289**	**273,1**	**2 813**	**2664,9**	**44 006**	**2 111 117**	**444 344**
Rappel données **2004** (total général)	281		2 540		23 523	1 995 138	433 839
Rappel données **2003** (total général)	283		2 581		34 672	1 901 213	358 131

Nota : Le total des personnels d'État prend en compte les agents issus d'autres ministères que celui du ministère de la Culture et de la Communication. Afin de disposer de données chiffrées globales, il a été décidé de prendre en considération les données fournies en 2004 par les services départementaux qui n'ont pas répondu à l'enquête 2005. 103 enquêtes ont été traitées pour les Archives départementales, soit les 90 enquêtes annuelles reçues pour 2005 complétées des 13 enquêtes de 2003 et 2004 : Yonne, Haute-Marne, Jura, Hauts-de-Seine (pour les

DES FONDS		COMMUNICATIONS – VALORISATION – INTERNET							CONTRÔLE ET ÉVALUATION
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de séances de travail	Nombre total des communications	Nombre de scolaires rencontrés par le service éducatif	Visiteurs d'exposition et autres publics	Internet : nombre de sessions	Internet : nombre de pages vues	Nombre de services d'archives communales et régionales contrôlés dans l'année
Non	Non	1 525	6 685	27 209	345	347	0	0	1
Oui	Non	2 920	11 293	49 076	1 200	200	27 330	114 224	
Non	Non	2 384	8 397	35 186	448	333	3 459	Non évalué	34
Oui	Oui	3 116	14 219	65 391	478	80	0	0	9
Non	Oui	1 910	4 695	18 909	493	20 015	270 154	1 112 878	
Non	Non	2 063	7 931	28 452	2 700	2 901	16 175	30 649	
Non	Non	1 521	2 115	7 407	1 012	2 244	0	0	7
	Non	376	911	4 535	0	0	0	0	
	Non	1 226	3 206	12 080	400	1 861	Non évalué	Non évalué	3
		1 422	4 732	24 000	0	325	0	0	
Non	Non	151	131	208	0	0	0	0	0
		472	629	2 255	ne	0	0	0	
		534	3 275	13 010	ne	0	0	0	
		190 592	**717 928**	**3 291 388**	**95 490**	**465 744**	**3 307 486**	**134 613 211**	**1 041**

données concernant les publics), Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Maine-et-Loire, Guyane, Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie. Pour le nombre des lecteurs et celui des séances de travail, on a calculé, à partir des données des services d'archives ayant répondu aux 2 enquêtes de 2004 et 2005, deux baisses moyennes qui ont été imputées aux données seulement fournies en 2004 et reprises en 2005. Pour les Archives départementales, la baisse est de 1,07 % pour les lecteurs, de 5,06 % pour les séances.

		192 127	753 806	3 401 467	84 690	–	–	–	
		169 292	679 177	3 159 348	–	–	–	–	

Archives communales –					
	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
ALSACE					
Bas-Rhin					
Erstein	1	1,0	17	300	85
Hagueneau	4	2,8	4	869	250
Illkirch-Graffenstaden	3	3,0	38	652	1 344
Sélestat	5	5,0	0	290	
Strasbourg	29	28,5	219	10 999	3 975
Haut-Rhin					
Rouffach	1	1,0	0	419	100
Guebwiller	2	1,0	4	616	154
Munster	1	0,5	2	400	500
Saint-Louis	4	3,4	45	740	250
Soultzmatt	1		20	245	100
Somme	**51**	**46,1**	**349**	**15 530**	**6 758**
AQUITAINE					
Dordogne					
Gironde					
Arcachon	2	2,0	38	550	
Bordeaux	13	11,2	128	10 633	
Floirac	1	0,5	44	516	162
Mérignac	3	3,0		1 869	
Pessac	2	1,0		1 080	190
Talence	1	1,0	57	840	128
La teste de Buch	3	3,0	0	820	41
Landes					
Dax	1	1,0	6	706	184
Tarnos	1	1,0	24	511	110
Lot et Garonne					
Marmande	4	3,5	5	1 049	420
Pyrénées Atlantiques					
Bayonne	7	6,9	6	926	155
Biarritz	1	1,0	-6	898	
Jurançon	1	0,5	6	132	50
Somme	**40**	**35,6**	**308**	**20 529**	**1 440**

Données statistiques 2005						
DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
Non	Non	155			155	446
Non	Non	229			757	1 750
Oui	Non	152			119	4 463
Non	Non	201	200			2 279
Oui	Non	1 683	3 339	1 337	4 573	12 703
Non	Non	19			90	225
Non	Non	83			144	565
Non	Non					260
Non	Non	96	400		188	1 246
Non	Non	89			89	89
		2 707	**3 939**	**1 337**	**6 115**	**24 026**
Oui	Oui	50				200
Non	Non	1 791	1 000	0	5 255	23 809
Non	Non	0			0	0
		128			206	760
Non	Oui	203	150	0	50	1 109
					380	618
Non	Non	43			262	569
Oui	Non	188			188	188
	Non	192			2	
Non	Non	105	0	200	153	2 017
Oui	Oui	402		590	2 830	6 958
		394			66	
		11			11	
		3 507	**1 150**	**790**	**9 403**	**36 228**

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
AUVERGNE					
Allier					
Cusset	1	1,0	-22		
Montluçon	5	3,6	13	978	250
Moulins	1	1,0	19	1 749	126
Vichy	4	3,0	20	1 048	226
Cantal					
Aurillac	1	1,0	0	750	800
Saint Flour	2	1,8	34	920	135
Haute Loire					
Puy de Dôme					
Issoire	4	3,9	41	413	98
Riom	3	3,0	11	646	254
Somme	**21**	**18,3**	**116**	**6 503**	**1 889**
BASSE NORMANDIE					
Calvados					
Bayeux	1	0,5	17	540	213
Hérouville Saint Clair	2	1,8	41	920	220
Honfleur	2	1,0	29	1 240	427
Manche					
Orne					
Alençon	2	1,8	47	1 386	227
Somme	**7**	**5,1**	**134**	**4 086**	**1 087**
BOURGOGNE					
Côte d'Or					
Dijon	10	10,0	194	3 800	490
Montbard	1	1,0	6		75
Nièvre					
Cosne-Cours-sur-Loire	1	1,0	14	534	136
Nevers	5	5,0	120	1 619	228
Saône et Loire					
Chalon sur Saône	7	6,9		1 000	200
Mâcon	1	1,0	-68	723	300
Yonne					
Somme	**25**	**24,9**	**266**	**7 675**	**1 429**

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
		107			107	
	Oui	319			1 012	4 240
Non	Non	96	0		184	986
Non	Non	151			228	1 599
		128	1 700			837
		405		182	251	4 666
Oui	Non	776	25	96	776	423
	Non	125	2 069	27	308	2 096
		2 107	**3 794**	**305**	**2 866**	**14 847**
Non	Non	61	4 400	0	10	99
Non	Non	276		16	276	320
Non	Non	377	0	0	220	4 768
		140	257		362	1 848
		854	**4 657**	**16**	**868**	**7 035**
		541	3 245	863	1 481	5 340
Non	Non	86			86	217
		86		42	272	662
Non	Non	93	0	25	190	27 632
		48	146		85	124
Non	Non	121		48	132	614
		975	**3 391**	**978**	**2 246**	**34 589**

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
BRETAGNE					
Côtes d'Armor					
Saint Brieuc	5	4,6	182	1 769	507
Finistère					
Brest	14	13,4	386	51	744
Concarneau	1	1,0	16	511	140
Landerneau	4	3,0	44	777	181
Landivisiau	1	1,0	10	360	
Quimper	3	3,0	13	1 824	
Ille-et-Vilaine					
Fougères	2	2,0	38	1 152	150
Rennes	10	9,0	252	6 209	1 235
Saint-Malo	5	4,6	49	2 612	443
Vitré	2	2,0		843	153
Morbihan					
Lorient	6	5,6	93	1 543	356
Pontivy	2	1,5	-1	393	127
Vannes	9	7,5	150	4 311	1 146
Somme	**64**	**58,2**	**1 232**	**22 356**	**5 182**
CENTRE					
Cher					
Bourges	4	3,8	-25	797	267
Eure et Loir					
Châteaudun	1	1,0	31	677	233
Lucé	1	1,0	-3	500	540
Nogent-Le-Rotrou	1	1,0	11	578	358
Indre					
Châteauroux	3	3,0	43	1 485	305
Indre et Loire					
Amboise	1	1,0	17	737	61
Chinon	1	1,0	23	394	104
Joué-Les-Tours	5	3,4	5	532	114
Saint-Pierre-Des-Corps	1	1,0	0	595	650
Tours	14	13,0	-13	5 143	960
Loir et Cher					
Loiret					
Chécy	1	1,0	19	268	113
Meung-sur-Loire	1	1,0	12	425	155
Montargis	2	2,0	16	805	152

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
Non	Non	230	144	336	516	762
Oui	Non	878	1 300		2 147	5 093
Non	Non	337		175	233	368
Non		82	6 585	66	131	387
Non	Non					
Non	Non	530			1 082	3 609
		198	574	110	937	4 174
Non	Oui	882	7 200	1 039	1 944	5 016
Non	Non	520	10 921	224	2 012	10 514
Oui	Non	815	217	170	870	2 373
		394	19 757	247	1 030	2 109
Non	Non	194		137	375	1 572
Non	Non	395	1 138	198	937	5 649
		5 455	**47 836**	**2 702**	**12 214**	**41 626**
Non	Non	250	349	0	118	1 154
Non	Non	66			163	798
Non	Non	31			31	12
		44	481		226	35
Oui	Oui	126	2 000		283	1 549
Oui	Non	34			85	596
		69	52	50	97	350
Non	Non	93	0	737	153	642
Oui	Oui	65	472	0	138	529
Oui	Oui	772	1 644	2 162	2 160	8 590
		43			236	339
Non	Non	49		0	76	632
Non	Non	165		76	514	1 841

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
Olivet	1	1,0	28	757	
Orléans	7	6,4	-10	3 822	644
Pithiviers	1	1,0	20	484	236
Somme	**45**	**41,6**	**174**	**18 000**	**4 891**
CHAMPAGNE-ARDENNE					
Ardennes					
Aube					
Rommilly-sur-Seine	2	2,0	3	60	67
Troyes	4	2,9	83	2 000	729
Marne					
Épernay	3	3,0		749	151
Reims	5	5,0	79	2 792	821
Haute Marne					
Chaumont	2	2,0	0	464	36
Somme	**16**	**14,9**	**165**	**6 065**	**1 804**
CORSE					
Corse-du-Sud					
Haute-Corse					
Bastia	3	3,0	8	537	200
Somme	**3**	**3,0**	**8**	**537**	**200**
FRANCHE-COMTÉ					
Doubs					
Besançon	7	5,3	320	3 044	
Pontarlier	4	2,0		724	168
Jura					
Dole	5	2,0	8	922	600
Saint-Claude	2	1,5	14	725	150
Haute-Saône					
Vesoul	1	1,0	58	943	250
Territoire de Belfort					
Belfort	2	2,0	48	2 560	568
Somme	**21**	**13,8**	**448**	**8 918**	**1 736**
HAUTE-NORMANDIE					
Eure					
Evreux	6	6,0	80	1 329	183

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
Non	Oui	17	0	0	69	491
Non	Non	491	0	0	1 310	8 021
Non	Non	80			135	656
		2 395	**4 998**	**3 025**	**5 794**	**26 235**
Non	Non	25				
Non	Non	300	0	14	500	2 120
Non	Non	179	193	125	209	267
	Oui	649	700	339	1 066	4 503
Non	Non	14	0	0	0	0
		1 167	**893**	**478**	**1 775**	**6 890**
Non	Non	452	0	0	422	1 287
		452	**0**	**0**	**422**	**1 287**
Oui	Oui	265				4 132
Non	Non	232	3 100		513	1 876
Oui		310			1 260	3 600
Non	Non	202	60	0	409	1 535
		68			77	913
Non		230	100	30	586	2 554
		1 307	**3 260**	**30**	**2 845**	**14 610**
Non	Non	147	635	49	237	1 444

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
Vernon	2	2,0	18	539	52
Seine-Maritime					
Bolbec	3	3,0	0	297	143
Dieppe	3	0,5	31	181	
Fécamp	3	2,5			137
Le Havre	11	10,3	215	4 207	1 345
Yvetot			3	600	600
Somme	**28**	**24,3**	**347**	**7 154**	**2 460**
ÎLE-DE-FRANCE					
Paris					
Seine et Marne					
Chelles	3	1,8	44	1 000	100
Combs-la-Ville	1	1,0	59	431	92
Melun	6	5,0	20	1 306	368
Yvelines					
Buc	2	0,7	-6	279	72
Carrières-sous-Poissy	2	2,0	21	372	162
La Celle-St-Cloud	3	2,3	-28	1 004	186
Chatou	2	1,8	28	683	264
Conflans St Honorine	3	2,8	52	810	98
Croissy-Sur Seine	1	1,0	20	467	110
Guyancourt	1	1,0	69	881	200
Mantes-La-Jolie	5	4,1	-12	1 282	178
Le Pecq	2	1,0	32	711	
St-Germain-en-Laye	4	3,5	43	1 786	300
Trappes	1	1,0	26	740	150
Versailles	8	7,9	143	1 697	400
Le Vésinet	2	1,5	10	494	75
Viroflay	1	1,0	46	580	150
Essonne					
Brunoy	1	1,0	30	550	148
Corbeil Essonne	2	1,8	61	1 212	900
Étampes	2	2,0	5	440	446
Gif-sur-Yvette	2	1,0	-42	919	260
St-Michel-sur-Orge	2	1,8	5	500	65
Savigny sur Orge	3	3,0	45	1 236	290
Vigneux	4	1,9	102	690	120
Hauts-de-Seine					
Antony	3	3,0	50	1 123	

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
	Non	110			253	1 071
	Non	86			86	586
Non	Non	675			186	7 505
		364			364	978
Oui	Non	1 206	0	227	5 135	22 377
Non	Non	235	500	50	196	53
		2 823	**1 135**	**326**	**6 457**	**34 014**
Non	Non	130				
		115	50		115	125
Oui	Non	473		54	504	1 897
Non	Oui	87			47	507
Non	Non	9	0	0	27	88
Non	Non	381	330	430	381	493
Oui		41	150		117	330
Non	Non	225	100		362	1 506
Oui	Non	29	1 200	300	47	505
Non	Non	61	1 768	1 166	219	531
Non	Non	72			2	326
		187			276	2 057
Non		331	1 546		559	2 039
Oui	Non	98		76	98	98
Non	Non	31				164
Oui	Non	20	27	0	34	309
Oui	Non	216	0		647	1 929
Oui		84		156	538	1 272
Non	Non	54			54	268
Non	Non	62			48	207
Oui		37			89	1 435
Non	Non	50	40	0	58	393
Non	Non	60	0		106	155

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
Bagneux	2	2,0	0	635	50
Bois-Colombes	4	4,0	39	569	192
Boulogne- Billancourt	5	4,0	64	3 102	700
Châtenay-Malabry	2	1,0	14	284	60
Châtillon	1	1,0		340	60
Chaville	2	1,5	51	550	100
Colombes	4	3,0	80	1 359	327
Fontenay-aux-Roses	1	1,0	47	652	360
Garches	2	1,8	-46	1 135	247
Gennevilliers	5	4,9	98	2 640	512
Issy-Les-Moulineaux	5	5,0	97	1 794	264
Levallois-Perret	7	6,5	135	2 640	482
Meudon	3	3,0	8	934	220
Neuilly-sur-Seine	5	4,2	-31	2 381	371
Puteaux	5	5,0	67	1 600	224
Sceaux	2	2,0	47	931	197
Suresnes	2	2,0	15	1 386	212
Vanves	4	2,0	15	644	211
Villeneuve-La-Garenne	1	1,0	16	529	137
Seine Saint Denis					
Aubervilliers	8	8,0	-5	2 277	624
Aulnay-sous-Bois	5	4,0	135	1 965	213
Bagnolet	2	2,0	39	830	170
Bobigny	3	2,5	-65	1 598	
Bondy	2	2,0	100	1 800	148
Le Bourget	1	1,0		511	47
Clichy-sous-Bois	2	2,0	83	924	169
La Courneuve	4	4,0	75	1 179	195
Drancy	4	2,0	31	500	250
Dugny	2	2,0	12	196	128
Gagny	3	3,0	98	779	
Les Lilas	1	1,0	13		73
Livry-Gargan	1	1,0	10	901	
Neuilly-sur-Marne	2	2,0	44	1 410	257
Noisy-Le-Grand	4	3,8	65	723	110
Pierrefitte-sur-Seine	2	1,5	19	559	58
Romainville	4	3,0	20	872	120
Saint Denis	3	3,0	-87	4 115	455
Saint-Ouen	3	3,0	110	2 247	229
Stains	2	2,0	382	382	120

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
	Non	53		24	97	215
Non	Non	159	500	82	403	1 538
Non	Non	265			836	2 620
		78			49	517
		83		40	65	63
Non	Non	53	0	0	51	293
Oui	Non	488	53		488	1 917
Non	Non	78	450	2	374	1 127
Non	Oui	25			25	871
		687			200	4 551
		968		40	611	1 612
Oui	Oui	396				3 179
Non	Non	163		133	1 133	1 145
Oui	Oui	195	300	83	172	1 074
Non	Non	79	2 605		158	1 940
Non	Non	56			195	659
Non	Oui	158			210	3 453
		156			156	463
Non		508			1 098	2 770
Oui	Non	43	267	0	94	1 552
Oui	Oui	50	700	272	20	50
		160			1 552	
Non	Non	180				
Non	Non	101			101	1 264
Non	Non	66	60		121	397
Non	Non	182			11	523
	Non	33			11	196
Non	Non	20	0	0	68	175
Non	Non	109	0	0	77	445
		148				120
	Non	128			362	701
Non	Non	67	1 380		33	743
Non	Non	374			203	1 951
		263	200		145	782
Non	Non	435	0	1 132	845	3 692
Non	Non	329			351	3 031
Non	Non	14	372	80	14	119

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
Tremblay-en-France	3	2,8	69	1 251	76
Villepinte	2	1,0	23	540	102
Val-De-Marne					
Alfortville	2	2,0	9	658	204
Arcueil	2	2,0	47	670	126
Bonneuil-sur-Marne	2	2,0	6	374	70
Cachan	2	2,0	16	829	156
Champigny-sur-Marne	7	6,3	57	3 028	582
Charenton-Le-Pont	2	2,0	2	481	160
Chevilly-Larue	2	2,0	80	1 193	129
Créteil	5	5,0	-45	4 056	735
Fresnes	2	2,0	-2	688	136
Ivry-sur-Seine	4	3,9	23	1 101	153
Nogent-sur-Marne	3	3,0	61	1 171	170
Orly	5	4,5	23	1 242	
Le Perreux-sur-Marne	2	1,7	39	1 353	121
Saint-Mandé	1	1,0	21	349	643
Saint-Maur-des-Fossés	4	4,0	155	1 464	654
Saint-Maurice	2	2,0	23	455	106
Sucy-en-Brie	1	1,0	-35	791	86
Thiais	1	1,0	18	607	184
Villejuif	4	4,0	49	642	150
Vincennes	4	4,0	104	2 144	509
Vitry-sur-Seine	4	2,5	22	2 000	194
Val-D'Oise					
Argenteuil	6	6,0	79	3 440	491
Cergy	4	2,6	-223	726	60
Cormeilles-en-Parisis	1	1,0	-15	789	236
Eaubonne	2	1,5	-59		133
Ermont	2	1,0	-73	572	106
Gonesse	1	1,0	-99	363	497
Herblay	2	1,8	-10	257	72
Pontoise	2	1,8	63	1 077	350
Saint Gratien	2	1,3	29	232	5
Saint-Ouen-L'Aumône	1	1,0	16	600	75
Sannois	3	2,5	13	820	281
Sarcelles	4	4,0	51	650	72
Soisy-sous-Montmorency	1	0,8	49	531	120
Villiers-Le-Bel	1	1,0	-10	840	123
Somme	**284**	**251,5**	**3 194**	**107 043**	**21 491**

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
Non	Oui	11			12	682
Non						185
		160			127	916
Non	Non	39			39	254
		93			11	75
Non		7	200		45	244
		176			1 067	724
Non	Non	50	200		199	620
Non	Non	43		71		
	Non	657	3 550		103	1 457
Non	Oui	287			19	523
Oui		595	300	222	585	1 755
Oui		99	2 250		99	1 737
		127			635	975
Non		107			98	776
Oui	Non	45				
Non	Non		0	0	349	899
Oui	Non	94		58	94	233
Non	Non	74		50	285	1 574
		437			0	437
		446			446	603
Non	Non	121	563	220	155	7 357
		54	0	0	256	439
Oui	Non	417	700	389	880	2 278
Non	Non	18			21	602
Oui	Non	32			80	200
Non	Non	27			101	131
Non	Non	97				276
Non						
Oui	Non	112			48	406
Oui		199	3 000		841	2 604
	Non	97	20		97	
Non	Non	52	20		150	490
Oui	Oui	32			66	474
Non	Non	69			69	48
Non	Oui	24		25	11	68
Non	Non	65	0	0	69	39
		15 166	**22 901**	**5 105**	**21 714**	**92 463**

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
LANGUEDOC-ROUSSILLON					
Aude					
Gard					
Alès	8	7,5	186	1 207	166
Bagnols-sur-Cèze	2	1,7	18	634	119
Nîmes	4	4,0	329	3 857	666
Hérault					
Agde	7	7,0	150	1 656	175
Montpellier	21	21,0	300	7 400	800
Sète	3	3,0	21	1 415	233
Lozère					
Mende	1	1,0	31	46	108
Pyrénées Orientales					
Perpignan	12	11,0	3	2 219	530
Somme	**58**	**56,2**	**1 038**	**18 434**	**2 797**
LIMOUSIN					
Corrèze					
Tulle	4	3,5	31	392	206
Creuse					
Guéret	2	1,5	-5	477	102
Haute-Vienne					
Somme	**6**	**5,0**	**26**	**869**	**308**
LORRAINE					
Meurthe-et-Moselle					
Longwy	1	1,0	-22	471	116
Lunéville	2	2,0	35	1 020	581
Nancy	14	14,0	-639	8 305	4 633
Meuse					
Verdun	10	8,2	10	1 187	
Moselle					
Freyming-Merlebach	3	1,4	15	616	
Metz	11	10,3	242	5 121	2 040
Saint-Avold	5	5,0	-25	593	
Sarrebourg	2	2,0	-4	666	119
Thionville	5	4,0	186	1 514	350
Vosges					

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
Non	Non	305	410	80	180	2 233
Non	Non	39	800		148	599
		241			543	3 633
Oui	Non	218			700	1 998
Non	Oui	490	0	150	1 108	6 971
		337			1 568	6 541
Non	Non	62			34	230
		266		550	1 023	3 405
		1 958	**1 210**	**780**	**5 304**	**25 610**
Non	Non	121	0	0	111	1 268
		205	0	0	205	149
		326	**0**	**0**	**316**	**1 417**
Non	Non	207			207	559
Non	Non	193	0	288	77	1 142
		672	0	39	1 382	5 788
Non	Non	92	0	0	232	1 184
		129			300	651
Oui	Non	603	1 623	56	2 012	14 552
		850			1 493	5 332
Non	Non	85	373		138	419
Oui	Non	317		96	1 201	7 322

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
Épinal	2	2,0	31	448	313
Neufchâteau	1	1,0	4	315	47
Rambervilliers			3	415	159
Saint-Dié-Des-Vosges	1	1,0	47	1 096	
Somme	**57**	**51,9**	**-117**	**21 767**	**8 356**
MIDI-PYRÉNÉES					
Ariège					
Pamiers	1	1,0	19	450	238
Aveyron					
Millau	2	2,0	9	1 370	350
Haute-Garonne					
Blagnac	5	1,0	55	958	264
Colomiers	4	4,0	54		232
Toulouse	34	33,2	487	8 859	2 131
Gers					
Condom	1	1,0	63	502	270
Lot					
Cahors	2	1,0	82	181	131
Hautes-Pyrénées					
Tarbes	7	6,0	38	1 615	456
Tarn					
Albi	3	2,0	0	769	178
Carmaux	10	10,0	-30	2 390	500
Castres	3	3,0	9	452	810
Tarn-et-Garonne					
Somme	**72**	**64,2**	**786**	**17 547**	**5 560**
NORD-PAS-DE-CALAIS					
Nord					
Douai	5	4,9	46	2 946	554
Dunkerque	18	17,2	-85	3 970	844
Hautmont	1	1,0	22	822	135
Hazebrouck	2	2,0	10	851	328
Lille	9	8,6	183	4 181	439
Valenciennes	3	3,0	64	2 499	476
Villeneuve-D'ascq	4	4,0	31	2 136	244
Wattrelos	6	6,0	-20	1 457	168
Pas-de-Calais					
Béthune	4	3,0	33	533	105

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
Non	Non	77			77	179
Non	Non	45	0	0	40	251
Non	Non					
		210				22
		3 480	**1 996**	**479**	**7 159**	**37 401**
Oui	Non	73			101	420
Oui		360	200		277	767
		226			122	517
Oui		25	250			
	Non	1 260	2 473	444	2 842	9 683
		98		24	60	155
		22			22	324
Oui	Oui	100	2 917		150	392
Oui	Non	140	220	84	163	701
		106			127	753
Oui	Non	153		80	1 151	2 935
		2 563	**6 060**	**632**	**5 015**	**16 647**
Non	Non	431	6 024	1 848	1 439	6 834
Oui		780	300	720	3 499	11 000
Oui	Non	20	15	15	27	121
Non	Non	147	790	0	497	2 626
Non	Non	1 080	0	288	3 481	18 887
Oui	Non	231			3 196	5 257
Non	Non	151		135	239	1 241
Non	Non	655		60	565	2 632
		138	500	0	138	190

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
Boulogne-sur-Mer	12	11,5	514	2 543	625
Calais	7	7,0	1	2 062	500
Lens	2	2,0	26	870	870
Somme	**73**	**70,2**	**825**	**24 871**	**5 287**
PAYS DE LA LOIRE					
Loire-Atlantique					
La Baule-Escoublac	2	2,0	20	459	140
Montoir-de-Bretagne	1	0,5	28	265	
Nantes	16	11,0	170	3 125	650
Le Pouliguen	1	0,5	7	432	
Saint-Nazaire	9	8,9	415	1 002	1 323
Vertou	1	1,0	1	692	69
Maine et Loire					
Angers	16	15,2	116	4 360	610
Cholet	5	4,8	37	2 145	220
Saumur	3	3,0	128	1 287	300
Trélazé	1	0,5	32	523	65
Mayenne					
Laval	3	2,9	71	1 028	250
Sarthe					
Ville et Le Mans Métropole	7	7,0	42	3 098	420
Vendée					
La Roche-sur-Yon	7	5,0	19	739	320
Les Sables D'olonne	3	3,0	52		301
Somme	**75**	**65,3**	**1 138**	**19 154**	**4 668**
PICARDIE					
Aisne					
Chauny	1	0,5	50	578	210
Saint Quentin	4	3,8	343	2 143	436
Soissons	2	1,5	44	1 781	
Oise					
Nogent-sur-Oise	1	1,0	2	493	143
Somme					
Amiens	10	9,5	47	4 982	800
Somme	**18**	**16,3**	**486**	**9 976**	**1 589**

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
Non	Non	575	4 808	60	1 969	6 630
Oui	Non	268	0	263	811	3 564
Non	Non	262		40	599	1 276
		4 738	**12 437**	**3 429**	**16 460**	**60 258**
Non	Oui	680		60	200	680
Non	Non	285			213	332
Oui	Oui	1 285	1 900	677	3 730	14 394
Non	Non	192			10	334
		534			832	8 966
Non	Non	19	0	0	67	545
Oui	Non	559			1 172	5 173
Non	Non	272	1 548	511	1 104	3 919
		228	40		1 003	1 729
Non	Non	63			170	547
Non	Non	52	0	0	77	234
Oui	Oui	236	28		460	2 415
		95	13 816		87	517
	Non	313			887	2 519
		4 813	**17 332**	**1 248**	**10 012**	**42 304**
Non	Non	45	2 750	0	120	180
Non	Non	162	220	84	684	3 334
Non	Non	133		15	181	3 144
Non	Non	134	0		9	11
Non	Non	259	0	0	750	8 086
		733	**2 970**	**99**	**1 744**	**14 755**

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
POITOU-CHARENTES					
Charente					
Charente-Maritime					
Rochefort-sur-Mer	4	3,3	33	1 006	220
La Rochelle	5	4,8	53	1 810	450
Deux-Sèvres					
Bressuire	1	0,8	-1	436	87
Parthenay	3	2,5	16	1 050	506
Vienne					
Châtellerault	3	3,0	55	1 657	344
Poitiers	2	2,0	159	2 210	514
Somme	**18**	**16,4**	**315**	**8 169**	**2 121**
PROVENCE-ALPES-CÔTE d'AZUR					
Alpes Haute Provence					
Digne-les-Bains	3	3,0	19	540	146
Hautes-Alpes					
Alpes-Maritimes					
Antibes	6	6,0	18	1 475	150
Cannes	14	13,0	183	1 700	500
Carros	3	2,5	25	452	106
La Gaude	2	2,0	24	209	42
Grasse	5	4,5	124	1 127	240
Mandelieu-la-Napoule	4	4,0	20	511	168
Menton	4	4,0	-7	640	110
Nice	22	22,0	210	6 503	
Saint-Laurent-Du-Var	8	5,0	23	1 134	164
Villeneuve-Loubet	2	1,8	28	686	183
Bouches-du-Rhône					
Arles	6	5,8	188	2 538	653
Barbentane	1	1,0			
Châteauneuf-les-Martigues	2	1,8	11	466	58
La Ciotat	8	6,0	50	1 801	322
Fos-sur-Mer	4	3,3	-11	309	95
Jouques	1	1,0	8	93	133
Marignane	6	6,0	0	987	105
Marseille	36	32,6	289	11 784	2 550
Martigues	4	3,0	63	1 706	225

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
		333			745	1 131
Non	Non	410		20	1 037	3 155
Non	Non	13			16	124
		203			508	714
Non	Oui	228	161	190	443	2 389
Non	Non	119	0		229	1 325
		1 306	**161**	**210**	**2 978**	**8 838**
Oui		261	1 581	102	883	1 741
Non	Non	136	300	87	420	998
		359	100	535	359	1 580
Oui	Non	45	0		61	687
Non	Non	5			15	
Non	Non	452	6 441		200	1 690
Oui	Oui	109	45	0	60	290
Non	Non	109		27	176	476
		460	42 000		766	3 745
	Oui	88			844	1 260
Non	Non	11	116			
Non	Oui	324		745	1 378	3 590
	Non	24			16	16
Oui		68			78	554
Oui		3 172			3 172	3 239
Non	Non	11	6		15	50
Non	Non	5				
	Non	69			120	260
Oui		1 992	4 491	800	3 318	7 129
Oui	Oui	578	290	73	694	4 569

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
Salon-de-Provence	5	4,0	30	1 434	315
Vitrolles	2	2,0	0	1 170	245
Var					
Cuers	2	2,0	43	259	211
Fréjus	4	4,0	1	945	250
Hyères	4	4,0	55	1 090	165
Roquebrune-sur-Argens	5	4,2	27	498	63
Saint-Raphaël	4	3,5	9	393	96
Saint-Tropez	1	1,0	5	153	39
Sainte-Maxime	3	3,0	35	883	123
Toulon	9	7,4	158	3 585	400
Vaucluse					
Apt	1	1,0	1	132	45
Cavaillon	4	3,4	31	506	149
L'Isle-sur-la-Sorgue	3	2,5			57
Orange	4	2,0	51	1 058	234
Pertuis	4	1,0	26	688	196
Vaison-la-Romaine	3	1,0	213	213	
Somme	**191**	**174,2**	**1 950**	**47 665**	**8 538**
RHÔNE-ALPES					
Ain					
Bourg-en-Bresse	4	3,9	91	2 176	450
Ardèche					
Annonay	2	2,0	6	381	231
Drôme					
Bourg-les-Valence	1	0,8	13	419	70
Buis-les-Baronnies	1	1,0	0	148	30
Montélimar	3	2,7	69	926	338
Pierrelatte	2	0,8	11	292	547
Romans-sur-Isère	5	5,0	138	2 058	331
Saint-Paul-Trois-Châteaux	3	1,9	12	248	362
Valence	3	3,0	13	1 420	252
Isère					
Meylan	2	2,0	44	525	650
Moirans	1	1,0	11	317	87
Pont de Claix	1	0,8	11	729	
Saint-Martin-D'Hères	1	0,5	13	667	220
Vienne	3	3,0	10	1 119	200
Voiron	2	1,0	21	704	128

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
Non	Non	422		436	711	1 605
		212				764
Non	Non	17			17	110
Non	Non	52	14		159	256
Oui	Non	488	0	0	473	1 176
	Non	31			98	1 102
		62	0	0	166	509
Non	Non	76			95	292
Oui	Non	189	0	0	643	1 539
Non	Non	302	728	0	1 409	7 119
	Non	31			140	245
Non		130	124	371	517	2 054
Non	Non	80	120		111	331
Oui	Non	133			340	1 581
Non	Non	201	500		556	1 632
Non	Non	35		43	58	262
		10 739	**56 856**	**3 219**	**18 068**	**52 451**
Oui	Non	160	27 660	76		1 025
Non	Non	183	452	0	295	3 012
Non	Non	30		70	65	210
		36	347		202	341
Oui	Non	110			147	668
Oui	Non	95			219	563
Oui	Non	220	776	256	850	3 186
Non		133			637	1 426
Non	Non	128			166	246
Oui	Non	107	20	0	306	1 623
		52			50	
Non		54			21	128
Non	Non	183	0	0	183	359
Oui	Non	111	197		124	1 462
Non	Non	148		25	208	913

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
Loire					
Montbrison	1	0,9	145	790	240
Rive-de-Gier	2	1,6	-5	562	72
Saint-Chamond	2	1,8	24	900	140
Saint-Étienne	19	17,2	403	6 563	1 173
Rhône					
Caluire et Cuire	3	2,9	67	1 068	130
Chassieu	1	0,8	0	280	40
Décines-Charpieu	2	2,0	12	609	
Givors	3	3,0			
Lyon	45	42,6	942	13 668	2 666
Meyzieu	2	1,0	72	572	193
Oullins	1	1,0	28	404	163
Rillieux-la-Pape	3	3,0	25	709	112
Sainte-Foy-Les-Lyon	1	0,3	11	420	85
Tarare	1	1,0	47	516	103
Vénissieux	3	2,0	79	1 189	132
Villefranche-sur-Saône	6	1,5	29	949	342
Villeurbanne	3	3,0	4	2 157	242
Savoie					
Aix-les-Bains	4	3,5	81	1 211	159
Bourg-Saint-Maurice les Arcs	1	1,0		322	100
Tignes	1	1,0	27	483	150
Val D'Isère	1	1,0	10	400	30
Haute-Savoie					
Annemasse	2	1,5	33	899	81
Cluses	1	1,0	34	493	61
Thonon-les-Bains	1	1,0	34	513	
Somme	**143**	**124,9**	**2 565**	**47 805**	**10 308**
DOM-TOM					
GUADELOUPE					
GUYANE					
MARTINIQUE					
RÉUNION					
Saint-Paul-De-La-Réunion	4	4,0	92	516	64
Nouvelle Calédonie					
Mayotte					
Polynésie Française					
Somme	**4**	**4,0**	**92**	**516**	**64**

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
Non	Non	95		180	333	982
Non	Non	331	730		331	2 566
Non	Non	292			625	3 945
Non	Non	795	7 000	1 979	2 456	12 663
Non	Non	180	0	0	250	332
Non	Non	41				148
Non	Non	25		0	0	
		67			130	207
Oui	Non	2 429	9 103	1 146	2 008	9 375
Oui	Non	19			43	200
Non		86			213	909
Non	Non	69	0		45	2 004
		107			107	226
Non	Non	150	100		243	1 577
Non	Non	367				1 412
Non	Non	266	0	0		1 271
Non	Oui	277		101	471	1 413
Oui	Non	46			200	218
Non	Non	130	0	0	130	
	Oui	4		15	7	321
Non	Non	100	0	0	50	50
Non	Non	62			237	1 094
Non	Non	175		30	360	484
Non	Non	123			220	1 195
		7 986	**46 385**	**3 878**	**11 932**	**57 754**
Non	Non					
		0	**0**	**0**	**0**	**0**

	PERSONNEL		ACCROISSEMENT DES FONDS	CONSERVATION	
	Nombre de personnels territoriaux (personnes physiques)	Nombre de personnels territoriaux en équivalent temps plein	Accroissement net ml	Métrage total de fonds conservés (en ml)	Nombre de m² total de magasins
Total général données **2005** concernant 338 services d'archives	**1 319**	**1 185,9**	**15 845**	**441 168**	**99 961**
Moyenne 2005	**4**	**3,5**	**47**	**1 305**	**296**
Total des données 2005 relatives aux communications et à la valorisation (436 services d'archives)					

Pour ces seuls totaux, afin de disposer de données chiffrées globales, il a été décidé de prendre en considération les données fournies en 2004 par les services qui n'ont pas répondu à l'enquête 2005. 338 enquêtes annuelles ont été reçues pour 2005. Afin de calculer les indicateurs de fréquentation totale, on a reporté les données de 98 enquêtes de 2004 : les totaux sont donc établis à partir de 436 enquêtes 2004-2005. Pour le nombre des lecteurs et celui des séances de travail, on a calculé, à partir des données des

Rappel données **2004** concernant 409 services d'archives (total général)	1 436		18 193	428 871	98 630
Moyenne **2004**	4		45	1 049	241
Rappel données 2003 concernant 365 services d'archives (total général)	1 433		16 088	449 684	99 565
Moyenne **2003**	4		44	1 232	273

DES FONDS		COMMUNICATION – VALORISATION				
Existence d'un plan de restauration oui/non	Existence d'un plan de prévention oui/non	Nombre de lecteurs	Nombre de visiteurs d'expositions	Nombre d'élèves reçus par le service éducatif	Nombre de séances	Nombre de communications
		77 557	**243 361**	**29 066**	**151 707**	**651 285**
		230	**720**	**86**	**449**	**1 927**
		103 026	*295 498*	*33 685*	*177 379*	*764 941*
services d'archives ayant répondu aux 2 enquêtes de 2004 et 2005, deux baisses moyennes qui ont été imputées aux données seulement fournies en 2004 et reprises en 2005. Pour les services d'archives communales, ce calcul a été fait pour les 65 services de communes de plus de 50 000 habitants ayant répondu aux 2 enquêtes de 2004 et 2005 : la baisse constatée est de 1,4 % pour les lecteurs et de 6,4 % pour les séances.						
		99 714	331 921	27 679	172 441	750 225
		244	812	68	422	1 834
		98 983	121 025	20 995	155 352	1 081 720
		271	332	58	426	2 964

Table des matières

Introduction 3
Chiffres – clé 2005 5

1. Le réseau des archives 7
1.1. *Présentation* 7
1.2. *Action de l'Inspection générale* 10
1.3. *Moyens financiers* 12
1.4. *Personnel* 15
1.5. *Formation* 16
1.6. *Coopération internationale* 18
1.7. *Les célébrations nationales* 20

2. L'année 2005 en chantiers 25
2.1. *Le projet de Pierrefitte-sur-Seine* 25
2.2. *Le projet de réforme des Archives nationales* 27
2.3. *La loi et le droit : les chantiers juridiques* 28
2.4. *Les grands dossiers en partenariat* 28
2.5. *Les nouvelles technologies* 29

3. Collecter et traiter 31
3.1. *Politique archivistique et contrôle scientifique et technique* 31
3.2. *Archives privées* 39

4. Conserver 43
4.1. *Bâtiments* 43
4.2. *Conservation matérielle et préventive* 45

5. L'action scientifique 47
5.1. *Archivage électronique* 47
5.2. *Classement et description archivistique* 48
5.3. *Informatisation des services d'archives* 52
5.4. *Numérisation* 53
5.5. *Études et recherches* 53
5.6. *Diffusion des instruments de recherche* 55

6. Communiquer 59
6.1. *Considérations générales sur l'évolution des publics des Archives* 59
6.2. *Lecteurs, séances de travail et communications* 61
6.3. *Communication des archives : bilan des dérogations aux règles de communicabilité des archives publiques pour 2005* 63

7. Valoriser 67
7.1. *Sites et portails internet* 67
7.2. *Valorisation et action culturelle* 69
7.3. *L'action pédagogique* 75

Annexes 79

Crédits photographiques

Bandeau de couverture et p. 3-5, 25-29
Nouveau bâtiment des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine : perspective ouest (zone d'accueil) – Image de synthèse. © Massimilano Fuksas

AD d'Eure-et-Loir, laboratoire photo, prise de vue. © DAF/photographie François Carlet-Soulages

Nouveau bâtiment des AD du Tarn. © AD du Tarn.

Aux Archives municipales de Nice, une classe de CM1 visite les dépôts. 23 mars 2006. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

Danièle Tournemine, *Archives*, 2005. Centre des archives du monde du travail, Roubaix. Exposition *De longue haleine, gestes d'archives*. 3 décembre 2005. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

P. 6
Entrée des AD de l'Essonne. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

Bandeau p. 7-23
Décret de la convention sur les Archives nationales (1794). © CHAN/Atelier de photographie

Archives municipales de Toulouse. © DAF

AD de la Sarthe. © DAF

AD de la Dordogne. © DAF

P. 17
La promotion 2005 du Stage technique international d'archives. © DAF/bureau des métiers et de la formation

P. 24
Vue générale du bâtiment de Pierrefitte-sur-Seine. © Massimilano Fuksas

P. 26
Vue générale du bâtiment. Perspective ouest (zone d'accueil). © Massimilano Fuksas

Maquette du projet de Massimiliano Fuksas. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

P. 27
Paris, 24 mars 2005, les membres de la mission Stirn réunis par le ministre de la Culture. © Ministère de la Culture et de la Communication

P. 30
CHAN, galerie du Parlement. © CHAN/Atelier de photographie

Bandeau p 31-45
Service de restauration des sceaux des Archives nationales. © DAF/photographie Alain Le Toquin

Service des archives sonores des AD de la Manche. © DAF/photographie François Carlet-Soulages

Magasins du Centre des Archives du monde du travail. © Centre des archives du monde du travail

Rayonnages mobiles aux AD de la Charente. © DAF

Numérisation de microfilm au CNM. © DAF/photographie François Carlet-Soulages

P. 40
« Comptes des dons et récompenses », paiements ordonnés par Charles VII, 1er octobre 1431. © DAF

Matrice du grand sceau aux armes et au titre de chevalier et chancelier de France, 1672. © CHAN/Atelier de photographie

Réflexions sur mes entretiens avec le duc de La Vauguyon, 1767-1769. © DAF

P. 41
Cinq lettres de la reine Marie-Antoinette à la duchesse de Polignac, 1789-1790. © CHAN/Atelier de photographie

P. 42
Maquette du bâtiment des Archives municipales de Lyon. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

P. 43
Bâtiment des AD du Tarn. © AD du Tarn

Niort, 22 septembre 2005, inauguration du nouveau bâtiment des AD. © Conseil général des Deux-Sèvres

P. 46
AD du Loir et Cher, numérisation du cadastre napoléonien. © DAF/photographie François Carlet-Soulages

Bandeau p. 47-57
Salle de lecture numérique des AD de la Manche, 2007. © DAF/photographie François Carlet-Soulages

Nouvelle chaîne pénale aux AD de la Seine-Saint-Denis, 2007. © DAF/photographie François Carlet-Soulages

Idem. © DAF/photographie François Carlet-Soulages

Atelier « état civil » aux Archives municipales de Cannes, 2007. © DAF/photographie François Carlet-Soulages

Base de données Thorez des Archives municipales d'Ivry, 2006. © DAF/photographie François Carlet-Soulages

P. 58
Salle de lecture des AD de la Dordogne. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

Bandeau p. 59-65
Salle de lecture des AD de la Manche, 2007. © DAF/photographie François Carlet-Soulages

Salle de lecture des AD de la Dordogne. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

Archives numérisées Aux AD d'Eure-et-Loir, 2006. © DAF/photographie François Carlet-Soulages

Salle de lecture des AD de la Manche. © DAF/photographie François Carlet-Soulages

Lectrice aux AD de la Dordogne, 2006. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

P. 66
Hôtel de Rohan, exposition *Le Paris des Lumières d'après le plan de Turgot*. Accueil d'une classe de CM2. 6 décembre 2005. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

Bandeau p. 67-78
Atelier de calligraphie aux AD du Morbihan, 2006. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

Exposition Tournemine au centre des Archives du monde du travail, 2005. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

CHAN, exposition *Napoléon(s): de la propagande à la légende*, 2005. © CHAN/Atelier de photographie

Le hall d'accueil des Archives municipales de Lyon, 2006. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

Atelier pédagogique aux AD du Morbihan, 2006. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

P. 69
CHAN. Journées européennes du patrimoine, 2005. © CHAN/Atelier de photographie

CHAN. *Lire en fête* 2005. © CHAN/Atelier de photographie

P. 71
CHAN, exposition *Napoléon(s): de la propagande à la légende*. © CHAN/Atelier de photographie

Danièle Tournemine, *Archives*, 2005. Centre des archives du monde du travail, Roubaix. © DAF/photographie Jean-Yves Lacôte

P. 74
Agathe Larpent, *Pièce fendue*, 2005. © AD des Alpes-de-Haute-Provence

Conception et réalisation graphique : Desk 02 43 01 22 11 – desk53.com.fr